

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE I ACTES DE TRAITEMENT DES LESIONS DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR

CHAPITRE I FRACTURES

Les cotations comprennent l'immobilisation ou l'appareillage post-opératoire éventuels : La réduction orthopédique d'une fracture inclut la contention par confection d'un appareillage rigide externe. Elle comprend la réduction orthopédique itérative et/ou la gypsotomie de réaxation. L'ostéosynthèse d'une fracture inclut sa réduction simultanée et sa contention éventuelle par un appareillage externe.

Article 1 : Traitement orthopédique avec ou sans immobilisation d'une fracture fermée simple ne nécessitant pas de réduction

code	désignation de l'acte	cotation	
MAB010010	- Clavicule, main, cheville, pied	KC	10
MAB010020	- Epaule, bras, coude, avant-bras, poignet, genou, jambe	KC	20
MAB010030	- Rachis, hanche, cuisse	KC	30

Article 2 : Traitement orthopédique, quelle que soit sa technique, d'une fracture fermée nécessitant une réduction avec ou sans anesthésie.

code	désignation de l'acte	cotation	
Membre Supérieur :			
MAB020010	- Main, styloïdes radiale ou cubitale	KC	20
MAB020020	- Un os de l'avant-bras : extrémité inférieure (avec ou sans fracture associée de l'autre styloïde) diaphyse ou extrémité supérieure	KC	40
MAB020030	- Fracture des deux os de l'avant-bras, ou fracture de l'un et luxation de l'autre	KC	50
MAB020040	- Humérus	KC	50
MAB020050	- Clavicule	KC	10
MAB020060	- Omoplate	KC	10
Membre inférieur :			
MAB020070	- Avant-pied, tarse antérieur	KC	20
MAB020080	- Astragale calcanéum	KC	30
MAB020090	- Une malléole	KC	30
MAB020100	- Deux malléoles	KC	50
MAB020110	- Jambe	KC	50
MAB020120	- Rotule	KC	20
MAB020130	- Fémur	KC	80
Cou, Tronc :			
MAB020140	- Rachis	KC	50
MAB020150	- Fractures articulaires de la hanche	KC	40
MAB020160	- Fractures à grand déplacement du cotyle ou du bassin avec réduction sous anesthésie générale	KC	50
MAB020170	- Autres fractures du bassin	KC	20

Article 3 : Traitement sanglant complet d'une fracture fermée récente, avec ou sans ostéosynthèse et quelle qu'en soit la technique.

code	désignation de l'acte	cotation	
Membre Supérieur :			
MAB030010	- Une phalange ou un métacarpien	KC	30
MAB030020	- Deux phalanges ou deux métacarpiens	KC	40
MAB030030	- Trois phalanges ou trois métacarpiens	KC	50
MAB030040	- Scaphoïde-radius	KC	60
MAB030050	- Os du carpe, ou un os de l'avant-bras	KC	50

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE I ACTES DE TRAITEMENT DES LESIONS DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR

CHAPITRE I FRACTURES

Article 3 : Traitement sanglant complet d'une fracture fermée récente, avec ou sans ostéo-synthèse et quelle qu'en soit la technique.

code	désignation de l'acte	cotation	
MAB030060	- Fracture des deux os de l'avant-bras - Humérus :	KC	100
MAB030070	* Fracture parcellaire extra-articulaire	KC	40
MAB030080	* Diaphyse, extrémité supérieure ou supracondylienne de l'extrémité inférieure * Fracture articulaire de l'extrémité supérieure ou inférieure :	KC	80
MAB030090	** Unifragmentaire	KC	100
MAB030100	** Multifragmentaire	KC	120
MAB030110	- Clavicule	KC	20
MAB030120	- Omoplate	KC	50
Membre inférieur :			
MAB030130	- Phalange	KC	10
MAB030140	- Avant-pied (métatarsien), tarse antérieur, une malléole	KC	50
MAB030150	- Astragale, calcaneum, fracture bi-malléolaire, tibia ou tibia et péroné - Fracture articulaire de l'extrémité supérieure ou inférieure du tibia :	KC	80
MAB030160	* Unifragmentaire	KC	80
MAB030170	* Multifragmentaire	KC	100
MAB030180	- Rotule - Fémur :	KC	50
MAB030190	* Fracture parcellaire extra-articulaire / grand trochanter	KC	80
MAB030200	* Fracture diaphysaire * Fracture des extrémités inférieure ou supérieure :	KC	120
MAB030210	** Unifragmentaire	KC	150
MAB030220	** Multifragmentaire	KC	180
- Bassin :			
MAB030230	* Fractures parcellaires	KC	40
MAB030240	* Fracture du rebord cotyloïdien * Fracture transcotyloïdienne :	KC	120
MAB030250	** 1 pilier	KC	150
MAB030260	** 2 piliers avec deux voies d'abord différentes	KC	220

Article 4 : Traitement sanglant d'une fracture ouverte récente.

code	désignation de l'acte	cotation	
MAB040010	1. Parage de la plaie + Traitement orthopédique = 20 p.100 en plus du K correspondant à la même fracture fermée traitée orthopédiquement.		
MAB040020	2. Parage de la plaie + Ostéosynthèse = 20 p.100 en plus du K correspondant à la même fracture fermée traitée par voie sanglante.		

Article 5 : Traitement sanglant des pseudarthroses ou des cals vicieux nécessitant une ostéotomie avec interruption de la continuité osseuse.

code	désignation de l'acte	cotation	
------	-----------------------	----------	--

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE I ACTES DE TRAITEMENT DES LESIONS DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR

CHAPITRE I FRACTURES

Article 5 : Traitement sanglant des pseudarthroses ou des cals vicieux nécessitant une ostéotomie avec interruption de la continuité osseuse.

code	désignation de l'acte	cotation	
MAB050010	- Voir article 3 avec 50 p.100 de supplément, quelle que soit la fracture.		

Article 6 : Répétition d'un plâtre ou d'un appareil d'immobilisation

code	désignation de l'acte	cotation	
MAB060010	- Main, poignet, cheville, pied	KC	10
MAB060020	- Avant-bras, bras, jambe, cuisse, genou	KC	20
MAB060030	- Plâtre thoraco-brachial, pelvi-pédieux, corset, corset minerve, bi-crural ou bi-jambier	KC	30

CHAPITRE II LUXATIONS

La réduction orthopédique d'une luxation inclut la contention par confection d'un appareillage rigide externe ou la stabilisation interne temporaire. La réduction d'une luxation par abord direct inclut la réparation capsuloligamentaire par suture ou plastie. La stabilisation éventuelle de l'articulation par matériel et/ou contention par appareillage rigide externe.

Article 1 : Réduction et contention d'une luxation récente par méthode non sanglante.

code	désignation de l'acte	cotation	
MAC010010	- Main, poignet, coude, épaule, pied, cheville, genou, disjonction sacroiliaque ou pubienne	KC	20
MAC010020	- Hanche	KC	40
MAC010030	- Rachis	KC	60

Article 2 : Réduction et contention d'une luxation récente par méthode sanglante.

code	désignation de l'acte	cotation	
MAC020010	- Doigts autres que le pouce	KC	30
MAC020020	- Orteils	KC	20
MAC020030	- Pouce, clavicule	KC	60
MAC020040	- Carpe, poignet, cheville	KC	60
MAC020050	- Coude, épaule, rotule, genou	KC	80
MAC020060	- Hanche	KC	100
MAC020070	- Bassin	KC	80

Article 3 : Réduction et contention d'une luxation ancienne par la méthode sanglante.

code	désignation de l'acte	cotation	
MAC030010	Voir chiffres de l'article 2 et leur ajouter 50 p.100 pour coude, épaule, cheville, genou, hanche.		

Article 4 : Traitement opératoire d'une luxation récidivante quelle qu'en soit la technique.

code	désignation de l'acte	cotation	
MAC040010	- Epaule	KC	100
MAC040020	- Rotule	KC	80
MAC040030	- Autres articulations	KC	60

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE I ACTES DE TRAITEMENT DES LESIONS DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR

CHAPITRE II LUXATIONS

Article 5 : Lésion associant la luxation et la fracture d'une épiphyse.

code	désignation de l'acte	cotation
MAC050010	- Seule est cotée l'intervention dont le coefficient est le plus élevé ; exceptionnellement si la fracture comporte une ostéosynthèse, cette seconde intervention est cotée en plus avec un abattement de 50%.	

Article 6 : Luxation ouverte :

code	désignation de l'acte	cotation
MAC060010	- Le coefficient applicable est celui indiqué à l'article 2 ; il est majoré de 20.p100 si les lésions des parties molles n'atteignent pas les tendons, les troncs nerveux, ni les artères principales des membres ; si la réparation des lésions comporte une suture tendineuse ou nerveuse, la ligature ou la reconstitution du tronc artériel principal d'un membre, les coefficients correspondants s'ajoutent à celui de la luxation.	

CHAPITRE III ACTES PORTANT SUR LES OS, MUSCLES, TENDONS, SYNOVIALES ET ARTICULATIONS

Article 1 :

code	désignation de l'acte	cotation
MAD010010	- Ponction biopsie osseuse	KE 5
MAD010020	- Mise en place d'une broche pour traction continue, en dehors des lésions traumatiques.	KC 5
MAD010030	- Ablation d'une exostose, d'un séquestre - Ablation de matériel d'ostéosynthèse ou de prothèse :	KC 30
MAD010040	* Bassin, hanche, fémur, rachis	KC 40
MAD010050	* Autres localisations	KC 20
MAD010060	- Trépanation osseuse (pour prélèvement de greffon, biopsies, abcès central, etc)	KC 50
MAD010070	- Comblement d'une cavité osseuse	KC 80
MAD010080	- Exérèse partielle unicorticale et sans interruption de la continuité osseuse d'une lésion osseuse	KC 80
MAD010090	- Ostéotomie ou résection osseuse sans rétablissement de la continuité osseuse ni ostéosynthèse - Ostéotomie ou résection osseuse avec rétablissement de la continuité osseuse ou ostéosynthèse :	KC 80
MAD010100	* Calcanéum	KC 80
MAD010110	* Fémur	KC 150
MAD010120	* Autres os	KC 120
MAD010130	- Ostéotomie uni ou bilatérale du bassin avec interruption de la continuité de la ceinture pelvienne	KC 150
MAD010140	- Extirpation d'un os du carpe	KC 40
MAD010150	- Amputation ou désarticulation de la main à l'épaule incluse	KC 60
MAD010160	- Ablation de la clavicule	KC 50
MAD010170	- Ablation de l'omoplate	KC 80
MAD010180	- Amputation inter-scapulo-thoracique	KC 150
MAD010190	- Traitement chirurgical d'un syndrome de loges à la phase aiguë (aponévrotomie, excision de nécrose)	KC 60
MAD010200	- Traitement chirurgical du syndrome de Volkmann au stade de séquelles (Réanimation poignet)	KC 120
MAD010210	- Plasties ou transpositions musculaires pour séquelles spastiques ou paralytiques de l'épaule, du coude	KC 120

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE I ACTES DE TRAITEMENT DES LESIONS DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR

CHAPITRE III ACTES PORTANT SUR LES OS, MUSCLES, TENDONS, SYNOVIALES ET ARTICULATIONS

Article 2 : Muscles, tendons, synoviales (à l'exclusion de la main)

code	désignation de l'acte	cotation	
MAD020010	- Injection intramusculaire	KE	1
MAD020020	- Ponction d'abcès froid (avec ou sans injection modificatrice) de grand volume (mal de pott, coxalgie, etc..)	KE	15
MAD020030	- Extirpation d'abcès froid sans lésion osseuse	KC	40
MAD020040	- Incision d'un abcès intramusculaire	KC	15
MAD020050	- Prélèvement d'un greffon tendineux ou aponévrotique	KC	30
MAD020060	- Extirpation d'une tumeur musculaire encapsulée	KC	30
	- Extirpation d'une tumeur musculaire non encapsulée :		
MAD020070	* Sans envahissement des vaisseaux et des nerfs	KC	60
MAD020080	* Avec envahissement des vaisseaux et des nerfs	KC	100
MAD020090	* Avec plastie (majoration de 20p,100 du KC correspondant)		
MAD020100	- Traitement opératoire des ruptures et hernies musculaires	KC	40
	- Réparation primitive d'une lésion tendineuse, y compris le traitement de la plaie superficielle ainsi que le prélèvement éventuel d'un greffon à l'exception d'une plaie vaste ou complexe :		
MAD020110	* Un seul tendon	KC	30
MAD020120	* Deux tendons	KC	45
MAD020130	* Trois tendons ou plus	KC	60
MAD020140	- Ténotomie	KC	15
MAD020150	- Biopsie musculaire	KC	20
MAD020160	- Exérèse de kystes synoviaux	KC	20
	- Réparation secondaire d'une lésion tendineuse, allongement, raccourcissement y compris le prélèvement éventuel d'un greffon :		
MAD020170	* Un seul tendon	KC	60
MAD020180	* Deux tendons	KC	90
MAD020190	* Trois tendons et plus	KC	120
MAD020200	- Exérèse d'une ou plusieurs gaines synoviales(Cette cotation n'est cumulable ni avec celle du traitement du syndrome du canal carpien ni avec celle de la libération d'un nerf comprimé.)	KC	100

Article 3 : Articulations

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Ponction articulaire à l'aiguille ou au trocart :		
MAD030010	* Toutes articulations sauf la hanche	KE	5
MAD030020	* Hanche	KE	10
MAD030030	- Synoviorthèse de toute articulation	KE	10
MAD030040	- Arthroscopie diagnostique (y compris biopsies)	KE	50
	- Arthroscopie thérapeutique :		
MAD030050	* Traitement de l'instabilité épaule sous arthroscopie	KC	100
MAD030060	* Traitement de tendinite épaule / acromioplastie / débridement	KC	80
MAD030070	* Synovectomie coude sous arthroscopie / débridement	KC	80
MAD030080	* Hanche (synovectomie débridement)	KC	80
MAD030090	* Reconstruction ligament croisé sous arthroscopie	KC	100

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE I ACTES DE TRAITEMENT DES LESIONS DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR

CHAPITRE III ACTES PORTANT SUR LES OS, MUSCLES, TENDONS, SYNOVIALES ET ARTICULATIONS

Article 3 : Articulations

code	désignation de l'acte	cotation	
MAD030100	* Suture méniscale sous arthroscopie	KC	80
MAD030110	* Ménisectomie sous arthroscopie	KC	80
MAD030120	* Synovectomie du genou sous arthroscopie	KC	80
MAD030130	* Arthrolyse genou sous arthroscopie	KC	80
MAD030140	* Synovectomie cheville sous arthroscopie / débridement	KC	80
MAD030150	- Autres thérapeutiques sous arthroscopie (résection des replis synoviaux, libération du canal carpien, ablation de corps étranger, section d'aileon rotulien, gestes sur le cartilage)	KC	60
MAD030160	- Mobilisation d'une articulation sous anesthésie générale - Biopsie intra-articulaire :	KE	10
MAD030170	* Coude, épaule, hanche, sacro-iliaque, genou	KC	50
MAD030180	* Autres articulations - Traitement des plaies, traitement opératoire des lésions articulaires septiques ou aseptiques, quelle que soit la technique :	KC	15
MAD030190	* Un ou plusieurs doigts ou orteils	KC	20
MAD030200	* Carpe, métacarpe, poignet, coude, tarse, métatarse, tibio-tarsienne	KC	40
MAD030210	* Epaule, genou à l'exclusion de la ménisectomie	KC	60
MAD030220	* Hanche, bassin - Arthrolyse, synovectomie, réintervention pour excision tissulaire et nettoyage de prothèse :	KC	100
MAD030230	* Coude, épaule	KC	80
MAD030240	* Hanche, genou	KC	100
MAD030250	* Autres articulations à l'exclusion de la main - Traitement conservateur d'une ostéonécrose de la tête fémorale	KC	60
MAD030260	* Forage	KC	60
MAD030270	* Cimentoplastie	KC	80
MAD030280	* Greffe osseuse	KC	120
MAD030290	* Ostéotomie de dérotation - Traitement conservateur d'une ostéonécrose du condyle fémoral	KC	150
MAD030300	* Vissage du séquestre	KC	90
MAD030310	* Ablation de séquestre et perforation de l'os sous-chondral (intervention de PRIDIE)	KC	80
MAD030320	* Greffe ostéocartilagineuse (mosaic plastie) - Arthroplastie sans interposition de prothèse, quelle que soit la technique :	KC	120
MAD030330	* Coude, épaule, genou	KC	100
MAD030340	* Hanche	KC	120
MAD030350	* Autres articulations, à l'exclusion des doigts et des orteils, résection simple d'une tête radiale ou cubitale - Arthroplastie avec interposition de prothèse, quels que soient la technique et le matériel, y compris les sections musculaires ou tendineuses éventuelles :	KC	60
	* Portant sur une surface articulaire:		
MAD030360	** Epaule	KC	100
MAD030370	** Coude	KC	80
MAD030380	** Hanche	KC	150
	* Portant sur deux surfaces articulaires:		
MAD030390	** Epaule	KC	180

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE I ACTES DE TRAITEMENT DES LESIONS DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR

CHAPITRE III ACTES PORTANT SUR LES OS, MUSCLES, TENDONS, SYNOVIALES ET ARTICULATIONS

Article 3 : Articulations

code	désignation de l'acte	cotation	
MAD030400	** Coude	KC	150
MAD030410	** Poignet	KC	120
MAD030420	** Hanche	KC	200
MAD030430	** Genou	KC	180
MAD030440	** Tibio-tarsienne	KC	120
- Réintervention pour ablation de prothèse articulaire :			
MAD030450	* Hanche(prothèse totale de hanche)	KC	140
MAD030460	* Autres articulations, à l'exclusion de la main et des orteils	KC	80
- Réintervention pour changement de prothèse articulaire en un ou deux temps:			
MAD030470	* Hanche	KC	280
MAD030480	* Genou	KC	250
MAD030490	* Articulations, à l'exclusion de la main et des orteils	KC	220
- Arthrodèse, quelle que soit la technique :			
MAD030500	* Coude, épaule, genou, sacro-iliaque	KC	100
MAD030510	* Hanche	KC	180
MAD030520	* Carpe, poignet	KC	60
MAD030530	* De l'interligne tibio-tarsienne, sous-astragalienne, médio-tarsienne ou Lisfranc	KC	80
MAD030540	* Arthrodèse de deux interlignes ou plus	KC	100

CHAPITRE IV MAIN

code	désignation de l'acte	cotation	
Pour les fractures, voir titre I, Chapitre I, article 1er			
MAE010010	- Ablation d'un ongle	KC	10
MAE010020	- Ablation d'exostose sous-unguéale	KC	20
MAE010030	- Excision d'un panaris	KC	10
MAE010040	- Traitement chirurgical d'un phlégon profond de la main	KC	20
MAE010050	- Traitement chirurgical d'un phlegmon d'une ou plusieurs gaines digitales	KC	40
MAE010060	- Traitement chirurgical d'un phlegmon d'une ou plusieurs gaines digito-carpiennes	KC	60
Sutures primitives des tendons de la main (y compris le traitement de la plaie) :			
- Lésions des tendons extenseurs :			
MAE010070	* Un doigt	KC	50
MAE010080	* Deux doigts	KC	70
MAE010090	* Trois doigts ou plus	KC	80
- Lésion des tendons flechisseurs :			
MAE010100	* Un doigt	KC	60
MAE010110	* Deux doigts	KC	80
MAE010120	* Trois doigts ou plus	KC	100
Rétablissement secondaire de la fonction après section des tendons quel que soit le procédé :			
- Tendons extenseurs:			
MAE010130	* Un doigt	KC	60
MAE010140	* Deux doigts	KC	90

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE I ACTES DE TRAITEMENT DES LESIONS DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR

CHAPITRE IV MAIN

code	désignation de l'acte	cotation	
MAE010150	* Trois Doigts ou plus	KC	120
	- Tendons flechisseurs :		
MAE010160	* Un doigt	KC	100
MAE010170	* Deux doigts	KC	120
MAE010180	* Trois doigts ou plus	KC	150
	- Tenolyse des tendons extenseurs :		
MAE010190	* Un doigt	KC	60
MAE010200	* Deux doigts	KC	80
MAE010210	* Trois doigts ou plus	KC	100
	- Tenolyse des tendons fléchisseurs :		
MAE010220	* Un doigt	KC	80
MAE010230	* Deux doigts	KC	100
MAE010240	* Trois doigts ou plus	KC	120
MAE010250	- Doigt à ressort	KC	30
MAE010260	- Synovectomie d'une ou plusieurs gaines des extenseurs ou des fléchisseurs - Cette cotation ne se cumule ni avec celle du traitement du syndrome du canal carpien ni avec celle de la libération d'un nerf comprimé.	KC	100
MAE010270	- Suture d'un ou plusieurs ligaments	KC	20
	<u>Ligamentoplasie :</u>		
MAE010280	- Un ligament	KC	40
MAE010290	- Deux ligaments	KC	50
MAE010300	- Trois ligaments ou plus	KC	70
	- Chirurgie-réparatrice des articulations des doigts (ligamentoplastie, arthrolyse, ou arthroplasties...) pour rhumatisme, traumatisme fermé, etc..		
MAE010310	* Une articulation	KC	50
MAE010320	* Deux articulations	KC	60
MAE010330	* Trois articulations	KC	70
	- Arthrodèse d'un doigt :		
MAE010340	* Une articulation	KC	40
MAE010350	* Deux articulations	KC	50
MAE010360	* Trois articulations	KC	70
MAE010370	- Arthrodèse inter-métacarpienne	KC	60
MAE010380	- Amputation ou désarticulation d'une phalange ou d'un doigt	KC	20
MAE010390	- Traitement chirurgical des lésions palmaires ou digitales, aponévrotiques ou cutanées de la maladie de Dupuytren en dehors de l'aponévrotomie simple	KC	120
MAE010400	- Aponévrotomie simple dans le cadre de la maladie de Dupuytren	KC	60
	- Traitement chirurgical de la syndactylie (greffe comprise) :		
MAE010410	* Une commissure	KC	80
MAE010420	* Deux commissures	KC	100
MAE010430	- Phalangisation d'un métacarpien	KC	80
MAE010440	- Pollicisation d'un doigt	KC	180
MAE010450	- Transposition d'un doigt en dehors de la pollicisation	KC	100

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE I ACTES DE TRAITEMENT DES LESIONS DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR

CHAPITRE V ACTES PORTANT SUR LE MEMBRE INFERIEUR

Article 1 : Cuisse et jambe

code	désignation de l'acte	cotation	
MAF010010	- Amputation ou désarticulation de la cheville à la hanche (exclue)	KC	60
MAF010020	- Désarticulation de hanche	KC	100
MAF010030	- Désarticulation inter-ilio-abdominale	KC	250
MAF010040	- Iliectomie large	KC	150
MAF010050	- Traitement chirurgical des pseudarthroses congénitales de la jambe	KC	150
	- Allongement ou raccourcissement de membre inférieur quelle que soit la technique et par côté traité :		
MAF010060	* Portant sur le tibia	KC	120
MAF010070	* Portant sur le fémur	KC	150
MAF010080	- Suture d'un ligament périphérique du genou pour rupture traumatique récente	KC	60
MAF010090	- Ligamentoplastie d'un ligament périphérique du genou par abord chirurgical, quelle que soit la technique	KC	100
MAF010100	- Traitement d'une lésion du pivot central du genou, quel que soit le nombre de ligaments concernés avec autogreffe, comprenant le prélèvement du greffon tendineux ou ostéotendineux et les gestes associés intra-articulaires, osseux, cartilagineux, synoviaux ou méniscaux quelque soit la technique	KC	150
MAF010110	- Patellectomie, patelloplastie, quelle que soit la technique	KC	80
MAF010120	- Ménissectomie, quelle que soit la technique, y compris l'arthroscopie éventuelle	KC	80
MAF010130	- Désinsertion du quadriceps pour raideur du genou	KC	100
MAF010140	- Sections ou transplantations musculaires ou tendineuses pour hanche paralytique ou coxarthrose	KC	100
MAF010150	- Traitement complet par traction continue pour réduction orthopédique de luxation congénitale de hanche suivi ou non d'un appareil plâtré	KC	100
MAF010160	- Réduction chirurgicale de luxation congénitale de hanche avec ou sans creusement du cotyle	KC	150
MAF010170	- Butée ostéoplastique de hanche	KC	100
MAF010180	- Arthroplastie intéressant fémur et bassin	KC	220
MAF010190	- Injection sclérosante intra-vasculaire pour varices, quel que soit le nombre d'injections pratiquées, qu'un seul ou les deux membres soient traités, par séance	KE	5
MAF010200	- Incision d'une veine superficielle thrombosée	KC	5
MAF010210	- Pansements des ulcères de jambes (détersion, épiluchage et régularisation de la lésion) avec un maximum de deux pansements par semaine	KE	5
MAF010220	- Réalisation d'une botte de Unna (acte isolé)	KE	5
MAF010230	- Réalisation d'une botte de Unna et pansement d'un ulcère de jambe (détersion, épiluchage et régularisation de la lésion) avec un maximum de deux par semaine	KE	6
MAF010240	- Pansement d'un ulcère de jambe (détersion, épiluchage et régularisation de la lésion) et pose d'une bande adhésive réalisant la contention permanente inamovible d'au moins deux segments de membres quelle que soit la technique, avec un maximum de deux par semaine	KE	6
MAF010250	- Résection isolée d'une veine ou d'un paquet variqueux	KC	30
MAF010260	- Résection étendue ou totale d'une ou deux saphènes et leurs affluents, une jambe	KC	80
MAF010270	- Epiphysiodèse de l'extrémité inférieure du genou et de l'extrémité supérieure du tibia non compris le prélèvement éventuel d'un greffon.	KC	40
MAF010280	- Prothèse totale d'un genou	KC	200
MAF010290	- Réparation primitive des ruptures du tendon d'Achille ou du tendon rotulien.	KC	60
MAF010300	- Réparation secondaire des ruptures du tendon d'Achille ou du tendon rotulien avec ou sans plastie.	KC	80

Article 2 : Pied

code	désignation de l'acte	cotation	
------	-----------------------	----------	--

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE I ACTES DE TRAITEMENT DES LESIONS DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR

CHAPITRE V ACTES PORTANT SUR LE MEMBRE INFERIEUR

Article 2 : Pied

code	désignation de l'acte	cotation	
Section 1: Chirurgie de l'avant pied :			
MAF020010	- Cure radicale de l'ongle incarné ou ablation d'un ongle	KC	10
MAF020020	- Ablation d'exostose sous-unguale	KC	20
	- Ostéotomie ou résection osseuse métatarsienne ou métatarsophalangienne sans rétablissement de la continuité :		
MAF020030	* Un seul rayon	KC	20
MAF020040	* Deux rayons	KC	30
MAF020050	* Trois rayons et plus	KC	40
	- Ostéotomie ou résection osseuse métatarsienne avec rétablissement de la continuité :		
MAF020060	* Un seul rayon	KC	40
MAF020070	* Deux rayons	KC	50
MAF020080	* Trois rayons	KC	60
	- Arthrodèse ou arthroplastie interphalangienne avec ou sans intervention tendineuse :		
MAF020090	* Un orteil	KC	20
MAF020100	* Deux orteils	KC	30
MAF020110	* Trois orteils et plus	KC	40
	- Arthroplastie métatarso-phalangienne par résection épiphysaire avec interposition ostéo-cartilagineuse ou prothèse :		
MAF020120	* Un seul rayon	KC	50
MAF020130	* Deux rayons	KC	65
MAF020140	* Trois rayons et plus	KC	80
MAF020150	- Ablation totale ou partielle d'un ou des deux sésamoides du gros orteil	KC	20
	- Interventions portant sur les tendons, dans le cadre de la chirurgie de l'avant-pied :		
MAF020160	* Un tendon	KC	30
MAF020170	* Deux tendons	KC	45
MAF020180	* Trois tendons et plus	KC	60
MAF020190	- Amputation ou désarticulation d'une phalange ou d'un orteil avec ou sans la tête du métatarsien	KC	20
MAF020200	- Amputation d'un orteil avec tout son métatarsien	KC	40
MAF020210	- Cure d'hallux valgus par la technique de SCARF	KC	80
MAF020220	- Cure d'un quintus varus	KC	40
MAF020230	- Plastie cutanée au niveau des orteils, quelle qu'en soit la technique	KC	30
Section 2 : Autres actes portant sur le pied :			
MAF020240	- Amputation ou désarticulation du pied, de l'articulation tibiotarsienne à l'interligne de Lisfranc	KC	60
	- Manipulation d'un pied bot suivie d'appareillage :		
MAF020250	* Les trois premières séances	KE	15
MAF020260	* Les suivantes	KE	5
MAF020270	- Aponévrectomie plantaire isolée	KC	50
MAF020280	- Traitement sanglant de la luxation des tendons péroniers	KC	50
MAF020290	- Astragalectomie	KC	50
MAF020300	- Excision de lésions cutanées (autres que verrues) suivie de fermeture par autoplastie locale ou par greffe	KC	60
MAF020310	- Exérèse d'une ou plusieurs gaines synoviales	KC	90

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE I ACTES DE TRAITEMENT DES LESIONS DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR

CHAPITRE V ACTES PORTANT SUR LE MEMBRE INFERIEUR

Article 2 : Pied

code	désignation de l'acte	cotation	
MAF020320	- Suture d'un ligament tibio-tarsien ou sous-astragalien, pour rupture traumatique récente	KC	60
MAF020330	- Plastie d'un ligament tibio-tarsien ou sous-astragalien, qu'elle qu'en soit la technique	KC	80
MAF020340	- Ablation d'un névrome de Morton	KC	40
MAF020350	- Arthrolyse sous-astragalienne ou médio-tarsienne	KC	40

TITRE II ACTES PORTANT SUR LES TISSUS EN GENERAL

Les cotations comprennent le pansement l'immobilisation ou l'appareillage post-opératoire éventuel

CHAPITRE I PEAU ET TISSU CELLULAIRE SOUS-CUTANE

code	désignation de l'acte	cotation	
MBB000010	- Injection sous-cutanée, intradermique - Traitement par acupuncture ou par mésothérapie comprenant l'ensemble des recherches diagnostiques et la thérapeutique par application d'aiguilles et ou de tout autre procédé de stimulation des points d'acupuncture :	KE	1
MBB000020	* Pour les 3 premières séances	KE	7
MBB000030	* Pour les suivantes, dans un délai de six mois à compter du début du traitement et quelle que soit l'affection traitée	KE	5
MBB000040	- Ponction d'abcès ou de ganglion	KE	5
MBB000050	- Infiltration médicamenteuse intra ou sous-lésionnelle, unique ou multiple, pour traitement d'une affection du derme ou de l'épiderme, par séance	KE	5

Article 1 : Allergologie

code	désignation de l'acte	cotation	
MBB010010	- Inventaire allergologique comportant des tests cutanés effectués en scarification ou par tests épicutanés avec compte rendu (maximum trois séances), par séance	KE	10
MBB010020	- Inventaire allergologique comportant des tests cutanés effectués en injection intradermique avec compte rendu (maximum 3 séances), par séance	KE	15
MBB010030	- Traitement d'hypo-sensibilisation spécifique comportant injection d'un ou plusieurs allergènes par séries d'un maximum de vingt séances, éventuellement renouvelables, par séance	KE	3
MBB010040	- Désensibilisation par scarification dans les allergies polliniques	KE	3

Article 2 : Actes Opératoires

code	désignation de l'acte	cotation	
MBB020010	- Inclusion ou implantation de pastilles d'hormones amniotiques ou placentaires sous la peau	KE	5
MBB020020	- Les mêmes implants sous une muqueuse - Ablation ou destruction de petites tumeurs bénignes épidermiques :	KE	20
MBB020030	* Par séance	KC	5
MBB020040	* Pour l'ensemble du traitement quelque soit le nombre de séances, la cotation ne pourra dépasser un plafond de - Destruction de verrues vulgaires uniques ou multiples (autres que verrues plantaires, unguéales ou planes) :	KC	20
MBB020050	* Destruction d'une verrue en une ou plusieurs séances (traitement global)	KC	8
MBB020060	* Destruction de 2 à 4 verrues en une ou plusieurs séances (traitement global)	KC	10
MBB020070	* Par verrue supplémentaire (au dessus de 4) détruites au cours de la même séance	KC	2

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE II ACTES PORTANT SUR LES TISSUS EN GENERAL

CHAPITRE I PEAU ET TISSU CELLULAIRE SOUS-CUTANE

Article 2 : Actes Opératoires

code	désignation de l'acte	cotation	
MBB020080	* Pour l'ensemble du traitement, quelque soit le nombre de séances, la cotation ne pourra dépasser un plafond de - Destruction de verrues plantaires :	KC	40
MBB020090	* Unique par séance	KC	10
MBB020100	* Multiples (uni ou bilatérales), par séance (avec au maximum 4 séances) - Destruction de verrues péri-unguéales ou de petites tumeurs sous-unguéales (tumeur glomique, botryomycome) nécessitant l'exérèse partielle de l'ongle :	KC	20
MBB020110	* La première séance	KC	10
MBB020120	* En plusieurs séances (uni ou bilatérales) - Destruction de végétations vénériennes :	KC	20
MBB020130	* La première séance	KC	10
MBB020140	* Les suivantes	KC	5
MBB020150	* Pour l'ensemble du traitement quelque soit le nombre de séances, la cotation ne pourra dépasser un plafond de	KC	40
MBB020160	- Incision ou drainage d'une collection isolée ou associée superficielle peu volumineuse.	KC	5
MBB020170	- Incision d'une collection volumineuse sous anesthésie générale. - Traitement des angiomes, télangiectasies, leucoplasies, naevi non pigmentaires, verrues planes, chéloïdes :	KC	20
MBB020180	* Par cryothérapie, injections sclérosantes ou ces traitements combinés, par séance	KE	10
MBB020190	* Electrolyse ou électrocoagulation par séance	KE	10
MBB020200	* Infiltration intra-tissulaire unique ou multiple - Ablation ou destruction de tumeurs cutanées ou sous cutanées bénignes (quelles que soient la dimension et la technique employées) :	KE	10
MBB020210	* Inférieures ou égale à 4 cm ²	KC	10
MBB020220	* Supérieures à 4 cm ²	KC	15
MBB020230	* Ablation ou destruction de tumeurs bénignes sous-cutanées ou sous-aponévrotiques, quelle soit la dimension ou la technique employée sur les parties découvertes de la tête, du cou et des mains. - Ablation ou destruction de naevi pigmentaires ou de tumeurs cutanées malignes (quelque soit la technique employée et le nombre de séance) :	KC	15
MBB020240	* Tumeurs n'atteignant pas 4 cm ²	KC	20
MBB020250	* De 4 à 8 cm ²	KC	40
MBB020260	* Supérieurs à 8 cm ²	KC	50
MBB020270	- Prélèvement simple de peau ou de muqueuse pour examen histologique	KC	5
MBB020280	- Prélèvement de peau suivi de suture pour examen histologique	KC	7
MBB020290	- Prélèvement de peau suivi de suture pour examen histologique, si ce prélèvement est effectué sur les parties découvertes de la tête, du cou ou des mains	KC	15
MBB020300	- Suture secondaire d'une plaie après avivement	KC	10
MBB020310	- Plastie cutanée hétéro-jambière, l'ensemble des temps	KC	150
MBB020320	- Autoplastie par lambeau unipédiculé à distance (les deux temps, y compris le recouvrement de la région donneuse et l'appareil plâtré éventuel) quelle que soit la surface - Epiplooplastie pour comblement d'une vaste perte de substance extra-abdominale, y compris l'autogreffe cutanée éventuellement associée :	KC	100
MBB020330	* Par lambeau de rotation	KC	150
MBB020340	* Par lambeau libre, y compris les anastomoses - Exérèse ou destruction en masse d'un lupus ou d'une tuberculose verruqueuse, en une ou plusieurs séances :	KC	200

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE II ACTES PORTANT SUR LES TISSUS EN GENERAL

CHAPITRE I PEAU ET TISSU CELLULAIRE SOUS-CUTANE

Article 2 : Actes Opératoires

code	désignation de l'acte	cotation	
MBB020350	* Lésion de moins de 4 cm ²	KC	15
MBB020360	* Lésion de 4 cm ² et plus	KC	30
MBB020370	- Epilation par électrolyse ou électrocoagulation : la séance d'une demi-heure	KE	10
MBB020380	- Capillaroscopie	KE	10
MBB020390	- Ultraviolets pour affection dermatologique : par séance	KE	3
	- Destruction d'un tatouage :		
MBB020400	* Jusqu'à 4 cm	KC	10
MBB020410	* De 4 à 8 cm	KC	15
MBB020420	* Au dessus de 8 cm	KC	20
MBB020430	- Traitement exfoliant de l'épiderme par application de substances lépismatiques(acide salicyclique, acide phénique, naphтол B, résorcine)	KE	15
MBB020440	- Nettoyage de peau et mise à plat des collections suppurées et kystiques , par séance (maximum de 4 séances)	KE	10
MBB020450	- Abrasion des téguments au moyen d'une instrumentation rotative ou d'un matériel équivalent : par séance (maximum 6 séances)	KE	12
MBB020460	- Excision d'une cicatrice vicieuse suivie de suture	KC	20
MBB020470	- Excision des hygromas	KC	15
MBB020480	- Excision d'un anthrax	KC	10
	- Greffes libres de peau totale :		
MBB020490	* Inférieure à 10 cm ²	KC	30
MBB020500	* Supérieure à 10 cm ²	KC	50
MBB020510	* Au dessus de 200 cm ² , par multiple de 200 cm ² , en supplément	KC	20
MBB020520	- Autoplastie par mutation ou glissement	KC	60
MBB020530	- Correction d'une bride rétractile par plastie en Z	KC	50
MBB020540	- Ablation d'une tumeur cutanée suivie de fermeture par balancement des lambeaux ou par greffe	KC	50
MBB020550	Remarque : Pour la chirurgie plastique des téguments de la face, du cou, de la main et des doigts, les chiffres précédents sont à augmenter de 50%		
MBB020560	- Mise en place d'une prothèse d'expansion cutanée	KC	30
MBB020570	- Séance de gonflage d'une prothèse d'expansion cutanée	KE	5

Article 3 : Plaies récentes ou anciennes

code	désignation de l'acte	cotation	
MBB030010	- Régularisation parage et suture éventuelle d'une plaie superficielle et peu étendue des parties molles	KC	5
MBB030020	- Régularisation, épiluchage et suture éventuelle d'une plaie des parties molles, profonde et étendue, sans grosse lésion vasculaire, tendineuse ou nerveuse	KC	20
MBB030030	- Régularisation, épiluchage et suture éventuelle des plans superficiels dans le cadre du traitement d'une plaie vaste ou complexe des membres ou de paroi thoraco-abdominale entraînant des ligatures de gros vaisseaux, des sutures tendineuses et des sutures nerveuses des troncs principaux	KC	40
MBB030040	- Evacuation chirurgicale et drainage des épanchements séro-hématiques des membres avec décollement cutané étendu	KC	40
	- Nettoyage ou pansement d'une brûlure :		
MBB030050	* Surface au-dessous de 10 cm ²	KC	10
MBB030060	* Surface inférieure à 10%	KC	15

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE II ACTES PORTANT SUR LES TISSUS EN GENERAL

CHAPITRE I PEAU ET TISSU CELLULAIRE SOUS-CUTANE

Article 3 : Plaies récentes ou anciennes

code	désignation de l'acte	cotation	
MBB030070	* Surface entre 10 et 20%	KC	40
MBB030080	* Surface supérieure à 20%	KC	60
MBB030090	NB - En cas de brûlures multiples, il convient de considérer les surfaces additionnées (Ces chiffres sont à majorer de 50% s'il s'agit de plaies ou brûlures de la face ou des mains)		
MBB030100	- Extraction de corps étrangers profonds des parties molles - Exérèse de lésions congénitales de la peau et des parties molles de la face et du cou :	KC	20
MBB030110	* Exérèse d'un kyste ou d'une fistule de la première fente branchiale, sans dissection du nerf facial	KC	50
MBB030120	* Exérèse d'un kyste ou d'une fistule de la première fente branchiale, avec dissection du nerf facial	KC	100
MBB030130	* Exérèse d'un kyste ou d'une fistule de la deuxième fente branchiale	KC	80
MBB030140	* Exérèse d'un kyste ou d'une fistule de la troisième ou de la quatrième fente branchiale	KC	80
MBB030150	* Exérèse d'un kyste de la queue du sourcil	KC	40

CHAPITRE II VAISSEAUX

Article 1 : Actes de pratique courante sur les artères et les veines

code	désignation de l'acte	cotation	
MBC010010	- Injection intra-veineuse	KE	2
MBC010020	- Ponction d'un gros tronc veineux de la tête ou du cou	KE	3
MBC010030	- Découverte d'une veine périphérique.	KC	10
MBC010040	- Ponction artérielle percutanée.	KE	5
MBC010050	- Injection intra-artérielle.	KE	5
MBC010060	- Perfusion veineuse aux membres.	KE	5
MBC010070	- Perfusion veineuse au cou ou au thorax.	KE	10
MBC010080	- Mise en place d'un cathéter veineux à demeure par ponction de la jugulaire, de la fémorale ou de la sous-clavière	KE	20
MBC010090	- Transfusion de sang ou d'éléments figurés du sang. Si cet acte est exécuté à l'occasion d'un acte chirurgical pendant la période couverte par l'honoraire global de l'acte, il ne donne pas lieu à cotation.	KE	10
MBC010100	- Transfusion massive supérieure à 3 litres de sang (chez l'adulte) en dehors d'un acte opératoire.	KE	40
MBC010110	- Exanguino-transfusion (minimum 4 litres chez l'adulte).	KE	80
MBC010120	- Surveillance d'une séance de plasmaphérèse.	KE	100
MBC010130	- Surveillance d'une séance de cytophérèse.	KE	10

Article 2 : Actes de chirurgie sur les veines et les artères.

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Abord pour ligature, cathétérisme, suture, sympathectomie péri-artérielle, résection non suivie de rétablissement de la continuité :		
MBC020010	* Vaisseaux principaux des membres	KC	30
MBC020020	* Vaisseaux principaux du cou de la face et de la fesse	KC	50
MBC020030	* Vaisseaux principaux abdominaux pelviens.	KC	80
	- Rétablissement de la continuité artérielle ou veineuse, quelle que soit la technique, en cas de suppression définitive du tronc vasculaire principal, endartériectomie.		
MBC020040	* Vaisseaux principaux des membres	KC	150

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE II ACTES PORTANT SUR LES TISSUS EN GENERAL

CHAPITRE II VAISSEAUX

Article 2 : Actes de chirurgie sur les veines et les artères.

code	désignation de l'acte	cotation	
MBC020050	* Vaisseaux principaux du cou de la face et de la fesse - Traitement chirurgical des anévrismes artériels ou artérioveineux en dehors de la suture, et sans rétablissement de la continuité artérielle :	KC	250
MBC020060	* Vaisseaux principaux des membres	KC	80
MBC020070	* Vaisseaux principaux du cou de la face et de la fesse	KC	100
MBC020080	* Vaisseaux principaux abdominaux pelviens - Traitement chirurgical des embolies ou thromboses aiguës des artères ou des veines profondes	KC	150
MBC020090	* Vaisseaux principaux des membres	KC	80
MBC020100	* Vaisseaux principaux du cou de la face et de la fesse	KC	100
MBC020110	* Vaisseaux principaux abdominaux pelviens	KC	150

Article 3 : Cancérologie, maladies systémiques et métaboliques

code	désignation de l'acte	cotation	
MBC030010	- Chimiothérapie régionale du cancer par perfusions intra-artérielles Chimiothérapie anticancéreuse dans le cadre d'une structure à compétence carcinologique (à l'exception des perfusions par pompes portables ou implantables). Chaque série de séances de chimiothérapie doit comporter l'établissement d'un protocole Le protocole doit comporter : 1° L'indication de la pathologie motivant la thérapeutique ; 2° Les produits injectés ; 3° La procédure (bolus, semi-continue, continue) ou les procédures envisagées ; 4° Le nombre de séances prévues ; 5° Les modalités de mise en œuvre de la thérapeutique : injection intraveineuse (l'acte d'injection est compris dans la séance), ou intrathécale, ou intravésicale, ou intrapéritonéale ou intra-artérielle ; 6° Le nom de la structure à compétence carcinologique dans laquelle le traitement est effectué. - Séance de perfusion de substances antimétaboliques, quels que soient le ou les produits utilisés :	KE	80
MBC030020	* Perfusion courte (bolus), par séance d'une durée inférieure à six heures	KE	20
MBC030030	* Perfusion semi-continue, par séance d'une durée égale ou supérieure à six heures et inférieure à vingt-quatre heures	KE	30
MBC030040	* Perfusion continue d'une durée égale ou supérieure à vingt-quatre heures, par séance de vingt-quatre heures	KE	40
MBC030050	- Perfusion courte (bolus), par séance d'une durée inférieure à six heures pour les maladies systémiques ou métaboliques (exp : Biphosphonates, Anti-TNF alpha...) - Surveillance intensive dans un établissement à compétence carcinologique, pratiquant la chimiothérapie ambulatoire et/ou la radiothérapie de haute énergie, d'un malade atteint d'une affection maligne et présentant :	KE	20
MBC030060	* Soit un accident aigu (du type aplasie médullaire, choc consécutif à un traitement chimiothérapique et/ou radiothérapique, compression médiastinale, syndrome abdominal aigu iatrogène, dysphagie majeure, etc...), par séance de vingt-quatre heures	KE	60
MBC030070	* Soit un état précaire prolongé nécessitant des soins constants (antalgiques majeurs, équilibre du métabolisme, prévention de complications graves, traitement d'une détérioration sévère de l'état nutritionnel), par séance de vingt-quatre heures	KE	40
MBC030080	- Les chimiothérapies brèves ou prolongées avec manipulation de cathéter veineux central (extériorisé ou avec site implantable)	KE	80
MBC030090	- Les chimiothérapies avec injection intra-thécale de drogues	KE	80

Article 4 : Actes opératoires effectués sur le système lymphatique

code	désignation de l'acte	cotation	
MBC040010	- Vaisseau lymphatique : injection, découverte, cathétérisme dans un but thérapeutique	KC	20
MBC040020	- Exérèse d'un ganglion ou d'une adénopathie	KC	20

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE II ACTES PORTANT SUR LES TISSUS EN GENERAL

CHAPITRE II VAISSEAUX

Article 4 : Actes opératoires effectués sur le système lymphatique

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Traitement de l'éléphantiasis ou d'un lymphangiome :		
MBC040030	* Segmentaire	KC	80
MBC040040	* Diffus (y compris éventuellement le recouvrement cutané)	KC	120
MBC040050	- Traitement par la méthode compressive de Van der Molen de l'éléphantiasis ou du lymphoedème d'un membre, primitif ou secondaire à un acte thérapeutique, comprenant la réduction par tuyautage et la réalisation de la contention inamovible d'au moins deux segments d'un membre (avec maximum de 5 séances, espacées de 5 jours au moins à 15 jours au plus) par séance	KE	10
MBC040060	- Pose d'une bande adhésive réalisant la contention permanente inamovible d'au moins deux segments de membres, quelle que soit la technique, avec un maximum de deux par semaine	KE	5
	- Curage ganglionnaire d'une région inguinale, axillaire, sous maxillaire, cervicale, mammaire interne :		
MBC040070	* Unilatéral	KC	60
MBC040080	* Bilatéral en un temps	KC	100
MBC040090	- Grand évidement jugulo-maxillaire, carotidien, sous-maxillaire et sus-claviculaire en un temps.	KC	120
MBC040100	- Grand évidement jugulo-parotidien, spinal et sus claviculaire	KC	120
MBC040110	- Grand évidement cervical jugulo-carotidien, spinal et sus claviculaire et médiastino récurrentiel bilatéral	KC	150

CHAPITRE III NERFS

Article 1 : Infiltrations percutanées

code	désignation de l'acte	cotation	
MBD010010	- Ganglion de Gasser	KE	20
MBD010020	- Nerf trijumeau (trou oval ou grand rond), nerf ophtalmique	KE	10
MBD010030	- Nerf maxillaire supérieur ou inférieur à la base du crâne	KE	8
MBD010040	- Branches terminales du trijumeau (sus et sous-orbitaire, à l'épine de spix, mentonnier, dans le canal palatin postérieur, etc...)	KE	5
MBD010050	- Infiltration du nerf phrénique, splanchnique, hypogastrique du sympathique lombaire, du ganglion stellaire ou du ganglion sympathique cervical supérieur	KE	15

Article 2 :

code	désignation de l'acte	cotation	
MBD010060	- Suture nerveuse primitive	KC	60
MBD010070	- Suture nerveuse secondaire	KC	70
MBD010080	- Ablation de tumeur nerveuse avec suture (membre ou autre région)	KC	80
MBD010090	- Greffe nerveuse en un ou deux temps	KC	120
MBD010100	- Libération d'un nerf comprimé	KC	50
MBD010110	- Traitement du syndrome du canal carpien, quelle que soit la technique, avec ou sans synovectomie partielle	KC	50
MBD010120	- Résection caténaire ou ganglionnaire en général	KC	120
MBD010130	- Sympathectomie dorso-lombaire et sous-diaphragmatique	KC	120
MBD010140	- Opération portant sur le nerf splanchnique, le ganglion aortico-rénal ou les nerfs du pédicule rénal	KC	120
MBD010150	- Neurotomie périphérique	KC	40
MBD010160	- Rétablissement de la sensibilité par transplantation cutanée avec le pédicule vasculo-nerveux	KC	120

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE III ACTES PORTANT SUR LA TETE

CHAPITRE I CRANE ET ENCEPHALE

Article 1 : Investigations neurologiques centrales et périphériques.

code	désignation de l'acte	cotation	
MCB010010	- Ponction lombaire avec ou sans injection médicamenteuse	KE	8
MCB010020	- EEG standard	KE	30
MCB010030	- EEG avec cartographie	KE	50
MCB010040	- EEG de 24 h ambulatoire ("HOLTER EEG")	KE	80
MCB010050	- EEG vidéo	KE	70
MCB010060	- EEG de sommeil (ne se cumule pas avec l'enregistrement polysomnographique)	KE	70
MCB010070	- Examen électrocorticographique	KE	70
MCB010080	- Echoencéphalogramme	KE	10
	- Electromyogramme : quel que soit le ou les territoires examinés.		
MCB010090	* Examen électromyographique par oscilloscope, phonie ou enregistrement photo-graphique à faible définition.	KE	15
MCB010100	* Examen électromyographique avec enregistrement photographique à définition normale (enregistrement continu d'au moins trois secondes permettant de discerner sur le document final un signal sinusoïdal de 1000 hertz) ou recherche de spasmodie avec épreuve du garrot sous contrôle E.M.G	KE	30
MCB010110	* Examen de stimulo-détection avec réception musculaire et mesures chronologiques,	KE	20
MCB010120	* Mesure de vitesse de conduction sensitive,	KE	20
MCB010130	* Etude de la vitesse de conduction nerveuse motrice : quel que soit le territoire ou le nombre de troncs explorés,	KE	20
MCB010140	* Recherche d'un bloc de la conduction neuro-musculaire (myasténie avec épreuve de stimulation répétitive),	KE	30
	- Potentiels évoqués		
MCB010150	* Moteurs (par stimulation magnétique),	KE	30
MCB010160	* Somesthésiques étagés,	KE	30
MCB010170	* Visuels,	KE	30
MCB010180	* Auditifs du tronc cérébral,	KE	30
MCB010190	* Auditifs du tronc cérébral avec anesthésie	KE	40
MCB010200	* Myogéniques (vestibulaires),	KE	30
	- Electro -rétinogramme		
MCB010210	* Simple,	KE	30
MCB010220	* Dynamique,	KE	30
	- Potentiels évoqués cognitifs (endogènes)		
MCB010230	* Variation contingente négative,	KE	40
MCB010240	* Onde P300,	KE	40
MCB010250	* Potentiel de préparation motrice,	KE	40
MCB010260	- Electro-oculographie,	KE	30
MCB010270	- Posturographie statique et dynamique sur plate-forme multitest,	KE	50
MCB010280	- Epreuves vestibulaires et d'oculomotricité,	KE	50
MCB010290	- Videonystagmographie,	KE	50
MCB010300	- Réflexe H.	KE	20
MCB010310	- EMG complet (détection, VCN motrices et sensibles, reflexe H)	KE	50
MCB010320	- EMG global (de surface)	KE	30
	- Enregistrement du sommeil		
MCB010330	* Polygraphie simple ambulatoire ("HOLTER") comportant EEG,EOG et EMG	KE	80

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE III ACTES PORTANT SUR LA TETE

CHAPITRE I CRANE ET ENCEPHALE

Article 1 : Investigations neurologiques centrales et périphériques.

code	désignation de l'acte	cotation	
MCB010340	* Polysomnographie de nuit complète (EEG, EOG, EMG, ECG, Respiration naso-buccale, respiration thoraco-abdominale, saturation d'O2)	KE	100
MCB010350	* Polysomnographie de sieste (EEG, EOG, EMG, ECG, Respiration naso-buccale, respiration thoraco-abdominale, saturation d'O2)	KE	80
MCB010360	- Biopsie neuro-musculaire	KC	30

Article 2 : Explorations chirurgicales

code	désignation de l'acte	cotation	
MCB020010	- Trous de trépan explorateurs, quel qu'en soit le nombre	KC	40
MCB020020	- Volet décompressif	KC	100
MCB020030	- Implantation intracérébrale d'électrodes pour enregistrement de longue durée	KC	60

Article 3 : Actes thérapeutiques

code	désignation de l'acte	cotation	
MCB030010	- Trous de trépan et ponction d'un abcès ou d'un hématome intra-crânien	KC	80
1° Exérèse d'une lésion expansive. Les coefficients de cet article comprennent l'exérèse de la lésion et de ses différents prolongements éventuels, quel que soit leur localisation :			
a) Lésions expansives sustentorielles :			
MCB030020	* Lésion de la voûte du crâne	KC	120
MCB030030	* Lésion extra-parenchymateuse de la convexité	KC	200
MCB030040	* Lésion intra-parenchymateuse des hémisphères	KC	200
MCB030050	* Lésion des ventricules latéraux	KC	300
MCB030060	* Lésion du troisième ventricule	KC	300
MCB030070	* Lésion de la ligne médiane (commissures et faux)	KC	300
b) Lésions expansives des régions sellaire et pinéale :			
MCB030080	* Lésion hypophysaire intrasellaire (voie rhinoseptale)	KC	200
MCB030090	* Lésion hypophysaire à extension suprasellaire (quelle que soit la voie)	KC	250
MCB030100	* Lésion exclusivement suprasellaire (voie sous-frontale ou ptériorale)	KC	300
MCB030110	* Lésion expansive de la région pinéale	KC	300
c) Lésions expansives de la base du crâne :			
MCB030120	* Lésion de l'étage antérieur	KC	300
MCB030130	* Lésion du clivus et de la petite aile du sphénoïde	KC	300
MCB030140	* Lésion du clivus et de l'incisure tentorielle	KC	400
MCB030150	* Tumeur postérieure de l'orbite (par voie neurochirurgicale)	KC	250
d) Lésions expansives sous-tentorielles :			
MCB030160	* Tumeur des hémisphères cérébelleux	KC	200
MCB030170	* Tumeur du vermis cérébelleux et/ou du quatrième ventricule	KC	250
MCB030180	* Tumeur du tronc cérébral	KC	300
MCB030190	* Tumeur de l'angle ponto-cérébelleux	KC	450
MCB030200	* Tumeur de la tente du cervelet ou du trou occipital	KC	300
2° Lésions infectieuses et parasitaires :			
MCB030210	- Traitement d'un empyème extra-parenchymateux	KC	100

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE III ACTES PORTANT SUR LA TETE

CHAPITRE I CRANE ET ENCEPHALE

Article 3 : Actes thérapeutiques

code	désignation de l'acte	cotation	
MCB030220	- Ponction d'un abcès intra-parenchymateux	KC	80
MCB030230	- Exérèse d'un abcès ou d'une parasitose intra-parenchymateuse	KC	200
3° Anévrismes artériels intra-crâniens :			
MCB030240	- Exclusion d'un anévrisme artériel supra-tentorial par voie neurochirurgicale	KC	300
MCB030250	- Exclusion d'un anévrisme artériel vertébrobasilaire par voie neurochirurgicale	KC	300
MCB030260	- Exclusion en un temps de deux anévrismes artériels (ou plus) par voie neurochirurgicale	KC	350
4° Anévrismes artério-veineux intra-crâniens :			
MCB030270	- Exérèse des anévrismes artério-veineux méningés	KC	200
MCB030280	- Exérèse des anévrismes artério-veineux corticaux à pédicule unique	KC	200
MCB030290	- Exérèse des anévrismes artério-veineux profonds ou corticaux à pédicules multiples	KC	300
5° Autres lésions vasculaires cérébrales :			
MCB030300	- Evacuation d'un hématome intra-cérébral sustentorial	KC	120
MCB030310	- Evacuation d'un hématome cérébelleux	KC	200
MCB030320	- Anastomoses vasculaires extra-intra-crâniennes	KC	200
6° Lésions traumatiques superficielles :			
MCB030330	- Excision d'une plaie du cuir chevelu - Traitement opératoire du scalp :	KC	40
MCB030340	* Sans greffe	KC	30
MCB030350	* Avec greffe ou autoplastie - Traitement opératoire d'un embarrure de la voûte :	KC	80
MCB030360	* Fermée	KC	100
MCB030370	* Ouverte	KC	120
MCB030380	- Cranioplastie par matériel (prothèse, homo ou autogreffe)	KC	100
7° Lésions traumatiques intra-crâniennes :			
MCB030390	- Evacuation d'un hématome extra-dural	KC	150
MCB030400	- Evacuation d'un hématome sous-dural aigu et/ou traitement d'une contusion cérébrale	KC	120
MCB030410	- Evacuation d'un hématome sous-dural chronique	KC	80
MCB030420	- Mesure de la pression intra-crânienne par capteur intra-crânien	KC	40
MCB030430	- Traitement d'une plaie crânio-cérébrale	KC	150
MCB030440	- Traitement d'une fistule traumatique du liquide céphalo-rachidien	KC	200
8° Dérivation du liquide céphalo-rachidien :			
MCB030450	- Pose d'un drainage ventriculaire externe	KC	40
MCB030460	- Dérivation ventriculo-atriale ou péritonéale, lombo-péritonéale	KC	120
MCB030470	- Dérivation kysto ou sous duro-péritonéale	KC	120
MCB030480	- Ablation d'une dérivation externe	KC	30
MCB030490	- Ventriculo-cisternostomie	KC	150
9° Malformations crânio-encéphaliques :			
MCB030500	- Traitement des méningo-encéphalocèles - Traitement des craniosténoses	KC	120
MCB030510	* Par tranchées	KC	200

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE III ACTES PORTANT SUR LA TETE

CHAPITRE I CRANE ET ENCEPHALE

Article 3 : Actes thérapeutiques

code	désignation de l'acte	cotation	
MCB030520	* Par transposition de volets	KC	250
10° Interventions réparatrices :			
MCB030530	- Crânioplastie	KC	120
MCB030540	- Crânioplastie avec réparation de la voûte orbitaire	KC	200
11° Chirurgie fonctionnelle :			
MCB030550	- Interventions stéréotaxiques avec repérages électro-physiologiques	KC	300
MCB030560	- Hémisphérectomie	KC	300
MCB030570	- Excision d'une zone épileptogène avec enregistrement corticographique	KC	200
12° Neurochirurgie de la douleur :			
- Neuralgie Faciale :			
MCB030580	* Thermocoagulation du trijumeau	KC	100
MCB030590	* Thermocoagulation facettaire, quels que soient le nombre d'étages ou de côtés traités	KC	40
MCB030600	* Traitement chirurgical d'un conflit artère-nerf intra-crânien	KC	200
MCB030610	- Myélotomie ou cordotomie (percutanée ou ouverte)	KC	150
MCB030620	- Implantation d'une électrode épidurale	KC	40
MCB030630	- Implantation d'un stimulateur médullaire	KC	80
MCB030640	- Implantation sous-arachnoïdienne d'un réservoir ou d'une pompe	KC	100
MCB030650	- Suture et greffe de Nerf cranien	KC	200
13° Traitement des malformations cérébrales :			
- Kyste Arachnoïdien			
MCB030660	* Drainage interne	KC	150
MCB030670	* Exérèse	KC	200
MCB030680	- Biopsie stéréotaxique d'une tumeur	KC	250

CHAPITRE II ORBITE, OEIL

Article 1 : Actes d'exploration clinique

code	désignation de l'acte	cotation	
MCC010010	- Fluoroscopie	KE	10
MCC010020	- Angiographie rétinienne fluorescéinique (clichés photographiques compris)	KE	35
MCC010030	- Angiographie en fluorescence au vert d'indocyanine et en lumière infrarouge	KE	37
- Campimétrie ou périmétrie manuelle ou automatisée			
MCC010040	* Sans programme spécifique de mesure de seuils	KE	15
MCC010050	* Avec programme spécifique de mesure de seuils	KE	20
MCC010060	- Kératométrie	KE	9
MCC010070	- Périmétrie et campimétrie quantitative	KE	13
MCC010080	- Courbe d'adaptation à l'obscurité	KE	13
MCC010090	- Exploration chromatique centrale et périphérique	KE	10
MCC010100	- Exploration du sens chromatique au test de Farnsworth 100 HUE, assisté par ordinateur avec graphique et score	KE	13
MCC010110	- Electrorétinographie	KE	30

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE III ACTES PORTANT SUR LA TETE

CHAPITRE II ORBITE, OEIL

Article 1 : Actes d'exploration clinique

code	désignation de l'acte	cotation	
MCC010120	- Electro-oculogramme (oculographie sensorielle et motrice)	KE	30
MCC010130	- Bilan électrophysiologique oculaire (comportant électrorétinographie, électro-oculogramme et potentiels évoqués visuels)	KE	45
MCC010140	- Examen fonctionnel détaillé de la motilité oculaire dans le strabisme et les hétérophories	KE	10
MCC010150	- Examen sensori-moteur dans le strabisme et l'amblyopie	KE	15
MCC010160	- Biomicroscopie du fond de l'œil avec verre de contact à trois miroirs ou panoramique, associée ou non à une gonioscopie	KE	11
MCC010170	- Gonioscopie	KE	9
MCC010180	- Tonographie au tonomètre électronique	KE	13
MCC010190	- Courbe de tension (quatre fois par jour pendant cinq jours)	KE	13
MCC010200	- Echographie simple en mode A	KE	9
MCC010210	- Echographie oculaire et orbitaire (en mode B ou en modes A et B)	KE	19
MCC010220	- Echographie oculaire avec calcul des différents paramètres et de la puissance du cristallin artificiel	KE	19
MCC010230	- Biomicroscopie aux ultra-sons	KE	15
MCC010240	- Microscopie spéculaire de l'endothélium cornéen et clichés photographiques - Première adaptation et/ou changement de lentilles avec pose et surveillance (pendant les 6 premiers mois) de lentilles optiques correctrices.	KE	13
MCC010250	* Pour un œil	KE	30
MCC010260	* Pour les deux yeux	KE	40
MCC010270	- Adaptation de lentilles thérapeutiques ou lentilles pansements	KE	20
MCC010280	- Kératosthésie	KE	10
MCC010290	- Rétinographie (avec maximum de deux épreuves par an)	KE	10
MCC010300	- Pachymétrie cornéenne	KE	15
MCC010310	- Fond d'œil par ophtalmoscopie indirect chez le prématuré ou le nouveau-né	KE	15
MCC010320	- Mesure du tonus oculaire sous anesthésie générale	KE	15
MCC010330	- Scanning laser ophtalmoscopie	KE	20
MCC010340	- Tomographie en cohérence optique	KE	20

Article 2 : Opérations sur les paupières, les sourcils et la région orbito-faciale

code	désignation de l'acte	cotation	
MCC020010	- Réfection palpébrale simple pour lésion traumatique, tumorale ou neurologique	KC	60
MCC020020	- Réfection palpébrale totale en plusieurs plans, quelle que soit la technique, pour lésion traumatique, tumorale ou neurologique	KC	90
MCC020030	- Chirurgie fonctionnelle du ptôsis et de la lagophtalmie	KC	80
MCC020040	- Autoplastie palpébrale	KC	90
MCC020050	- Intervention chirurgicale sur les bords palpébraux (blépharorrhaphie, tarsorrhaphie et canthoplastie)	KC	20
MCC020060	- Traitement chirurgical du chalazion et/ou des kystes des paupières	KC	15
MCC020070	- Traitement chirurgical de l'entropion ou ectropion, ou du trichiasis ou du blépharochalasis	KC	30
MCC020080	- Electrolyse ciliaire au laser	KC	15
MCC020090	- Extraction d'un corps étranger de l'orbite	KC	60
MCC020100	- Biopsie de paupière - Ablation ou destruction du xanthélasma :	KC	15
MCC020110	* Lésion unique	KC	20

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE III ACTES PORTANT SUR LA TETE

CHAPITRE II ORBITE, OEIL

Article 2 : Opérations sur les paupières, les sourcils et la région orbito-faciale

code	désignation de l'acte	cotation	
MCC020120	* Lésions multiples, en une ou plusieurs séances uni ou bilatérales	KC	30
MCC020130	- Exérèse de lésion cutanée du sourcil - Exérèse transfixiante de lésion d'une paupière,	KC	20
MCC020140	* Sans libération du canthus latéral	KC	30
MCC020150	* Avec libération du canthus latéral	KC	40
MCC020160	- Injection rétrobulbaire en série	KE	8
MCC020170	- Suture des plaies cutané-muqueuses des paupières	KC	30
MCC020180	- Orbitotomie par voie antérieure avec extraction de corps étrangers ou de tumeurs ou de pseudo-tumeurs inflammatoires (kyste dermoïde de l'orbite)	KC	80
MCC020190	- Orbitotomie avec drainage éventuel d'un phlegmon de l'orbite	KC	50
MCC020200	- Orbitotomie avec trépanation osseuse pour tumeurs ou pseudo-tumeurs	KC	100
MCC020210	- Enucléation	KC	50
MCC020220	- Enucléation ou éviscération avec insertion de sphère pour prothèse	KC	80
MCC020230	- Exentération de l'orbite	KC	90
MCC020240	- Traitement d'une plaie perforante du globe	KC	60
MCC020250	- Traitement des gros délabrements post-traumatiques récents de la région orbitaire intéressant : paupières, globe, os	KC	100
MCC020260	- Suture de plaie des muscles oculomoteurs	KC	60
MCC020270	- Réinsertion post traumatique de muscles oculomoteurs	KC	80
MCC020280	- Ablation d'une tumeur de l'orbite avec intervention intracrânienne. Pour l'équipe d'ophtalmo	KC	100
MCC020290	- Réfection totale d'une cavité orbitaire avec greffe(muqueuse, dermo-épidermique ou de peau totale).	KC	100

Article 3 : Opérations sur l'appareil lacrymal

code	désignation de l'acte	cotation	
MCC030010	- Cathétérisme des voies lacrymales avec anesthésie régionale	KC	10
MCC030020	- Cathétérisme avec pose d'une sonde bicanaliculo-nasale	KC	40
MCC030030	- Ablation totale ou partielle d'une glande lacrymale	KC	30
MCC030040	- Ablation chirurgicale du sac lacrymal	KC	30
MCC030050	- Dacryocystorhinostomie ou lacodacryostomie	KC	100
MCC030060	- Réparation canaliculaire avec ou sans intubation	KC	80
MCC030070	- Pose d'un clou méatique en cas d'atrésie ou de sécheresse oculaire	KC	25
MCC030080	- Fermeture de point lacrymal par cautérisation au laser	KC	10
MCC030090	- Extraction de corps étranger des voies lacrymales	KC	20
MCC030100	- Incision de l'appareil lacrymal avec ou sans drainage	KC	10
MCC030110	- Biopsie de la glande ou du sac lacrymal	KC	15

Article 4 : Chirurgie de la conjonctive et du segment antérieur du globe

code	désignation de l'acte	cotation	
MCC040010	- Exploration et suture d'une plaie simple de conjonctive - Ablation ou destruction d'une lésion conjonctivale ou cure de symblépharon :	KC	25
MCC040020	* Suivie d'autoplastie conjonctivale par glissement	KC	25
MCC040030	* Suivie de greffe conjonctivale ou de muqueuse buccale	KC	50

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE III ACTES PORTANT SUR LA TETE

CHAPITRE II ORBITE, OEIL

Article 4 : Chirurgie de la conjonctive et du segment antérieur du globe

code	désignation de l'acte	cotation	
MCC040040	- Recouvrement conjonctival	KC	20
MCC040050	- Greffe de conjonctive (hétéogreffe ou muqueuse buccale)	KC	50
MCC040060	- Cryoapplication de la cornée et cryoapplication sur la conjonctive bulbaire ou palpébrale, par séance	KC	10
MCC040070	- Traitement d'une plaie simple cornéenne ou cornéosclérale, unique ou multiple, sous microscope opératoire	KC	50
MCC040080	- Traitement d'une plaie complexe de la cornée (avec hernie de l'iris ou du vitré) et/ou d'une plaie de la sclérotique (suivie d'indentation et de coagulation)(traitement sous microscope opératoire)	KC	90
MCC040090	- Traitement de plaies anfractueuses de la cornée, avec ou sans recouvrement, avec ou sans résection irienne	KC	60
	- Traitement du ptérygion :		
MCC040100	* Ablation chirurgicale simple	KC	25
MCC040110	* Ablation chirurgicale suivie de greffe de conjonctive ou muqueuse buccale	KC	60
MCC040120	- Biopsie de la conjonctive	KC	8
MCC040130	- Injection sous conjonctivale	KE	5
MCC040140	- Ponction de la chambre antérieure de l'œil à visée diagnostique ou thérapeutique	KE	15
MCC040150	- Traitement chirurgical d'herpès cornéen ou d'ulcère infectieux	KC	10
MCC040160	- Greffe de la cornée	KC	120
MCC040170	- Traitement du tatouage de la cornée, quel que soit le nombre de séances	KE	15
MCC040180	- Autokératoplastie par rotation	KC	120
MCC040190	- Kératoplastie lamellaire	KC	90
MCC040200	- Kératoplastie transfixiante avec ou sans iridectomie périphérique	KC	120
MCC040210	- Kératoplastie avec extraction du cristallin et implantation	KC	150
MCC040220	- Greffe de membrane amniotique	KC	100
MCC040230	- Kératoprothèse	KC	150
MCC040240	- Biopsie de la cornée	KE	10
MCC040250	- Prélèvement superficiel de la cornée pour frottis ou culture	KE	10
	- Exérèse de tumeur du limbe		
MCC040260	* Sans greffe lamellaire	KC	60
MCC040270	* Avec greffe lamellaire	KC	100

Article 5 : Chirurgie du segment postérieur du globe

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Traitement du décollement de la rétine par indentation et coagulation quelles qu'en soient les techniques		
MCC050010	* limitées à un quadrant	KC	100
MCC050020	* Etendues (de plus d'un quadrant à toute la circonférence)	KC	150
MCC050030	- Pelage de membrane maculaire avec vitrectomie associée ou non à un tamponnement interne	KC	120
MCC050040	- Chirurgie des néovaisseaux sous-rétiniens maculaires	KC	120
MCC050050	- Séance de destruction de lésions chorio-rétiniennes par cryo-application trans-sclérale, par séance	KC	60
MCC050060	- Séance de destruction des zones d'ischémie rétinienne par cryo-application trans-sclérale, par séance	KC	60
MCC050070	- Cyclocryothérapie transsclérale	KC	60
MCC050080	- Exérèse de tumeur de l'uvée(iris,corps ciliaire,choroïde)	KC	120

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE III ACTES PORTANT SUR LA TETE

CHAPITRE II ORBITE, OEIL

Article 5 : Chirurgie du segment postérieur du globe

code	désignation de l'acte	cotation	
MCC050090	- Implantation sclérale de matériel pour source de rayonnement (destruction de tumeur)	KC	60
MCC050100	- Ablation de matériel d'indentation	KC	40
MCC050110	- Ablation de silicone	KC	40
MCC050120	- Injection latérobulbaire ou péribulbaire	KE	10
MCC050130	- Vitrectomie postérieure simple	KC	100
MCC050140	- Vitrectomie associée à un tamponnement interne et/ou à une dissection épitréiniennne et/ou à une endocoagulation	KC	130
MCC050150	- Section de brides vitréennes par voie antérieure ou postérieure par photodisruption au laser	KC	50
MCC050160	- Injection intra-vitréenne à visée anti-inflammatoire ou anti-infectieuse y compris l'examen du fond d'œil avant et après injection.	KE	20
MCC050170	- Traitement de la rétine palissadique ou des déchirures sans décollement par photo-coagulation, cryo-application ou diathermo-coagulation, en une ou plusieurs séances, quel que soit le nombre de séances dans une période de vingt jours, par périodes de vingt jours	KC	50
MCC050180	- Remplacement du vitré par voie postérieure	KC	70

Article 6 : Photocoagulation du segment postérieur

Les cotations de cet article ne sont pas cumulables entre elles

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Photocoagulation de la périphérie rétinienne en cas de lésions dégénératives, en vue de la prévention du décollement de la rétine :		
MCC060010	* Limitée à un quadrant	KE	40
MCC060020	* Etendue à plus d'un quadrant, en plusieurs séances, en vue de réaliser un barrage périphérique circonférentiel, par séance (y compris la consultation de contrôle post-laser dans le mois qui suit)	KE	50
MCC060030	- Photocoagulation panrétinienne périphérique en plusieurs séances, par séance (y compris la consultation de contrôle post-laser dans le mois qui suit)	KE	60
MCC060040	- Photocoagulation de la région maculaire avec laser monochromatique ou laser à colorants	KE	60
MCC060050	- Panphotocoagulation des autres lésions de la rétine en une ou plusieurs séances, y compris la consultation de contrôle post laser dans le mois qui suit, par séance	KE	50
MCC060060	- Photothérapie dynamique	KE	70
MCC060070	- Thérapie transpupillaire	KE	70

Article 7 : Traitement de la cataracte

code	désignation de l'acte	cotation	
MCC070010	- Capsulotomie et Iridectomie Laser Yag	KE	60
MCC070020	- Photocoagulation de l'Iris	KE	50
MCC070030	- Cure de hernie de l'iris et/ou du vitré (avec vitrectomie antérieure) avec sutures sous microscope opératoire	KC	60
MCC070040	- Iridoplastie	KE	60
MCC070050	- Extraction intracapsulaire du cristallin sans implantation	KC	80
MCC070060	- Extraction intracapsulaire ou extraction extracapsulaire avec implantation de CA	KC	100
MCC070070	- Extraction extracapsulaire manuelle sans implantation	KC	100
MCC070080	- Extraction extracapsulaire avec implantation de CA dans la chambre postérieure	KC	110
MCC070090	- Extraction du cristallin par phacoémulsification sans implantation	KC	110
MCC070100	- Extraction du cristallin par phacoémulsification avec implantation	KC	120
MCC070110	- Phacophagie	KC	100

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE III ACTES PORTANT SUR LA TETE

CHAPITRE II ORBITE, OEIL

Article 7 : Traitement de la cataracte

code	désignation de l'acte	cotation	
MCC070120	- Extraction du cristallin luxé	KC	130
MCC070130	- Extraction du cristallin ectopique ou subluxé	KC	120
MCC070140	- Capsulotomie chirurgicale	KC	50
MCC070150	- Libération de synéchies ou de brides post opératoires au laser Yag	KE	40
MCC070160	- Libération chirurgicale de synéchies ou de brides post opératoires	KC	40
MCC070170	- Ablation d'implant	KC	50
MCC070180	- Implantation secondaire de cristallin artificiel non suturé	KC	60
MCC070190	- Implantation secondaire de cristallin artificiel suturé	KC	100
MCC070200	- Explantation avec reimplantation	KC	60

Article 8 : Ablation des corps étrangers intra-oculaires (du globe oculaire)

code	désignation de l'acte	cotation	
MCC080010	- Corps étrangers superficiels non transfixiants du segment antérieur - Corps étrangers intra-oculaires :	KE	10
MCC080020	* Dans le segment antérieur de l'œil	KC	50
MCC080030	* Dans le segment postérieur de l'œil	KC	100
	- Corps étrangers transfixiants de la cornée ou de la chambre antérieure :		
MCC080040	* Magnétiques	KC	40
MCC080050	* Non magnétiques	KC	60

Article 9 : traitement du glaucome

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Traitement chirurgical du glaucome :		
MCC090010	* Iridectomie, iridotomie	KC	40
MCC090020	* Simple (cyclodialyse, cyclodiathermie)	KC	60
MCC090030	- Intervention fistulisante du glaucome, quelle qu'en soit la méthode	KC	100
MCC090040	- Trabéculotomie, trabéculéctomie	KC	100
MCC090050	- Traitement du glaucome chronique à angle ouvert par photocoagulation ou photodisruption en une ou deux séances, pour une période de six mois (y compris les contrôles de tension dans le mois qui suit le traitement), par séance	KE	60
MCC090060	- Traitement du glaucome par ultra-sons	KE	60
MCC090070	- Photocoagulation au Laser Yag (Cyclophotocoagulation au laser)	KE	60
MCC090080	- Goniectomie par voie externe	KC	100
MCC090090	- Sclérectomie profonde non transfixiante	KC	110
MCC090100	- Iridotomie ou iridectomie périphérique au laser	KE	50
MCC090110	- Trabéculoplastie ou trabéculorétraction au laser	KE	60
MCC090120	- Exérèse d'une invasion épithéliale de la chambre antérieure	KC	100
MCC090130	- Réfection d'une fistule hypertrophique ou atrophique	KC	50
MCC090140	- Fermeture de fistule de la sclère	KC	50

Article 10 : Opérations sur les muscles de l'oeil

code	désignation de l'acte	cotation	
------	-----------------------	----------	--

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE III ACTES PORTANT SUR LA TETE

CHAPITRE II ORBITE, OEIL

Article 10 : Opérations sur les muscles de l'oeil

code	désignation de l'acte	cotation	
MCC100010	- Chirurgie du strabisme	KC	90
MCC100020	- Correction des paralysies oculo-motrices et du nystagmus	KC	100
MCC100030	- Chirurgie des syndromes rétractiles oculo-moteurs	KC	100

Article 11 : Chirurgie Réfractive (correction des troubles réfractifs)

code	désignation de l'acte	cotation	
MCC110010	- Kératotomie de l'astigmatisme (Kératotomie relaxante pour correction d'astigmatisme cornéen induit)	KC	80
MCC110020	- Photokératectomie au laser excimer	KE	100
MCC110030	- Photokératectomie au lasik	KE	120
MCC110040	- Pose d'implant sur œil phaqué pour la correction de la myopie	KC	100
MCC110050	- Mise en place d'anneaux intracornéens	KC	100

CHAPITRE III OREILLE

Article 1 : Investigations:

Ces investigations doivent comporter la rédaction d'un compte rendu

code	désignation de l'acte	cotation	
MCD010010	- Examen audiométrique tonal ou vocal	KE	15
MCD010020	- Impédancemétrie	KE	10
MCD010030	- Examen audiométrique spécial de l'enfant	KE	15
MCD010040	- Audiométrie tonale avec impédancemétrie	KE	25
MCD010050	- Oto-émissions acoustiques	KE	30
MCD010060	- Examen labyrinthique calorique	KE	15
MCD010070	- Examen labyrinthique postural	KE	30
MCD010080	- Exploration vestibulaire avec enregistrement VNG,ENG,...	KE	30

Article 2 : Opérations sur l'oreille externe

code	désignation de l'acte	cotation	
MCD020010	- Ablation de bouchon de cérumen ou épidermique uni ou bilatéral	KE	5
MCD020020	- Ablation de bouchon épidermique sous anesthésie générale - Ablation de corps étranger	KE	10
MCD020030	* Non enclavé, du conduit auditif externe	KE	5
MCD020040	* Enclavé, du conduit auditif externe (AG)	KE	10
MCD020050	* Nécessitant une opération sanglante	KC	30
MCD020060	- Exérèse d'une tumeur osseuse bénigne oblitérante du conduit auditif externe	KC	60
MCD020070	- Traitement par curetage d'un othématome important ou périchondrite	KC	20
MCD020080	- Chirurgie corrective bilatérale des oreilles décollées	KC	60
MCD020090	- Reconstitution du pavillon de l'oreille pour aplasie ou mutilation grave, avec greffe cartilagineuse, non compris les temps de préparation des lambeaux cutanés	KC	120
MCD020100	- Résection simple d'une tumeur maligne de l'oreille externe	KC	25
MCD020110	- Résection large d'une tumeur maligne de l'oreille externe	KC	60
MCD020120	- Plastie d'un lobule bifide de l'oreille externe, un coté	KC	15

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE III ACTES PORTANT SUR LA TETE

CHAPITRE III OREILLE

Article 2 : Opérations sur l'oreille externe

code	désignation de l'acte	cotation	
MCD020130	- Ablation chirurgicale d'une chéloïde de l'oreille	KC	25
MCD020140	- Biopsie d'une tumeur du conduit auditif externe et ou de l'oreille moyenne sous microscope	KC	15

Article 3 : Opérations sur l'oreille moyenne

code	désignation de l'acte	cotation	
MCD030010	- Paracentèse du tympan unilatérale	KC	10
MCD030020	- Ablation d'un polype de l'oreille moyenne	KC	10
MCD030030	- Injection transtympanique, avec maximum de quatre	KE	10
MCD030040	- Drainage permanent transtympanique sous microscopie pour otite séreuse (traitement global)	KC	30
MCD030050	- Traitement des otites chroniques par aspiration sous microscope : La séance (avec maximum de six séances)	KE	10
MCD030060	- Mastoïdectomie	KC	80
MCD030070	- Evidement pétro-mastoïdien	KC	120
MCD030080	- Exploration chirurgicale de l'oreille moyenne sous microscope	KC	80
MCD030090	- Myringoplastie simple	KC	80
MCD030100	- Chirurgie de l'otospongiose	KC	150
MCD030110	- Tympanoplastie avec temps fonctionnel (ossiculoplastie), quelle que soit la technique	KC	150
MCD030120	- Résection du rocher pour tumeur de l'oreille moyenne	KC	200
MCD030130	- Petrectomie large pour tumeur maligne	KC	300
MCD030140	- Oto-neuro-chirurgie (voie translabyrinthique, rétro-sigmoïde, chirurgie de la base du crâne)	KC	200
MCD030150	- Implant cochléaire	KC	200

Article 4 : Nerf facial

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Traitement chirurgical d'une paralysie faciale		
MCD040010	* Par greffe intrapétreuse	KC	150
MCD040020	* Par décompression intrapétreuse (2ème et/ou 3ème portion)	KC	150
MCD040030	* Par décompression de la 1ère portion par voie sus pétreuse avec ou sans ablation du ganglion géniculé	KC	200

CHAPITRE IV FACE

Article 1 : Nez

code	désignation de l'acte	cotation	
MCE010010	- Traitement du rhinophyma par décortication sans réparation	KC	30
MCE010020	- Plastie narinaire réparatrice uni ou bilatérale	KC	80
MCE010030	- Traitement chirurgical de la rhinite atrophique	KC	60
MCE010040	- Traitement de la rhinite atrophique uni ou bilatérale par injection de substance plastique	KE	30
MCE010050	- Réduction d'une fracture récente du nez avec ou sans appareillage	KE	20
MCE010060	- Rhinoplastie post-traumatique, y compris le traitement de la cloison	KC	100
MCE010070	- Rhinoplastie avec greffe osseuse ou cartilagineuse	KC	120
MCE010080	- Chirurgie réparatrice de la pyramide nasale avec greffe osseuse ou cartilagineuse, non compris les temps de préparation de lambeaux cutanés	KC	120
MCE010090	- Ablation d'un corps étranger non enclavé des fosses nasales	KE	5

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE III ACTES PORTANT SUR LA TETE

CHAPITRE IV FACE

Article 1 : Nez

code	désignation de l'acte	cotation	
MCE010100	- Ablation d'un corps étranger enclavé des fosses nasales	KE	10
MCE010110	- Hémostase nasale pour épistaxis	KE	10
MCE010120	- Turbinectomie unilatérale	KC	15
MCE010130	- Résection de crête de cloison	KC	15
MCE010140	- Résection ou reposition de la cloison à visée réparatrice	KC	60
MCE010150	- Traitement d'une synéchie nasale	KC	10
MCE010160	- Traitement d'une oblitération choanale membraneuse unilatérale	KC	20
MCE010170	- Traitement d'une oblitération choanale osseuse	KC	100
MCE010180	- Traitement d'un hématome ou abcès de la cloison	KC	10
MCE010190	- Traitement d'une polypose nasale unilatérale en une ou plusieurs séances (y compris les récidives dans les trois mois)	KC	15
MCE010200	- Fermeture autoplastique d'une communication bucco-nasale ou bucco-sinusale	KC	70

Article 2 : Sinus

code	désignation de l'acte	cotation	
MCE020010	- Ponction isolée du sinus maxillaire	KE	10
MCE020020	- Lavage de sinus par ponction ou par méthode de proëtz avec maximum de dix séances (la séance)	KE	5
MCE020030	- Trépano-ponction du sinus frontal	KC	15
MCE020040	- Traitement par drainage permanent et instillations par voie endo-nasale d'une sinusite maxillaire	KE	30
MCE020050	- Traitement d'une lésion non maligne du sinus maxillaire, quelle qu'en soit l'origine, par trépanation de la fosse canine	KC	80
MCE020060	- Traitement chirurgical par trépanation externe d'une atteinte infectieuse ou d'une lésion non maligne ethmoïdo-frontale unilatérale	KC	80
MCE020070	- Traitement chirurgical d'un ostéome ethmoïdo-frontal	KC	100
MCE020080	- Traitement d'une pansinusite unilatérale, quelle que soit la voie d'abord	KC	120
MCE020090	- Traitement chirurgical d'une tumeur maligne des sinus	KC	180

Article 3 : Chirurgie endonasale avec optiques

code	désignation de l'acte	cotation	
MCE030010	- Meatomie moyenne unilatérale	KC	80
MCE030020	- Ethmoïdectomie antérieure (infundibulotomie) unilatérale	KC	100
MCE030030	- Ethmoïdectomie totale fronto-ethmoïdo-maxillaire unilatérale	KC	120
MCE030040	- Ethmoïdectomie totale fronto-ethmoïdo-maxillaire avec sphénoïdotomie unilatérale	KC	150
MCE030050	- Drainage du sinus frontal unilatéral	KC	80
MCE030060	- Sphénoïdotomie unilatérale	KC	100

Article 4 : Traitement de diverses lésions de la face

code	désignation de l'acte	cotation	
MCE040010	- Traitement chirurgical d'une cellulite ou adénite génienne (incision ou drainage filiforme)	KC	10
MCE040020	- Exérèse chirurgicale d'une tumeur maligne suivie de réparation quelle que soit la technique	KC	60
MCE040030	- Traitement chirurgical d'une paralysie faciale par réparation plastique musculo-cutanée quelle que soit la technique	KC	80

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE III ACTES PORTANT SUR LA TETE

CHAPITRE IV FACE

Article 4 : Traitement de diverses lésions de la face

code	désignation de l'acte	cotation	
MCE040040	- Correction de dépression traumatique ou congénitale de la face n'intéressant pas l'orbite, par greffe osseuse, cutanéomuqueuse, dermo-graisseuse ou par matériau inerte (prélèvement du greffon osseux non compris)	KC	80
MCE040050	- Traitement chirurgical d'une collection suppurée de la face, y compris éventuellement les extractions dentaires	KC	40
MCE040060	- Réfection uni ou bilatérale d'un massif osseux par greffe osseuse cartilagineuse, ou par matériaux inertes intéressant l'orbite, l'os malaire, les maxillaires et la mandibule pour lésion congénitale ou ancienne	KC	150

CHAPITRE V BOUCHE, PHARYNX

Article 1 : Lèvres

code	désignation de l'acte	cotation	
MCF010010	- Réfection partielle d'une lèvre détruite par tumeur ou traumatisme	KC	80
MCF010020	- Réfection totale d'une lèvre détruite par tumeur ou traumatisme en un ou plusieurs temps - Traitement chirurgical de :	KC	120
MCF010030	* Bec de lièvre unilatéral simple	KC	60
MCF010040	* Bec de lièvre total sans division vélopalatine	KC	80
MCF010050	* Division vélopalatine	KC	100
MCF010060	* Bec de lièvre avec division vélopalatine	KC	120
MCF010070	- Retouche de bec de lièvre ou de division vélopalatine, six mois au moins après l'opération principale	KC	50
MCF010080	- Traitement chirurgical de "double lèvre"	KC	60

Article 2 : Langue

code	désignation de l'acte	cotation	
MCF020010	- Incision d'un abcès de la langue ou du plancher de la bouche par voie buccale	KC	20
MCF020020	- Excision et suture d'une bride fibreuse ou du frein hypertrophié	KC	10
MCF020030	- Excision et suture d'une bride fibreuse ou du frein hypertrophié avec plastie en Z ou en VY	KC	40
MCF020040	- Glossectomie partielle correctrice	KC	60

Article 3 : Plancher de la bouche

code	désignation de l'acte	cotation	
MCF030010	- Incision d'un abcès ou phlegmon de la base de la langue ou du plancher de la bouche par voie sushyoïdienne	KC	40
MCF030020	- Excision par voie buccale d'un kyste du plancher de la bouche	KC	40

Article 4 : Pharynx

code	désignation de l'acte	cotation	
MCF040010	- Adénoïdectomie, y compris le traitement éventuel des complications	KC	20
MCF040020	- Amygdalectomie par dissection chez l'adulte ou l'enfant	KC	40
MCF040030	- Traitement des hémorragies amygdaliennes postopératoires chez l'adulte	KC	20
MCF040040	- Electrocoagulation ou cryothérapie des amygdales ; chaque séance (maximum 06 séances)	KC	5

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE III ACTES PORTANT SUR LA TETE

CHAPITRE V BOUCHE, PHARYNX

Article 4 : Pharynx

code	désignation de l'acte	cotation	
MCF040050	- Ablation d'un polype choanal	KC	20
MCF040060	- Incision d'un abcès simple de l'amygdale	KC	10
MCF040070	- Incision d'un phlegmon péri-amygdalien ou rétro-pharyngien	KC	20
MCF040080	- Ouverture par voie cervicale d'un abcès latéro-pharyngien	KC	50
MCF040090	- Pharyngotomie	KC	100
MCF040100	- Réparation d'un pharyngostome sans lambeau pédiculé	KC	50
MCF040110	- Réparation d'un pharyngostome avec lambeau pédiculé, en un ou plusieurs temps (y compris leur préparation)	KC	180
MCF040120	- Pharyngoplastie pour séquelles de fente vélopalatine, quel que soit le procédé	KC	150
MCF040130	- Véloplastie (fermeture de la fente vélaire)	KC	70

Article 5 : Glandes salivaires

code	désignation de l'acte	cotation	
MCF050010	- Injection de substance de contraste dans les glandes salivaires (cliché non compris) - Traitement chirurgical par voie buccale d'une lithiase salivaire :	KE	15
MCF050020	* Ablation d'un calcul antérieur par incision muqueuse simple	KC	20
MCF050030	* Ablation d'un calcul postérieur par dissection complète du canal excréteur	KC	40
MCF050040	- Traitement opératoire d'une fistule salivaire cutanée	KC	50
MCF050050	- Traitement chirurgical d'une lésion bénigne d'une glande salivaire autre que la parotide	KC	50
MCF050060	- Ablation d'une lésion de la glande parotide sans dissection du nerf facial - Parotidectomie	KC	80
MCF050070	* Exofaciale avec dissection du nerf facial	KC	120
MCF050080	* Totale avec dissection du nerf facial	KC	150
MCF050090	* Totale avec dissection du nerf facial et curage ganglionaire	KC	200
MCF050100	* Totale sans conservation du nerf facial avec curage ganglionaire	KC	180
MCF050110	- Ablation d'une glande salivaire autre que la parotide pour tumeur maligne	KC	80

Article 6 : Traitement de tumeurs diverses

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Prélèvement en vue d'un examen de laboratoire :		
MCF060010	* D'une lésion intrabuccale de l'oro-pharynx	KE	5
MCF060020	* D'une lésion intrabuccale de l'hypo-pharynx ou du cavum	KE	10
MCF060030	- Exérèse d'une tumeur bénigne de la bouche	KC	20
MCF060040	- Ablation par voie endo-buccale de fistules et gros kystes congénitaux	KC	80
MCF060050	- Diathermo-coagulation d'une leucoplasie, d'un lupus ou d'une tumeur bénigne	KE	5
MCF060060	- Glossectomie partielle	KC	50
MCF060070	- Diathermo-coagulation d'une tumeur maligne de la cavité buccale	KC	50
MCF060080	- Diathermo-coagulation d'une tumeur maligne de la cavité buccale avec électrocoagulation maxillaire - Tumeur maligne de l'oro-pharynx ou du plancher de la bouche :	KC	100
MCF060090	* Résection sans curage ganglionaire	KC	80
MCF060100	* Résection avec curage ganglionaire	KC	150

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE III ACTES PORTANT SUR LA TETE

CHAPITRE V BOUCHE, PHARYNX

Article 6 : Traitement de tumeurs diverses

code	désignation de l'acte	cotation	
MCF060110	* Résection avec curage ganglionnaire jugulo-carotidien et sous maxillaire et résection du maxillaire	KC	180
MCF060120	- Ablation d'un fibrome naso-pharyngien	KC	180
MCF060130	- Pharyngectomie avec curage ganglionnaire jugulo-carotidien et sous maxillaire	KC	200

CHAPITRE VI MAXILLAIRES

Article 1 : Les fractures

code	désignation de l'acte	cotation	
MCG010010	- Traitement des fractures des procès alvéolaires avec conservation des dents mobiles et déplacées, traitement radiculaire non compris (Réduction et contention d'une fracture de l'os alvéolaire)	KC	50
MCG010020	- Traitement orthopédique d'une fracture complète des maxillaires sans déplacement (appareillage compris)	KC	60
MCG010030	- Traitement orthopédique d'une fracture complète des maxillaires avec déplacement (appareillage compris)	KC	120
MCG010040	- Traitement sanglant complet par ostéosynthèse des fractures d'un maxillaire quelle que soit leur forme anatomique (contention comprise)	KC	100
MCG010050	- Traitement d'une fracture complète et simultanée des deux maxillaires (appareillage compris) - Fracture du zygoma :	KC	150
MCG010060	* Réduction orthopédique simple	KC	60
MCG010070	* Réduction sanglante et ostéosynthèse - Fracture-disjonction de l'os malaire :	KC	80
MCG010080	* Réduction orthopédique	KC	100
MCG010090	* Traitement sanglant ostéosynthèse	KC	120
MCG010100	* Avec plancher de l'orbite, traitement sanglant, ostéosynthèse avec greffe - Disjonction cranio-faciale :	KC	150
MCG010110	* Traitement orthopédique	KC	120
MCG010120	* Traitement sanglant	KC	150
MCG010130	- Traitement énoptalmique post traumatique par greffe osseuse ou cartilagineuse	KC	150
MCG010140	- Camphopexie transnasale	KC	100
MCG010150	- Traitement chirurgical d'une pseudarthrose (prélèvement des greffons compris)	KC	150

Article 2 : Lésions infectieuses

code	désignation de l'acte	cotation	
MCG020010	- Curetage et ablation des séquestres pour ostéite et nécrose des maxillaires circonscrites à la région alvéolaire	KC	10
MCG020020	- Curetage et ablation des séquestres pour ostéite ou nécrose du corps maxillaire (radiographie indispensable)	KC	50

Article 3 : Malformations maxillo-mandibulaires et tumeurs

code	désignation de l'acte	cotation	
Malformations maxillo-mandibulaires :			
MCG030010	- Prélèvement osseux important ou trépanation d'un maxillaire pour examen histologique	KC	30

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS

TITRE III ACTES PORTANT SUR LA TETE

CHAPITRE VI MAXILLAIRES

Article 3 : Malformations maxillo-mandibulaires et tumeurs

code	désignation de l'acte	cotation	
MCG030020	- Ablation d'une tumeur bénigne des maxillaires ayant entraîné un vaste délabrement osseux - Ostéotomie unilatérale du maxillaire inférieur :	KC	80
MCG030030	* Par voie exo-buccale	KC	80
MCG030040	* Par voie endo-buccale	KC	100
MCG030050	- Ostéotomie segmentaire pour prognatie ou rétrognatie supérieure	KC	150
MCG030060	- Ostéotomie totale pour prognatie ou rétrognatie supérieure (greffe osseuse comprise) - Traitement chirurgical de la prognatie ou rétrognatie inférieure par ostéotomie bilatérale :	KC	200
MCG030070	* Par voie exo-buccale	KC	150
MCG030080	* Par voie endo-buccale	KC	200
MCG030090	- Résection par voie endo-buccale d'un segment mandibulaire n'intéressant pas l'os alvéolaire sans interruption de la continuité osseuse	KC	50
MCG030100	- Résection d'un segment mandibulaire avec interruption de la continuité, quel que soit le procédé (prothèse dentaire éventuelle non comprise)	KC	120
MCG030110	- Résection totale d'un héli-maxillaire inférieur ou du maxillaire supérieur (prothèse dentaire éventuelle non comprise)	KC	120
MCG030120	- Endo-prothèse de reconstitution du maxillaire, de la mandibule	KC	120

Article 4 : Articulation temporo-mandibulaire

code	désignation de l'acte	cotation	
MCG040010	- Traitement orthopédique de luxation uni ou bilatérale récente de la mandibule	KC	10
MCG040020	- Traitement des plaies, traitement opératoire des lésions de l'articulation temporo-maxillaire, septiques, ou aseptiques, quelle que soit la technique - Traitement chirurgical :	KC	40
MCG040030	N.B. / : Pour ces interventions en cas de bilatéralité des lésions, ajouter 50%		
MCG040040	* Réduction sanglante de la luxation temporo-mandibulaire	KC	100
MCG040050	* Ménissectomie, résection du condyle	KC	80
MCG040060	* Luxation récidivante (autres que interventions précédentes)	KC	120
MCG040070	* Ankylose temporo-mandibulaire unilatérale	KC	150
MCG040080	* Arthroplastie par endoprothèse (endoprothèse non comprise)	KC	150
MCG040090	* Constriction permanente extra-articulaire	KC	120
MCG040100	* Ostéotomies multiples des deux maxillaires avec greffe osseuse des séquelles des ankyloses temporo-mandibulaires	KC	200
MCG040110	* Arthrite suppurée	KC	50

Article 5 : Interventions crânio-faciales

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Interventions réparatrices post traumatiques ou tumorales		
MCG050010	* Cranio-plastie	KC	120
MCG050020	* Cranio-plastie par greffes osseuses multiples	KC	150
MCG050030	* Cranio-plastie avec réparation de la voûte orbitaire	KC	200
	- Interventions sur les malformations congénitales		
MCG050040	* Maladie de Crouzon, Apert	KC	300
MCG050050	* Oxycéphalies, scaphocéphalies, plagiocéphalies, brachycéphalies	KC	250

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS DENTISTES

TITRE III ACTES PORTANT SUR LA TETE

CHAPITRE VII DENTS ET GENCIVES

SECTION I : SOINS CONSERVATEUR, OBTURATIONS DENTAIRES DEFINITIVES

L'anesthésie locale ou régionale par infiltration pratiquée pour des actes de cette section ne donne pas lieu à cotation.

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Cavité simple :		
DCH010010	* Traitement global (l'obturation de plusieurs cavités simples sur la même face ne peut être comptée que pour une seule obturation composée intéressant deux faces)	D	10
DCH010020	* Traitement global (l'obturation de plusieurs cavités simples sur la même face ne peut être comptée que pour une seule obturation composée intéressant deux faces), si dent permanente d'un enfant de moins de 14 ans	D	11
	- Cavité composée :		
DCH010030	* Traitement global intéressant deux faces	D	15
DCH010040	* Traitement global intéressant deux faces, si dent permanente d'un enfant de moins de 14 ans	D	18
DCH010050	* Traitement global intéressant trois faces et plus	D	20
	- Soins de la pulpe et des canaux (ces soins ne peuvent être cotés que si l'obturation a été effectuée à l'aide d'une pâte radio-opaque)		
DCH010060	* Pulpotomie, pulpectomie coronaire avec obturation de la chambre pulpaire (traitement global)	D	7
DCH010070	* Coiffage pulpaire pulpectomie coronaire simple et à l'exclusion de l' obturation définitive	D	7
	* Pulpectomie coronaire et radiculaire avec obturation des canaux et soins consécutifs à une gangrène pulpaire (traitement global) :		
DCH010080	** Groupe incisivo-canin	D	12
DCH010090	** Groupe prémolaire	D	15
DCH010100	** Groupe molaire	D	25

SECTION II : SOINS CHIRURGICAUX

L'anesthésie locale ou régionale par infiltration pratiquée pour des actes de cette section ne donne pas lieu à cotation.

code	désignation de l'acte	cotation	
Article 1 : Extraction et traitement des lésions osseuses et gingivales :			
DCH020010	- Resection de capuchon muqueux d'une dent de sagesse	D	15
DCH020020	- Incision d'abcès et drainage	D	6
	- Extraction dentaire (soins post-opératoires compris) :		
	* Extraction dentaire simple y compris le curetage alvéolaire, la régularisation immédiate des bords alvéolaires et le tamponnement immédiat de l'hémorragie :		
DCH020030	** Groupe incisivo-canin	D	8
DCH020040	** Groupe prémolaire	D	12
DCH020050	** Groupe molaire	D	15
	* Extraction de plusieurs dents au cours d'une même séance :		
DCH020060	** Chacune des suivantes : Groupe incisivo-canin	D	3
DCH020070	** Chacune des suivantes : Groupe prémolaire	D	4
DCH020080	** Chacune des suivantes : Groupe molaire	D	4
	* Extraction au cours d'accidents inflammatoires ou osseux aigus (y compris éventuellement l'incision de l'abcès ou de la collection) :		
DCH020090	** Majoration pour la première	D	6
DCH020100	** Majoration pour chacune des suivantes	D	3
DCH020110	* Extraction de la ou des racines d'une dent par alvéolectomie	D	10
DCH020120	* Extraction d'une dent en malposition	D	20

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS DENTISTES

TITRE III ACTES PORTANT SUR LA TETE

CHAPITRE VII DENTS ET GENCIVES

SECTION II : SOINS CHIRURGICAUX

L'anesthésie locale ou régionale par infiltration pratiquée pour des actes de cette section ne donne pas lieu à cotation.

code	désignation de l'acte	cotation	
DCH020130	- Tamponnement alvéolaire pour hémorragie post-opératoire dans une séance autre que celle de l'extraction	D	10
	- Extraction chirurgicale (une radiographie préopératoire est obligatoire) :		
DCH020140	* D'une dent incluse ou enclavée	D	50
DCH020150	* D'une canine incluse	D	50
DCH020160	* D'un odontoïde ou d'une dent incluse ou enclavée	D	50
DCH020170	* D'une dent en désinclusion, non enclavée dont la couronne est partiellement ou entièrement sous muqueuse	D	25
DCH020180	* D'une dent en désinclusion dont la couronne est sous-muqueuse en position palatine ou linguale	D	50
DCH020190	* D'une dent ectopique et incluse (coroné, gonion, branche montante, bord basilaire de la branche et du monton sinus)	D	80
DCH020200	* Germectomie	D	30
DCH020210	* Germectomie d'une dent de sagesse	D	50
	* Extraction chirurgicale d'une dent permanente, incluse, traitement radiculaire, réimplantation, contention :		
DCH020220	** Une dent	D	100
DCH020230	** Deux dents	D	150
DCH020240	- Dégagement chirurgical de la couronne d'une dent permanente incluse	D	40
DCH020250	- Régularisation localisée d'une crête alvéolaire	D	8
DCH020260	- Régularisation étendue de la crête alvéolaire (y compris suture)	D	15
DCH020270	- Régularisation de crête concernant un hémimaxillaire ou de canine à canine	D	30
DCH020280	- Curetage périapical par trépanation vestibulaire avec ou sans résection apicale (traitement du canal compris)	D	40
	- Exérèse chirurgicale d'un kyste : (une radiographie préopératoire est obligatoire)		
DCH020290	* kyste de petit volume par voie alvéolaire élargie	D	15
DCH020300	* kyste étendu aux apex de deux dents nécessitant une trépanation osseuse	D	30
DCH020310	* kyste étendu à un segment important du maxillaire	D	50
DCH020320	* kyste corono-dentaire	D	50
DCH020330	- Cure d'un kyste par marsupialisation	D	25
Article 2 : Chirurgie Pré-prothétique :			
DCH020340	- Désinsertion musculaire vestibulaire partielle	KC	40
DCH020350	- Désinsertion musculaire étendue à tout le vestibule	KC	60
DCH020360	- Désinsertion musculaire du plancher de la bouche avec section des myo-hyoïdiens	KC	80
DCH020370	- Approfondissement d'un vestibule par greffe cutanée	KC	50

SECTION III : HYGIENE BUCCO-DENTAIRE ET TRAITEMENT DES PARODONTOPATHIES

code	désignation de l'acte	cotation	
DCH030010	- Détartrage complet sus et sous gingival (quelque soit le nombre de séances)	D	10
DCH030020	- Traitement des gingivites : détartrage, curetage et surfaçage radiculaire (quatre séances maximum)	D	25
	- Gingivectomie quelle que soit la technique :		
DCH030030	* Partielle	D	25
DCH030040	* Étendue à une hém arcade ou de canine à canine	D	50

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS DENTISTES

TITRE III ACTES PORTANT SUR LA TETE

CHAPITRE VII DENTS ET GENCIVES

SECTION III : HYGIENE BUCCO-DENTAIRE ET TRAITEMENT DES PARODONTOPATHIES

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Intervention à lambeaux quelle soit la technique avec curetage, surfaçage radiculaire et suture		
DCH030050	* De une à trois dents	D	50
DCH030060	* Par dent supplémentaire	D	20
DCH030070	- Intervention à lambeau et traitement d'une lésion osseuse par comblement et suture	D	150
DCH030080	- Greffe gingivale libre, quel que soit le nombre de dents intéressées, avec prélèvement du greffon et suture	D	150
DCH030090	- Hémi-section d'une molaire inférieure ou amputation radiculaire d'une molaire supérieure avec régularisation	D	35
DCH030100	- Ligature métallique dans les parodontopathies	D	10
DCH030110	- Attelle métallique dans les parodontopathies	D	40
DCH030120	- Prothèse attelle de contention quel que soit le nombre de dents ou de crochets	D	70
DCH030130	- Analyse occlusale avec examen de laboratoire et modification de l'articulé par meulage sélectif	D	75
DCH030140	- Frénectomie (excision du frein labial)	D	50

SECTION IV : PEDODONTIE - PREVENTION

code	désignation de l'acte	cotation	
DCH040010	- Couronne pédodontique préformée	D	30
DCH040020	- Resine de scellement des puits et fissures (séalents)	D	15
DCH040030	- Application topique de fluor par gouttière préfabriquée (5 séances maximum) par séance	D	10
DCH040040	- Application topique de fluor par gouttière thermoformée	D	35
DCH040050	- Mainteneur d'espace fixe	D	35
DCH040060	- Appareillage fixe pour blocage d'éruption	D	50
DCH040070	- Guide d'éruption	D	50
DCH040080	- Appareil d'interception mobile	D	150

SECTION V : ORTHOPEDIE DENTO-FACIALE :

code	désignation de l'acte	cotation	
DCH050010	- Examen avec prise d'empreintes diagnostic et durée probable du traitement (radio et photos cotées en sus)	D	20
DCH050020	- Analyse céphalométrique (en supplément) - Actes de prévention et de traitement	D	5
DCH050030	* Traitement préventif par dispositif orthopédique	D	50
DCH050040	* Rééducation du comportement musculaire neuro-musculaire et physiologique par série de 12 séances éventuellement renouvelables chaque séance :	D	8
	* Traitement simple :		
DCH050050	** Ne dépassant pas 6 mois	D	150
DCH050060	** Ne dépassant pas 12 mois	D	300
	- Traitement des dysmorphoses importantes devant durer plusieurs années jusqu'à la période de contention (maximum 3 années)		
DCH050070	* Première année	D	300
DCH050080	* Deuxième année	D	300
DCH050090	* Troisième année	D	300
	- Contention après traitement orthodontique :		

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS DENTISTES

TITRE III ACTES PORTANT SUR LA TETE

CHAPITRE VII DENTS ET GENCIVES

SECTION V : ORTHOPEDIE DENTO-FACIALE :

code	désignation de l'acte	cotation	
DCH050100	* La première année	D	100
DCH050110	* La deuxième année	D	50
DCH050120	- Disjonction intermaxillaire rapide pour dysmorphose maxillaire en cas d'insuffisance respiratoire confirmée - Mise en place sur l'arcade d'une dent permanente incluse	D	180
DCH050130	* Une dent	D	150
DCH050140	* Deux dents - Orthopédie des malformations consécutives au bec de lièvre total ou à la division palatine	D	200
DCH050150	* Forfait annuel par année	D	250
DCH050160	* En période d'attente	D	60

SECTION VI : PROTHESE DENTAIRE

Dispositifs médicaux intra-buccaux sur mesure : (Les prothèses adjoindes et complètes ne peuvent être remplacées qu'après un délai de 3 ans)

code	désignation de l'acte	cotation	
Prothèses dentaires adjoindes :			
- Appareillage (appareil compris)			
DCH060010	* De 1 à 3 dents	D	50
DCH060020	* Par dent supplémentaire	D	5
DCH060030	* Appareillage complet haut et bas	D	300
DCH060040	- Dent prothétique contre-plaquée sur plaque base en matière plastique, supplément	D	15
DCH060050	- Plaque base métallique coulée, supplément	D	80
DCH060060	- Dent prothétique contreplaquée ou massive soudée sur plaque base métallique, supplément	D	20
DCH060070	- Réparation de fracture sur la plaque base en matière plastique - Dents ou crochets ajoutés ou remplacés sur appareil en matière plastique :	D	15
DCH060080	* Premier élément	D	15
DCH060090	* Élément suivant sur l'appareil	D	5
DCH060100	- Dents ou cochets soudés, ajoutés ou remplacés sur un appareil métallique, par élément	D	20
DCH060110	- Réparation de fracture de la plaque base métallique, non compris, s'il y a lieu le remontage des dents sur matière plastique	D	20
DCH060120	- Dents ou crochets remontés sur matière plastique, après réparation de la plaque base métallique par élément	D	5
DCH060130	- Rebasage	D	25
DCH060140	- Prothèse avec attachement (par élément)	D	20
DCH060150	- Remplacement de facette ou dent à tube	D	15
Prothèse dentaire conjointe :			
DCH060160	- Couronne dentaire et élément de bridge en alliage non précieux	D	50
DCH060170	- Dent à tenon ne faisant pas intervenir une technique de coulée	D	40
DCH060180	- Dent à tenon radulaire faisant intervenir une technique de coulée	D	50
DCH060190	- Couronne dentaire ajustée ou coulée, entièrement métallique, couronne télescopique	D	50
DCH060200	- Reconstitution coulée de moignon	D	50

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE III ACTES PORTANT SUR LA TETE

CHAPITRE VIII PROTHESE RESTAURATRICE MAXILLO-FACIALE

Dispositifs médicaux intra-buccaux et faciaux sur mesure

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Appareillage par obturateur (prothèse dentaire éventuelle non comprise)		
MCI000010	* Pour perforation de moins de 1 cm	KC	25
	* Pour perte de substance maxillaire ou mandibulaire :		
MCI000020	** Prothèse partielle	KC	40
MCI000030	** Prothèse complète	KC	80
MCI000040	* Pour perte de substance vélo-palatine	KC	100
MCI000050	- Prothèse à étages pour résection élargie du maxillaire supérieur (prothèse dentaire non comprise)	KC	150
MCI000060	- Chapes de recouvrement (support de prothèse vélo-palatine) par élément	KC	25
MCI000070	- Prothèse de recouvrement pour correction de l'articulé (gouttières)	KC	60
MCI000080	- Appareillage de contention ou de réduction pré et post-opératoire du maxillaire ou de la mandibule (résection chirurgicale ou greffe)	KC	130
MCI000090	- Appareillage par mobilisateur du maxillaire inférieur (quel que soit le modèle)	KC	80
MCI000100	- Appareillage par appui péri-crânien	KC	60
	- Appareillage par appareil guide :		
MCI000110	* Sur une arcade	KC	40
MCI000120	* Sur deux arcades	KC	80
MCI000130	- Appareil de distension des cicatrices vicieuses	KC	80
MCI000140	- Appareil porte-radium de protection des maxillaires pour radiations ionisantes	KC	80
MCI000150	- Appareil de redressement nasal avec appui dento-maxillaire ou péri-crânien	KC	140
MCI000160	- Moulage facial	KC	20
MCI000170	- Prothèse plastique faciale (par exemple, du pavillon de l'oreille ou du nez) ; prise en charge après entente préalable, suivant devis du praticien traitant, avec un maximum de :	KC	250

TITRE IV ACTES PORTANT SUR LE COU

CHAPITRE I TISSU CELLULAIRE, MUSCLES

code	désignation de l'acte	cotation	
MDB000010	- Incision et drainage d'un adénophlegmon cervico-facial	KC	20
MDB000020	- Traitement opératoire du torticolis par ténotomie sous-cutanée	KC	15
MDB000030	- Traitement opératoire du torticolis par ténotomie sous-cutanée Suivi de la confection d'un appareil plâtré	KC	40
MDB000040	- Scalénotomie	KC	40
MDB000050	- Ablation de fistules et gros kystes congénitaux	KC	80

CHAPITRE II LARYNX

Actes de diagnostic et chirurgicaux

code	désignation de l'acte	cotation	
MDC000010	- Etude isolée de la mobilité pharyngo-laryngée lors de la phonation, quelle que soit la technique utilisée et le nombre d'épreuves aux fibres optiques effectuées	KE	10
MDC000020	- Laryngoscopie directe en suspension, avec biopsie(s) éventuelle(s), sous anesthésie générale	KE	20

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE IV ACTES PORTANT SUR LE COU

CHAPITRE II LARYNX

code	désignation de l'acte	cotation	
MDC000030	- Epluchage du larynx sous laryngoscopie en suspension	KE	40
MDC000040	- Nasofibrolaryngoscopie aux optiques	KE	15
MDC000050	- Supplément pour biopsie(s) éventuelle(s)	KE	5
MDC000060	- Panendoscopie des voies aérodigestives supérieures effectuée en salle d'opération, pour le bilan d'une lésion néoplasique, comprenant l'étude du larynx dans ses trois étages, l'étude de la trachée et de l'œsophage jusqu'au cardia et éventuellement l'étude des sinus avec biopsie éventuelle	KE	50
MDC000070	- Dilatation laryngée, par séance	KE	10
MDC000080	- Cryothérapie ou laser des papillomes endolaryngés	KE	10
MDC000090	- Ouverture d'une collection endo ou péri-laryngée par les voies naturelles	KC	20
MDC000100	- Ablation d'un polype du larynx par les voies naturelles	KC	40
MDC000110	- Extraction d'un corps étranger de l'hypopharynx ou du larynx	KE	20
MDC000120	- Tubage du larynx pour obstruction laryngée	KE	40
MDC000130	- Traitement chirurgical par voie externe des sténoses laryngo-trachéales et des paralysies laryngées.	KC	100
MDC000140	- Cordotomie	KC	60
MDC000150	- Laryngectomie partielle (CHEP, CHP, Tucker, sus glottique)	KC	100
MDC000160	- Laryngectomie totale ou sus-glottique	KC	150
MDC000170	- Pharyngo-laryngectomie partielle avec curage ganglionnaire bilatéral	KC	200
MDC000180	- Pharyngo-laryngectomie totale avec curage ganglionnaire bilatéral	KC	250

CHAPITRE III CORPS THYROIDE

code	désignation de l'acte	cotation	
MDD000010	- Hémithyroïdectomie partielle	KC	60
MDD000020	- Hémithyroïdectomie totale	KC	80
MDD000030	- Thyroïdectomie totale	KC	120
MDD000040	- Thyroïdectomie totale avec évidement ganglionnaire	KC	150
MDD000050	- Parathyroïdectomie unilatérale	KC	100
MDD000060	- Cytoponction thyroïdienne	KE	10

CHAPITRE IV TRACHEE - OESOPHAGE

code	désignation de l'acte	cotation	
MDE000010	- Sclérose de varices oesophagiennes	KC	50
MDE000020	- Oesophagotomie, oesophagostomie, traitement chirurgical d'une fistule oesophagienne	KC	80
MDE000030	- Dilatation oesophagienne, maximum 4 séances en six mois. Par séance	KE	50
MDE000040	- Prothèse endo-oesophagienne sous contrôle endoscopique	KC	80
MDE000050	- Diverticulectomie Cervicale ou thoracique	KC	100
MDE000060	- Deconnexion azygopectorale (Schigura)	KC	100
MDE000070	- Traitement d'une plaie de l'œsophage	KC	120
MDE000080	- Résection segmentaire ou totale de l'œsophage avec rétablissement immédiat de la continuité, oesophagoplastie intra ou extra-thoracique en un ou plusieurs temps	KC	250
MDE000090	- Oesophagectomie sans rétablissement de la continuité	KC	150
MDE000100	- Oesophagectomie partielle avec anastomose oesogastrique ou oesojejunaire intrathoracique	KC	150
MDE000110	- Oesophagoplastie gastrique ou colique isolée	KC	250

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE IV ACTES PORTANT SUR LE COU

CHAPITRE IV TRACHEE - OESOPHAGE

code	désignation de l'acte	cotation	
MDE000120	- Enucléation d'une tumeur bénigne de l'œsophage	KC	200
MDE000130	- Cure de reflux gastro-œsophagien ou méga œsophage	KC	200
MDE000140	- Chirurgie itérative du RGO (resection exclue) par nouveau système anti-reflux en D.O. T.	KC	200
MDE000150	- Intubation trachéale isolée en dehors d'une intervention chirurgicale	KE	10
MDE000160	- Intubation trachéo-bronchique sélective pour une intervention chirurgicale endo-thoracique, en supplément	KE	20
MDE000170	- Trachéotomie, trachéostomie, traitement chirurgical d'une plaie de la trachée	KC	50
MDE000180	- Ponction transtrachéale	KC	50
MDE000190	- Dilatation pour sténose trachéale	KC	60
MDE000200	- Dilatation trachéale par séance	KC	10
MDE000210	- Prothèse trachéale ou bronchique ou trachéobronchique (pose ou ablation de prothèse)	KC	90
MDE000220	- Traitement chirurgical d'une anomalie anatomique (hernie hiatale) ou fonctionnelle (méga-œsophage) de la jonction oeso-gastrique	KC	180
MDE000230	- Fistulisation dirigée pour perforation œsophagienne	KC	150
MDE000240	- Reprise anastomose oeso-colique ou œsogastrique cervicale après plastie œsophagienne (sténose traitée par résection-anastomose)	KC	120
MDE000250	- Correction par voie abdominale d'une anomalie de la plastie (siphon, ulcère anastomotique sur anastomose colo-gastrique)	KC	200
MDE000260	- Cure chirurgicale d'une atrésie de l'œsophage	KC	250
MDE000270	- Traitement des malformations congénitales de l'œsophage autre que l'atrésie	KC	150

TITRE V ACTES PORTANT SUR LE RACHIS OU LA MOELLE EPINIÈRE

code	désignation de l'acte	cotation	
MEB000010	- Discographie d'un disque	KE	20
MEB000020	- Réduction d'une scoliose par manoeuvre orthopédique (appareil plâtré compris), chaque séance	KC	40
	- Abord des lésions rachidiennes par voie postérieure :		
MEB000030	* Sans greffon ni ostéosynthèse	KC	120
MEB000040	* Avec greffon ou ostéosynthèse ou les deux, y compris le prélèvement du greffon	KC	150
	- Abord des lésions rachidiennes par voie antérieure ou antérolatérale :		
MEB000050	* Sans greffon ni ostéosynthèse	KC	150
MEB000060	* Avec greffon ou ostéosynthèse ou les deux, y compris le prélèvement du greffon	KC	200
	- Traitement chirurgical d'une scoliose ou d'une cyphose avec réduction et fixation, y compris le prélèvement éventuel du greffon :		
MEB000070	* Sans ostéosynthèse	KC	200
MEB000080	* Avec ostéosynthèse	KC	250
MEB000090	- Traitement d'une scoliose et/ou d'une cyphose, avec réduction, fixation et ostéosynthèse, portant sur au moins cinq niveaux vertébraux, y compris le prélèvement éventuel du greffon.	KC	300
MEB000100	- Traitement chirurgical complet du spondylolisthésis (comprenant au minimum la résection de l'arc postérieur, la réduction, l'ostéosynthèse et la fusion intersomatique), y compris la prise de greffon, la laminectomie éventuelle et la libération des racines	KC	250
MEB000110	- Opérations itératives pour lésions intra-rachidiennes, en supplément	KC	30
MEB000120	- Ponction biopsie vertébrale	KE	20
MEB000130	- Extraction d'un corps étranger intra-rachidien	KC	120
MEB000140	- Ablation isolée du coccyx	KC	30

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE V ACTES PORTANT SUR LE RACHIS OU LA MOELLE EPINIERE

code	désignation de l'acte	cotation	
MEB000150	- Kystes et fistules sacro-coccygiens	KC	60
MEB000160	- Injection épidurale	KE	8
Lésions vasculaires de la moelle :			
MEB000170	- Traitement d'une malformation artério-veineuse médullaire	KC	400
MEB000180	- Evacuation d'un hématome intra-rachidien	KC	150
Traumatisme Vertèbro - Médullaire :			
MEB000190	- Mise en place d'une traction cervicale (étrier, halo)	KC	40
MEB000200	- Réduction non sanglante d'une luxation vertébrale	KC	60
MEB000210	- Ostéosynthèse vertébrale par plaques, tiges ou crochets	KC	150
Lésions expansives rachidiennes et intra-rachidiennes :			
MEB000220	- Ablation d'une tumeur intra-durale, extra-médullaire,	KC	180
MEB000230	- Ablation d'une lésion expansive géante de la queue de cheval	KC	400
MEB000240	- Corporectomie vertébrale avec reconstruction	KC	250
MEB000250	- Exérèse d'une lésion expansive épidurale (plus ou moins vertébrale)	KC	150
MEB000260	- Exérèse d'une lésion intramédullaire (inférieure ou égale à quatre métamères)	KC	300
MEB000270	- Exérèse d'une lésion intramédullaire (supérieure à quatre métamères)	KC	450
MEB000280	- Exérèse d'une lésion expansive en sablier	KC	250
MEB000290	- Tumeur extra Durale	KC	200
MEB000300	- Tumeur sous Durale	KC	150
Lésions disco-vertébrales dégénératives(quel que soit le nombre d'étages contigus traités) :			
- Canal cervical Etroit :			
MEB000310	* Laminectomie de moins de 4 étages	KC	150
MEB000320	* Laminectomie de plus de 4 étages	KC	180
MEB000330	* Supplément pour pose d'un greffon osseux et/ou ostéosynthèse (y compris prélèvement)	KC	50
MEB000340	* Traitement par laminoplastie quelle que soit la méthode	KC	250
MEB000350	- Discopathie ostéophytique antérieure (par voie antérieure)	KC	150
- Hernie discale cervicale :			
MEB000360	* Abord antérieur	KC	150
MEB000370	* Greffe en supplément (y compris le prélèvement, quel que soit le nombre d'étages)	KC	50
- Canal lombaire Etroit :			
MEB000380	* Laminectomie de moins de 3 étages	KC	120
MEB000390	* Laminectomie de plus de 3 étages	KC	150
MEB000400	* Avec en supplément pose d'un greffon osseux et/ou ostéosynthèse (y compris prélèvement)	KC	50
- Hernie discale lombaire			
MEB000410	* Traitement chirurgical	KC	120
MEB000420	* Chimio-nucléolyse percutanée	KE	40
- Hernie discale dorsale			
MEB000430	* Voie postérieure ou postéro-latérale	KC	150
MEB000440	* Voie antérieure ou antéro-latérale (quel que soit le nombre d'étages contigus traités)	KC	200
MEB000450	* Avec greffe en supplément (y compris le prélèvement)	KC	50
Malformations vertébro-médullaires :			
MEB000460	- Dérivation kysto-péritonéale ou kysto-sous-arachnoïdienne	KC	150
- Anomalies de la charnière occipito-cervicale :			

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE V ACTES PORTANT SUR LE RACHIS OU LA MOELLE EPINIERE

code	désignation de l'acte	cotation	
MEB000470	* Voie postérieure	KC	200
MEB000480	* Voie transorale	KC	300
MEB000490	- Spina avec Tumeur et /ou moelle attachée	KC	200
MEB000500	- Diastématomyélie	KC	250
Traitement de la douleur ou de la spasticité :			
MEB000510	- Traitement de la douleur ou de la spasticité par drézotomie	KC	300

TITRE VI ACTES PORTANT SUR LE THORAX

CHAPITRE I SEIN

code	désignation de l'acte	cotation	
MFB000010	- Galactographie	KE	15
MFB000020	- Drainage d'un abcès profond du sein	KC	20
MFB000030	- Plastie d'un sein pour hypertrophie	KC	100
MFB000040	- Ablation d'une tumeur bénigne du sein	KC	30
MFB000050	- Ablation de tumeurs bénignes multiples du sein	KC	50
MFB000060	- Mastectomie partielle ou totale	KC	50
MFB000070	- Mastéctomie avec curage ganglionnaire axillaire	KC	100
MFB000080	- Mastéctomie avec curage ganglionnaire axillaire + curage mammaire interne	KC	130
MFB000090	- Mastéctomie avec curage ganglionnaire axillaire + curage mammaire interne + curage susclaviculaire	KC	160
MFB000100	- Reconstitution du sein avec lambeau musculocutané du grand droit de l'abdomen y compris la lipectomie éventuelle de la paroi abdominale et de la réparation musculo-aponévrotique	KC	200
MFB000110	- Reconstruction du sein avec lambeau musculocutané du grand dorsal	KC	150
MFB000120	- Reconstruction de la plaque aréolo-mamelonnaire	KC	60
MFB000130	- Traitement chirurgical de l'ombilication du mamelon	KC	30
MFB000140	- Remodelage du sein controlatéral	KC	100
MFB000150	- Pose d'un repère pour micro-calcification(s), détectée(s) par mammographie incluant l'hameçon	KC	20
MFB000160	- Mise en place d'une prothèse mammaire (après mastectomie ou agénésie mammaire) ou remplacement d'une prothèse mammaire dont l'ablation est liée à un état pathologique. (Le remplacement inclut, par définition, l'ablation d'une ancienne prothèse).	KC	60
MFB000170	- Ablation liée à un état pathologique d'une prothèse mammaire, sans remplacement	KC	45

CHAPITRE II PAROI THORACIQUE

code	désignation de l'acte	cotation	
MFC000010	- Extirpation d'un abcès froid thoracique avec ou sans résection d'une côte	KC	60
MFC000020	- Traitement en un ou plusieurs temps des anomalies régionales de la paroi thoracique (type en carène ou en entonnoir, etc..)	KC	180
MFC000030	- Traitement par procédés non sanglants des traumatismes fermés graves du thorax, à l'exclusion des actes de réanimation et d'assistance respiratoire	KC	40
MFC000040	- Résection totale ou partielle d'une côte (sauf la première)	KC	30
MFC000050	- Résection totale ou partielle de la première côte	KC	60
MFC000060	- Pleurectomie, pariéctomie, thoracoplastie, plasties pour réfection pariétale, chaque temps	KC	100
MFC000070	- Myoplastie étendue avec mobilisations musculaires multiples	KC	180
MFC000080	- Création d'une cavité pariétale pour pneumothorax ou plombage	KC	100

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE VI ACTES PORTANT SUR LE THORAX

CHAPITRE II PAROI THORACIQUE

code	désignation de l'acte	cotation	
MFC000090	- Drainage thoracique	KC	30

CHAPITRE III PLEVRE, BRONCHES, POUMON

Article 1 : Explorations fonctionnelles respiratoires

code	désignation de l'acte	cotation	
MFD010010	- Spirographie complète avec mesure du volume résiduel et du volume de fermeture	KE	30
MFD010020	- Spirographie complète sans mesure du volume résiduel	KE	20
MFD010030	- Pléthysmographie : mesure des volumes et débits pulmonaires, des résistances et de la conductance bronchique	KE	40
MFD010040	- Pléthysmographie : mesure de la compliance thoraco-pulmonaire	KE	30
MFD010050	- Tests de bronchodilatation ou de réversibilité	KE	30
MFD010060	- Test de provocation bronchique non spécifique à la méthacholine	KE	40
MFD010070	- Test de provocation bronchique par l'exercice en respirant l'air sec avec oxymétrie de pouls	KE	20
MFD010080	- Mesure de la consommation maximale d'oxygène lors du test à l'exercice incrementiel	KE	70
MFD010090	- Test de marche de 6 minutes	KE	40
MFD010100	- Mesure de la force musculaire par dynamometrie isocinetique	KE	70
MFD010110	- Capacité de transfert du CO en apnée ou en état stable	KE	20
MFD010120	- Monitoring du VEMS et du DEP (one-flow)	KE	60
MFD010130	- Pression d'occlusion, PIMAX, PEMAX	KE	40
MFD010140	- Pression transdiaphragmatique	KE	40
MFD010150	- Stimulation magnétique du diaphragme	KE	40
MFD010160	- Rhinomanométrie	KE	25
MFD010170	- Test de provocation nasale par allergènes spécifiques	KE	40
MFD010180	- Efficacité de la pression positive nasale sur les échanges gazeux (saturation)	KE	30
MFD010190	- La pression négative expiratoire (Nep)	KE	30
MFD010200	- Mesure de la ventilation alvéolaire et étude des échanges pulmonaires par prélèvement simultané du gaz expiré et de sang artériel (prélèvement et dosages compris)	KE	40
MFD010210	- Adaptation à l'oxygénothérapie dans le cadre d'une insuffisance respiratoire chronique grave pour malade hospitalisé : mise en route et surveillance au cours des vingt-quatre premières heures, avec un minimum de deux mesures de l'oxymétrie et de la capnimétrie du sang artériel (ponctions et dosages compris)	KE	40
MFD010220	- Etude de la mécanique ventilatoire par Barographie œsophagienne comportant l'établissement de courbes volume - pression, avec étude des propriétés statiques du poumon, mesure de la compliance dynamique et du travail ventilatoire	KE	30
MFD010230	- Pleurocathéter	KC	25
MFD010240	- Thoracoscopie à but diagnostique ou thérapeutique	KC	50
MFD010250	- Fibroscopie	KE	30
MFD010260	- Fibroscopie avec aspiration et ou brossage et ou biopsies bronchiques	KE	40
MFD010270	- Cryothérapie trachéobronchique	KE	100
MFD010280	- Thermocoagulation trachéobronchique	KE	100
MFD010290	- Echoendoscopie trachéobronchique	KE	60
MFD010300	- Bronchographie de contraste unilatérale	KE	50
MFD010310	- Lavage bronchoalvéolaire	KE	55
MFD010320	- Mise en route d'une ventilation non invasive au masque	KE	20
MFD010330	- Mise en route d'une CPAP ou surveillance	KE	20

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE VI ACTES PORTANT SUR LE THORAX

CHAPITRE III PLEVRE, BRONCHES, POUMON

Article 2 : Interventions chirurgicales

code	désignation de l'acte	cotation	
MFD020010	- Décortication pleurale	KC	150
MFD020020	- Ablation d'un segment ou d'un poumon	KC	150
MFD020030	- Ablation d'un ou plusieurs lobes ou de plusieurs segments dans des lobes différents	KC	180
MFD020040	- Traitement en un temps par une seule voie d'abord de lésions dans les deux poumons	KC	200
MFD020050	- Traitement par exérèse simultanée de lésions septiques pulmonaires et pleurales avec décortication	KC	250
MFD020060	- Pneumonectomie élargie pour cancer avec curage ganglionnaire médiastinal	KC	250
MFD020070	- Création, insufflation ou exsufflation de pneumo-thorax	KC	10
MFD020080	- Ponction de la plèvre à but diagnostic ou thérapeutique	KE	4
MFD020090	- Pleuroscopie à but diagnostic ou thérapeutique	KC	40
MFD020100	- Symphyse provoquée (y compris la pleuroscopie et suites opératoires)	KC	40
MFD020110	- Ponction évacuatrice de la plèvre (avec ou sans lavage)	KE	12
MFD020120	- Ponction biopsie de la plèvre avec évacuation pleurale	KE	15
MFD020130	- Aspiration ou drainage endocavitaire	KE	20
MFD020140	- Pleurotomie simple	KC	20
MFD020150	- Pleurotomie avec résection costale	KC	30
MFD020160	- Pneumotomie, spéléotomie, en un ou plusieurs temps	KC	100
MFD020170	- Thoracotomie (exploratrice)	KC	100
MFD020180	- Thoracolaparotomie (exploratrice)	KC	120
MFD020190	- Traitement par thoracotomie des lésions pariétales et pulmonaires dans les traumatismes graves du thorax	KC	150
MFD020200	- Lobectomie élargie pour cancer avec curage ganglionnaire médiastinal	KC	250
MFD020210	- Exérèse de malformations congénitales	KC	150
MFD020220	- Exérèse de kyste hydatique par thoracotomie	KC	150

CHAPITRE IV MEDIASTIN

code	désignation de l'acte	cotation	
MFE000010	- Pneumomédiastin (clichés radiographiques non compris)	KC	30
MFE000020	- Médiastinoscopie ou oesophagoscopie ou oesofibroscopie ou bronchoscopie par acte	KE	30
MFE000030	- Médiastinoscopie ou oesophagoscopie ou oesofibroscopie ou bronchoscopie par acte avec biopsie	KE	40
MFE000040	- Bronchoscopies itératives, bronchoaspiration dans un but thérapeutique	KE	20
MFE000050	- Injection intra-bronchique dans un but diagnostic ou thérapeutique, anesthésie comprise	KE	20
MFE000060	- Extraction d'un corps étranger oesophagien, trachéal ou bronchique	KC	80
MFE000070	- Cautérisation au laser par voie endoscopique	KE	100
MFE000080	- Traitement chirurgical des lésions médiastinales	KC	150
MFE000090	- Résection de l'innervation pulmonaire, cardiaque ou péri-vasculaire	KC	120
MFE000100	- Réparation par suture, anastomose, plastie ou greffe d'une bronche ou de la trachée	KC	200
MFE000110	- Résection anastomose de la trachée avec mobilisation de la masse viscérale-endo-thoracique.	KC	250
MFE000120	- Chirurgie des lésions de l'œsophage thoracique sans suppression de la continuité	KC	150
	- Toutes sections, sutures, anastomoses portant sur les gros vaisseaux intrathoraciques pour lésions acquises ou congénitales :		
MFE000130	* Sans greffe	KC	250
MFE000140	* Avec greffe	KC	300

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE VI ACTES PORTANT SUR LE THORAX

CHAPITRE IV MEDIASTIN

code	désignation de l'acte	cotation	
MFE000150	- Traitement de hernie ou éventration diaphragmatique par voie thoracique ou thoraco-abdominale (Paletot ou plaque)	KE	150

CHAPITRE V COEUR - PERICARDE

Article 1 : Explorations fonctionnelles

code	désignation de l'acte	cotation	
MFF010010	- Electrocardiogramme comportant 12 dérivations	KE	6
MFF010020	- Electrocardiogramme comportant 12 dérivations pratiqué au domicile du malade	KE	12
MFF010030	- Epreuve d'effort sous ECG	KE	40
MFF010040	- Enregistrement continu de l'electrocardiogramme selon la méthode de Holter	KE	60
MFF010050	- Le Supplément pour doppler pulsé en cas d'enregistrement continu de l'electrocardiogramme selon la méthode de Holter	KE	10
MFF010060	- Holter tensionnel	KE	60
MFF010070	- Enregistrement d'un phonomécanogramme comportant une dérivation électrocardio-graphique, l'enregistrement d'au moins cinq foyers, l'enregistrement des courbes mécano - graphiques	KE	15
MFF010080	- Supplément pour épreuves pharmaco-dynamiques au cours d'un enregistrement d'un phonomécanogramme comportant une dérivation électrocardio-graphique, l'enregistrement d'au moins cinq foyers, l'enregistrement des courbes mécano-graphiques	KE	15
MFF010090	- Acte de surveillance d'un malade porteur d'un stimulateur cardiaque interne, comportant la prise des divers enregistrements électromagnétiques, étude oscilloscopique et électronique des impulsions délivrés par le stimulateur	KE	25
	- Vélocimétrie ultra-sonique sur les vaisseaux périphériques :		
MFF010100	* Artères cervico-encéphaliques avec au moins l'enregistrement des carotides, sous clavières, vertébrales et ophtalmiques	KE	30
MFF010110	* Artères des deux membres inférieurs ou des deux membres supérieurs	KE	20
MFF010120	* Veines des deux membres supérieurs ou de deux membres inférieurs	KE	20
MFF010130	- Pose d'un cathéter endocavitaire pour entraînement électrosystolique	KE	50
MFF010140	- Pose d'un micro-cathéter endo-cavitaire pour prise de pression dans les cavités droites	KE	20
	- Cathétérisme du coeur droit :		
MFF010150	* Avec enregistrement des pressions	KE	100
MFF010160	* Avec enregistrement des pressions et du son (en supplément)	KE	20
	- Cathétérisme du coeur gauche par voie artérielle périphérique		
MFF010170	* Avec enregistrement des pressions	KE	100
MFF010180	* Avec enregistrement du son en supplément	KE	20
MFF010190	- Cathétérisme des coeurs droit et gauche au cours d'une même séance	KE	150
MFF010200	- Angioplastie endoluminale ou valvulaire	KE	200
MFF010210	- Manoeuvre thérapeutique intra-cardiaque par cathétérisme (Exp. opération endo-cavitaire Rashkind)	KE	150
MFF010220	- Choc électrique par défibrillateur (quelque soit le nombre au cours de 24 heures)	KE	30
MFF010230	- Séance de réhabilitation des cardiaques en milieu spécialisé par séance en groupe, par malade	KE	10
MFF010240	- Mesure de la pression veineuse périphérique	KE	8
MFF010250	- Pléthysmo-vasculaire	KE	40
MFF010260	- Capillaroscopie	KE	40

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE VI ACTES PORTANT SUR LE THORAX

CHAPITRE V COEUR - PERICARDE

Article 2 : Interventions sur le coeur et le péricarde

code	désignation de l'acte	cotation	
MFF020010	- Ponction du péricarde	KE	15
MFF020020	- Suture d'une ou plusieurs plaies du coeur ou du péricarde	KC	200
MFF020030	- Péricardectomie	KC	250
MFF020040	- Mise en place d'un stimulateur électrosystolique avec électrode épicaudique ou endocavitaire	KC	150
MFF020050	- Changement de boitier d'un stimulateur électrosystolique	KC	50

Article 3 : Interventions nécessitant une circulation extra-corporelle

code	désignation de l'acte	cotation	
MFF030010	- Mise en place de la circulation extra-corporelle avec canulations, en supplément de l'acte thérapeutique	KC	150
MFF030020	- Intervention portant sur un seul orifice, une seule cavité ou une seule artère coronaire	KC	200
MFF030030	- Pour une deuxième lésion, en supplément	KC	100
MFF030040	- Pour une troisième lésion, en supplément (par dérogation aux dispositions générales)	KC	100
MFF030050	- Supplément pour renforcement de l'équipe chirurgicale par un second chirurgien	KC	150

TITRE VII ACTES PORTANT SUR L'ABDOMEN

CHAPITRE I ACTES DE DIAGNOSTIC

code	désignation de l'acte	cotation	
MGB000010	- Réalisation d'un pneumopéritoine non suivi de laparoscopie	KC	10
MGB000020	- Réalisation d'un rétropneumopéritoine	KC	15
	- Laparoscopie :		
MGB000030	* Simple	KC	30
MGB000040	* Avec biopsie	KC	40
MGB000050	- Injection isolée pour spléno-portographie, portographie directe ou phlébographie sus-hépatique, avec ou sans manométrie	KE	30
MGB000060	- Injection isolée d'un produit de contraste dans un viscère ou dans un vaisseau du système porte, ou dans un vaisseau sus-hépatique, avec ou sans manométrie	KE	30
MGB000070	- Injection isolée d'un produit de contraste dans un viscère ou dans un vaisseau du système porte, ou dans un vaisseau sus-hépatique, avec ou sans manométrie par Cathétérisme de la veine ombilicale	KE	50
	- Explorations Fonctionnelles digestives		
MGB000080	* PHmétrie oesophagienne de 24 H (non cumulable avec manométrie oesophagienne)	KE	45
MGB000090	* Manométrie digestive	KE	35
MGB000100	* Compliance Ano-rectal	KE	30
MGB000110	* Biofeedback Ano-rectale, sous contrôle manométrique	KE	30
MGB000120	* Breath Test à l'Urée C13 pour hélicobacter Pylori	KE	30

CHAPITRE II PAROI ABDOMINALE, GRANDE CAVITE PERITONEALE

code	désignation de l'acte	cotation	
MGC000010	- Ponction de l'abdomen	KE	10

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE VII ACTES PORTANT SUR L'ABDOMEN

CHAPITRE II PAROI ABDOMINALE, GRANDE CAVITE PERITONEALE

code	désignation de l'acte	cotation	
MGC000020	- Traitement chirurgical simple des hernies et des éventrations	KC	50
MGC000030	- Traitement chirurgical des hernies, avec perte de substance de la paroi abdominale, avec ou sans plastie	KC	80
	- Traitement chirurgical des hernies ou éventrations étranglées :		
MGC000040	* Sans résection intestinale	KC	60
MGC000050	* Avec résection de l'intestin ou de tout autre viscère	KC	100
MGC000060	- Eviscération	KC	80
MGC000070	- Traitement chirurgical d'une ou plusieurs collections intra ou rétropéritonéales	KC	80
MGC000080	- Lipectomie antérieure (Cette cotation n'est pas cumulable avec les cotations ci-dessus relatives au traitement chirurgical des hernies et des éventrations).	KC	80
MGC000090	- Lipectomie totale circulaire (Cette cotation n'est pas cumulable avec les cotations ci-dessus relatives au traitement chirurgical des hernies et des éventrations).	KC	100
	- Laparotomie : La laparotomie ne peut être cotée que si elle n'entraîne pas un geste sur des lésions viscérales justifiant une cotation plus importante ; dans ce cas, seule cette dernière intervention entraîne la cotation.		
MGC000100	* Exploratrice évacuatrice	KC	50
MGC000110	* D'urgence pour hémorragie, occlusion, torsion, plaie ou contusion, perforation (autre que celle de l'appendice) etc..	KC	80
MGC000120	- Ouverture d'une collection cloisonnée ou non intra ou rétro -péritonéale (si cet acte est effectué au cours d'une intervention, il est couvert par le coefficient global de cette intervention).	KC	60
MGC000130	- Dérivation péritonéo-veineuse (Méthode de Le Veen) dans le traitement d'une ascite	KC	150
MGC000140	- Lavage gastrique	KE	10
MGC000150	- Tubages gastriques et duodénaux pour étude biologique	KE	20
MGC000160	- Fibroscopie oeso-gastro-duodénale	KE	30
MGC000170	- Fibroscopie oeso-gastro-jéjunale avec biopsie	KE	40
MGC000180	- Fibroscopie avec polypectomie	KE	50
MGC000190	- Cautérisation au laser par voie endoscopique	KE	100
MGC000200	- Biopsie du grêle (y compris le contrôle radioscopique)	KE	50
MGC000210	- Transit du grêle par intubation	KE	40
MGC000220	- Changement de sonde à demeure (type gastrostomie)	KE	5
MGC000230	- Traitement d'une perforation d'ulcère gastro-duodénal par aspiration continue, par jour (maximum trois jours)	KE	15
MGC000240	- Aspiration continue et rééquilibration hydro-électrolytique concomitante pour occlusion intestinale, par jour. Cet acte effectué au cours ou à la suite d'une intervention est couvert par le coefficient global de cette intervention	KE	10
MGC000250	- Ponction évacuatrice d'ascite	KE	10
MGC000260	- Cathétérisme de la veine ombilicale	KE	50
	Dialyse péritonéale :		
MGC000270	- Pose d'un cathéter permanent pour dialyse péritonéale	KC	30
MGC000280	- Séance de dialyse péritonéale pour insuffisance rénale aiguë (y compris la pose et le changement de cathéter)	KE	50

CHAPITRE III ESTOMAC ET INTESTIN

code	désignation de l'acte	cotation	
MGD000010	- Traitement chirurgical des ulcères gastro-duodénaux ou d'autres lésions de l'estomac par gastrectomie des deux tiers , ou par vagotomie-accompagnée de pyloroplastie, de gastro -entérostomie ou d'antrectomie	KC	150

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE VII ACTES PORTANT SUR L'ABDOMEN

CHAPITRE III ESTOMAC ET INTESTIN

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Chirurgie itérative de l'Ulcère :		
MGD000020	* Vagotomie complémentaire isolée (thorax, laparotomie, coelio)	KC	100
MGD000030	* Dégastrogastrectomie par DOT ou changement montage pean finistères	KC	200
MGD000040	- Stomie (gastrostomie, jéjunostomie)	KC	80
MGD000050	- Fermeture de Stomie	KC	80
MGD000060	- Gastrectomie totale	KC	200
MGD000070	- Gastrectomie élargie avec splénectomie ou pancréatectomie partielle	KC	250
MGD000080	- Traitement chirurgical des fistules cutanées des viscères creux	KC	100
MGD000090	- Toute anastomose entre deux viscères ou deux segments de viscères digestifs (acte isolé)	KC	100
MGD000100	- Traitement de la sténose hypertrophique du pylore	KC	80
MGD000110	- Résection segmentaire du grêle	KC	100
MGD000120	- Laparotomie pour syndrome occlusif ou péritonéal du nouveau-né (y compris le traitement des lésions viscérales éventuelles)	KC	150
MGD000130	- Section de bride par laparotomie	KC	80
MGD000140	- Entérolyse	KC	100
MGD000150	- Traitement de l'invagination intestinale par lavement baryté (sous contrôle radiographique, toute surveillance comprise, avec clichés)	KE	30
MGD000160	- Traitement chirurgical de l'invagination + Appendicectomie	KC	80
MGD000170	- Traitement chirurgical de l'invagination + Resection intestinale	KC	100
MGD000180	- Ablation de l'appendice à ciel ouvert ou par voie coelioscopique	KC	50
MGD000190	- Appendicectomie avec péritonite, plastron, abcès	KC	80
	N.B./ : L'ablation de l'appendice effectuée au cours d'une intervention et à la faveur d'une incision pratiquée pour une affection autre que l'appendice ne peut donner lieu à honoraires. Elle n'est cotée que si elle nécessite une laparotomie particulière.		
MGD000200	- Ablation du diverticule de Meckel	KC	60
MGD000210	- Colectomie segmentaire avec ou sans rétablissement immédiat de la continuité (stomie incluse)	KC	120
MGD000220	- Hémicolectomie avec ou sans rétablissement immédiat de la continuité (stomie incluse)	KC	150
MGD000230	- Colectomie totale (avec stomie)	KC	250
MGD000240	- Colectomie totale avec rétablissement de la continuité (anastomose iléo-réctale)	KC	300
	- Traitement des malformations congénitales de l'estomac et du duodénum		
MGD000250	* Résection de duplication gastrique par laparotomie	KC	150
MGD000260	* Résection de duplication gastroduodénale sans dérivation de la voie biliaire principale, par laparotomie	KC	200
MGD000270	* Résection de duplication gastroduodénale avec dérivation de la voie biliaire principale, par laparotomie	KC	250
	- Traitement des affections congénitales de l'intestin grêle		
MGD000280	* Désobstruction de l'intestin grêle par lavement intestinal pour iléus méconial, avec contrôle radiologique	KE	40
MGD000290	* Exérèse de duplication de l'intestin grêle avec ou sans résection intestinale, par laparotomie	KC	120
MGD000300	* Résection segmentaire d'une atrésie unique ou étagée de l'intestin grêle avec rétablissement de la continuité par laparotomie	KC	150
MGD000310	* Détorsion intestinale ou section de bride péritoniale pour vice de rotation de l'anse intestinale primitive, par laparotomie ou par coelioscopie " avec ou sans appendicectomie "	KC	120
MGD000320	- Traitement des malformations congénitales du côlon : résection du colon pour malformation congénitale avec rétablissement de la continuité, par laparotomie. Résection d'atrésie ou de sténose congénitale du côlon avec rétablissement de la continuité. Exérèse de duplication du côlon avec rétablissement de la continuité.	KC	150

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE VII ACTES PORTANT SUR L'ABDOMEN

CHAPITRE IV FOIE, VOIES BILIAIRES, PANCREAS

code	désignation de l'acte	cotation	
MGE000010	- Ponction en vue d'une splénoportographie	KE	40
MGE000020	- Cholangiographie trans-hépatique (CTH)	KE	60
MGE000030	- Cholangio-pancréatographie rétrograde par voie endoscopique (CPRE)	KE	90
MGE000040	- CPRE avec sphinctérotomie	KE	100
	- Endoprothèses digestives biliaires ou pancréatiques :		
MGE000050	* Par CTH	KC	120
MGE000060	* Par CPRE	KC	150
MGE000070	- Cholécystectomie par laparotomie ou par coelioscopie, y compris l'ensemble des gestes exploratoires associés pratiqués par le chirurgien	KC	100
	- Cholédectomie terminée par :		
MGE000080	* Un drainage biliaire externe	KC	150
MGE000090	* Une anastomose cholédoco-duodénale ou jejunaie	KC	200
MGE000100	- Reconstitution de la voie biliaire principale après interruption de sa continuité	KC	200
MGE000110	- Anastomose bilio-digestive sur un canal biliaire hilaire ou intra-hépatique y compris les anastomoses viscérales complémentaires	KC	250
MGE000120	- Chirurgie transduodénale de la papille et de l'ampoule de water	KC	100
MGE000130	- Drainage d'un abcès du foie	KC	60
MGE000140	- Traitement par laparotomie de kyste hydatique du foie	KC	100
MGE000150	- Traitement par laparotomie des kystes hydatiques multiples du foie	KC	150
MGE000160	- Traitement de kyste hydatique du foie ouvert dans les voies biliaires (geste sur le cholédoque)	KC	180
MGE000170	- Traitement des lésions étendues, complexes ou multiples du foie nécessitant une thoracophrénilaparotomie	KC	200
MGE000180	- Résection segmentaire du foie	KC	120
MGE000190	- Hépatectomie réglée	KC	250
MGE000200	- Traitement des lésions localisées, enkystées ou fistulisées du pancréas	KC	150
MGE000210	- Majoration pour injection peropératoire dans les canaux excréteurs d'un produit de contraste pour prise de clichés avec ou sans manométrie	KC	20
MGE000220	- Injection post-opératoire dans les canaux excréteurs d'un produit de contraste pour prise de clichés avec manométrie	KE	10
MGE000230	- Toute anastomose chirurgicale entre le système porte et le système cave (y compris l'injection pour la splénoportographie et la prise de pression pendant l'intervention)	KC	250
MGE000240	- Traitement d'un traumatisme grave du foie par TIL résection hépatique	KC	200
MGE000250	- Transplantation hépatique	KC	400
MGE000260	- Dérivation antalgique du plexus coeliaque	KC	150
MGE000270	- Spléno pancréatectomie plus ou moins élargie	KC	200
MGE000280	- Duodéno-pancréatectomie (y compris les anastomoses viscérales nécessaires)	KC	300
MGE000290	- Pancréatectomie médiane	KC	250
MGE000300	- Pancréatectomie totale	KC	300
MGE000310	- Anastomose kysto-gastrique ou kysto-jéjunale ou wirsung-jéjunale	KC	200
MGE000320	- Traitement d'une pancréatite nécrosante par dequrestrectomie	KC	250

CHAPITRE V RATE, SURRENALES

code	désignation de l'acte	cotation	
MGF000010	- Ponction biopsie de la rate	KC	10

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE VII ACTES PORTANT SUR L'ABDOMEN

CHAPITRE V RATE, SURRENALES

code	désignation de l'acte	cotation	
MGF000020	- Traitement chirurgical des lésions de la rate	KC	100
MGF000030	- Surrénalectomie avec ou sans résection nerveuse avec ou sans décapsulation rénale, en dehors de la néphrectomie	KC	150
MGF000040	- Splenectomie totale	KC	120
MGF000050	- Splenectomie partielle	KC	150

CHAPITRE VI RECTUM ET ANUS

code	désignation de l'acte	cotation	
MGG000010	- Anuscopie	KE	10
MGG000020	- Anuscopie + biopsie	KE	15
MGG000030	- Rectoscopie ou rectosigmoïdoscopie simple	KE	20
MGG000040	- Rectoscopie ou rectosigmoïdoscopie avec biopsie	KE	25
	- Colofibroscopie :		
MGG000050	* Du colon gauche	KE	50
MGG000060	* Au delà du colon gauche	KE	80
MGG000070	* Avec biopsie, en supplément	KE	10
MGG000080	* Avec ablation d'un ou plusieurs polypes en supplément	KE	20
MGG000090	- Biopsie musculaire du rectum, rectotomie	KC	20
	- Traitement des anomalies congénitales de l'abouchement rectal :		
MGG000100	* Par la voie basse	KC	100
MGG000110	* Par la voie haute ou combinée	KC	200
MGG000120	- Résection d'un prolapsus rectal	KC	60
MGG000130	- Traitement des prolapsus rectaux par voie haute et basse	KC	100
MGG000140	- Traitement chirurgical du mégacolon par résection colique avec abaissement du bout proximal par voie périnéale ou transanale	KC	200
	- Amputation ou résection du rectum :		
MGG000150	* Par voie abdominale périnéale ou sacrée. Cette cotation comprend, le cas échéant, l'ablation des mésos et des relais ganglionnaires.	KC	150
MGG000160	* Par voies associées. Cette cotation comprend, le cas échéant, l'ablation des mésos et des relais ganglionnaires.	KC	200
MGG000170	- Rétablissement de la continuité après une intervention antérieure ayant comporté une résection recto-colique large	KC	200
MGG000180	- Traitement par voie basse des lésions traumatiques de l'anus ou du rectum, extraction de corps étranger nécessitant une anesthésie	KC	20
MGG000190	- Traitement des lésions traumatiques complexes du périnée (qui dépasse l'anus)	KC	60
MGG000200	- Reconstitution du sphincter anal par plastie musculaire, en cas d'incontinence ou d'insuffisance	KC	100
MGG000210	- Sphinctéroplastie avec anoplastie muqueuse	KC	50
MGG000220	- Traitement par laparotomie des tumeurs bénignes du rectum ou du sigmoïde	KC	60
	- Interventions sous endoscopie, Ces interventions endoscopiques d'exérèse sont pratiquées sous atmosphère d'azote ; le coefficient de l'acte comporte l'endoscopie.		
MGG000230	* Ablation des tumeurs bénignes du canal anal	KC	20
MGG000240	* Ablation d'une tumeur bénigne du rectum proprement dit	KC	20
MGG000250	* Ablation par électrocoagulation de la papillomatose du canal anal et de la marge de l'anus	KC	20
MGG000260	* Ablation d'une tumeur bénigne du rectum par électrocoagulation	KC	30

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE VII ACTES PORTANT SUR L'ABDOMEN

CHAPITRE VI RECTUM ET ANUS

code	désignation de l'acte	cotation	
MGG000270	* Ablation d'une tumeur bénigne du sigmoïde - Abcès et fistules	KC	40
MGG000280	* Mise à plat des abcès et fistules intra-sphinctériens	KC	30
MGG000290	* Traitement des abcès et fistules à trajet simple (opérateur ou par traction continue sur fil)	KC	50
MGG000300	* Traitement des abcès et fistules extra-sphinctériens à trajet multiramifié (opérateur ou par traction continue sur fil) - Hémorroïdes	KC	80
MGG000310	* Traitement des hémorroïdes par excision	KC	30
MGG000320	* Traitement des hémorroïdes par ligature élastique (maximum cinq séances), par séance	KC	10
MGG000330	* Traitement des hémorroïdes circulaires par résection sous-muqueuse (type Milligan-Morgan)	KC	50
MGG000340	* Injections sclérosantes pour hémorroïdes internes (avec un maximum de dix séances), par séance	KE	5
MGG000350	* Traitement des hémorroïdes par cryo-thérapie (quelque soit le nombre de séances) - Fissures anales	KC	30
MGG000360	* Anesthésie sphinctérienne	KE	5
MGG000370	* Traitement de la fissure anale par injections sclérosantes (maximum trois séances), par séance	KE	5
MGG000380	* Traitement de la fissure anale : excision par électrocoagulation	KC	30
MGG000390	* Traitement de la fissure anale par dilatation anale - Fistules sacro-coccygiennes	KC	20
MGG000400	* Mise à plat itérative d'une gangrène de FURNIER - Traitement des malformations congénitales du rectum	KC	150
MGG000410	* Résection rectosigmoïdienne ou rectocolique totale ou subtotale par laparoscopie ou coelioscopie pour aganglionose congénitale, avec rétablissement de la continuité par voie anale	KC	250
MGG000420	* Exérèse de duplication du rectum par abord trans-sacré	KC	250

TITRE VIII APPAREIL URINAIRE

CHAPITRE I ENDOSCOPIE

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Cystoscopie ou urétrocystoscopie d'exploration ou de contrôle :		
MHB000010	* Chez la femme	KE	10
MHB000020	* Chez l'homme et l'enfant	KE	20
	- Mise en place d'une sonde urétérale pour investigation ou drainage :		
MHB000030	* Chez la femme	KE	20
MHB000040	* Chez l'homme et l'enfant	KE	30
	- Cathétérisme bilatéral :		
MHB000050	* Chez la femme	KE	30
MHB000060	* Chez l'homme et l'enfant	KE	40
	- Interventions endoscopiques (sauf exceptions ci-après) :		
MHB000070	* Chez la femme	KC	40
MHB000080	* Chez l'homme et l'enfant	KC	50
	- Electrocoagulation endoscopique pour tumeurs vésicales :		

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE VIII APPAREIL URINAIRE

CHAPITRE I ENDOSCOPIE

code	désignation de l'acte	cotation	
MHB000090	* La première séance chez la femme	KC	50
MHB000100	* La première séance chez l'homme et l'enfant	KC	60
MHB000110	* Les séances suivantes (maximum trois dans les douze mois) chez la femme	KC	20
MHB000120	* Les séances suivantes (maximum trois dans les douze mois) chez l'homme et l'enfant	KC	30
MHB000130	- Résection endoscopique de tumeurs vésicales avec examen anatomopathologique (en cas de nouvelle intervention dans les douze mois, qui suivent une électrocoagulation endoscopique)	KC	80
MHB000140	- Résection endoscopique du col vésical, d'un adénome périurétral ou d'un néoplasme prostatique (ligature éventuelle des canaux déférents comprise)	KC	120
	- Urétéroscopie :		
MHB000150	* Diagnostique	KE	40
MHB000160	* Avec extraction de calcul par sonde panier	KE	80
MHB000170	* Avec électrocoagulation ou biopsie d'une lésion du haut appareil urinaire	KE	80
	- Néphrostomie percutanée :		
MHB000180	* Avec extraction de calcul avec lithotritie endocorporelle	KC	150
MHB000190	* Avec endopyélotomie, électrocoagulation ou résection de tumeur urothéliale du haut appareil urinaire	KC	120
	- Exploration urodynamique du bas appareil urinaire		
MHB000200	* Cytomanométrie	KE	50
MHB000210	* Cytomanométrie + EMG	KE	70
MHB000220	* Profil urétral	KE	30
MHB000230	* Débitométrie	KE	15

CHAPITRE II ACTES EN RAPPORT AVEC L'HEMODIALYSE

code	désignation de l'acte	cotation	
MHC000010	- Surveillance d'une séance d'hémodialyse itérative par un médecin présent en permanence	forfait	
MHC000020	- Surveillance d'une séance d'hémodialyse pour insuffisance rénale aiguë	KE	20
MHC000030	- Création d'une fistule artério-veineuse par anastomose directe	KC	100
MHC000040	- Création d'une fistule artério-veineuse avec interposition d'un greffon (prélèvement du greffon compris) ou prothèse	KC	150
MHC000050	- Pose de cathéter double à port prolongé avec tunnelisation	KC	50
MHC000060	- Désobstruction des fistules artério-veineuses	KC	50
MHC000070	- Pose d'un cathéter veineux pour hémodialyse	KE	20

CHAPITRE III REINS

code	désignation de l'acte	cotation	
MHD000010	- Ponction exploratrice de kystes du rein, du bassin, biopsie rénale, par voie percutanée	KC	30
MHD000020	- Lobotomie exploratrice	KC	50
MHD000030	- Incision et drainage d'un phlegmon péri-néphrétique	KC	60
MHD000040	- Néphropexie, ou biopsie rénale par lombothomie, ou décapsulation	KC	60
	- Transplantation rénale :		
MHD000050	* Donneur vivant	KC	400
MHD000060	* Rein de cadavre	KC	350

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE VIII APPAREIL URINAIRE

CHAPITRE III REINS

code	désignation de l'acte	cotation	
MHD000070	- Néphrectomie	KC	100
MHD000080	- Néphrectomie élargie	KC	120
MHD000090	- Néphrectomie par voie thoraco-phréno-abdominale ou néphro-urétérectomie totale	KC	150
MHD000100	- Néphrostomie pyélotomie avec ou sans néphrostomie, traitement conservateur des kystes du rein	KC	80
MHD000110	- Pyélotomie itérative, ou opératoire plastique sur le bassinet et la jonction pyélo-urétérale, avec ou sans néphrostomie	KC	100
MHD000120	- Néphrolithotomie avec ou sans néphrostomie	KC	120
MHD000130	- Néphrolithotomie avec ou sans néphrostomie (intervention itérative, en supplément)	KC	20
MHD000140	- Lithotripsie extra corporelle y compris l'acte de repérage échographique (par traitement quelque soit le nombre de séances)	forfait	
MHD000150	- Section de l'isthme d'un rein en fer à cheval, avec ou sans néphrectomie	KC	120
MHD000160	- Injection per-opératoire dans les voies excrétrices d'un produit de contraste pour prise de clichés, en supplément	KC	20
MHD000170	- Suture d'une plaie ou d'une fracture limitée au parenchyme rénal, à ciel ouvert	KC	80
MHD000180	- Réparation de traumatisme complexe du rein et de la voie excrétrice, à ciel ouvert	KC	150

CHAPITRE IV URETERE

code	désignation de l'acte	cotation	
MHE000010	- Urétérotomie lombaire, urétérolyse	KC	80
MHE000020	- Urétérostomie cutanée	KC	80
MHE000030	- Urétérotomie pelvienne, urétérectomie secondaire totale	KC	100
MHE000040	- Urétéro-lithotomie itérative, en supplément	KC	20
MHE000050	- Abouchement d'un uretère dans l'intestin en place	KC	100
MHE000060	- Urétérorraphie termino-terminale, cure d'une fistule cutanée de l'uretère	KC	100
MHE000070	- Urétérocystonéostomie avec ou sans plastie anti-reflux, implantation urétérale par lambeau vésical pédiculé et tubulé	KC	150
MHE000080	- Urétérostomie cutanée transintestinale	KC	200
MHE000090	- Réalisation d'un dispositif anti-reflux vésico-urétéral	KC	100
MHE000100	- Plastie du bassinet et de la jonction pyélo-urétérale par coelioscopie ou rétropéritonéoscopie ou à ciel ouvert	KC	150

CHAPITRE V VESSIE

code	désignation de l'acte	cotation	
MHF000010	- Cathétérisme pour rétention d'urine	KE	5
MHF000020	- Pose de sonde vésicale à demeure	KE	5
MHF000030	- Changement de sonde à demeure (type cystostomie)	KE	5
MHF000040	- Ponction sus-pubienne pour cystographie	KE	15
MHF000050	- Cystotomie, cystostomie sus-pubienne, lithotritie	KC	60
MHF000060	- Taille avec exérèse ou électrocoagulation d'une tumeur vésicale pédiculée	KC	80
MHF000070	- Exérèse par cystectomie partielle d'une tumeur vésicale, avec examen anatomo-pathologique	KC	120
	- Cystectomie totale :		
MHF000080	* Avec abouchement des uretères à la peau	KC	200
MHF000090	* Avec utétérostomie cutanée transintestinale	KC	250

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE VIII APPAREIL URINAIRE

CHAPITRE V VESSIE

code	désignation de l'acte	cotation	
MHF000100	* Avec remplacement par greffon intestinal	KC	300
MHF000110	- Exérèse des diverticules vésicaux avec ou sans résection du col	KC	150
MHF000120	- Cure opératoire des fistules vésico-vaginales ou vésico-utérines ou vésico-rectales, quelles que soient leur taille et la technique	KC	120
MHF000130	- Intervention pour récurrence, en supplément	KC	20
MHF000140	- Fermeture de fistule vésico-cutanée	KC	40
MHF000150	- Résection isolée du col à vessie ouverte avec ou sans ligature des canaux déférents	KC	120
	- Chirurgie de l'extrophie vésicale :		
MHF000160	* Ablation simple de la plaque	KC	100
MHF000170	* Reconstitution simple de la vessie	KC	100
MHF000180	* Reconstitution en un temps de la vessie et de l'uretère avec dispositif anti-reflux et ostéotomie iliaque	KC	300
MHF000190	* Retouche ultérieure	KC	50
MHF000200	- Traitement chirurgical de l'incontinence chez la femme ou chez l'homme quelle que soit la technique	KC	80
MHF000210	- Entéro-cystoplastie ou urétéro-cystoplastie	KC	250
MHF000220	- Taille vésicale pour curiethérapie (curiethérapie non comprise)	KC	60
MHF000230	- Suture de plaie ou de rupture de vessie, par laparotomie	KC	60
MHF000240	- Résection d'un kyste ou d'une fistule de l'ouraque	KC	60
MHF000250	- Myotomie du corps de la vessie pour agrandissement, par laparotomie	KC	80
	- Cure de prolapsus uro-génital (promontofixation)		
MHF000260	* Par plaque antérieure	KC	120
MHF000270	* Double plaque	KC	160

CHAPITRE VI URETRE

code	désignation de l'acte	cotation	
MHG000010	- Injection de produit de contraste pour uréthro-cystographie rétrograde	KE	10
MHG000020	- Dilatation de l'urètre pour rétrécissement de toute origine, chaque séance	KE	10
MHG000030	- Méatostomie	KC	20
MHG000040	- Urétrotomie interne	KC	20
MHG000050	- Urétrotomie externe ou urétrostomie	KC	60
MHG000060	- Section à ciel ouvert ou par voie endoscopique de valvules congénitales de l'urètre postérieur, urétrotomie externe avec mise à plat d'un rétrécissement	KC	80
MHG000070	- Traitement opératoire du phlegmon péri-urétral diffus gangréneux (infiltration d'urine)	KC	60
MHG000080	- Cure de fistule périnéale avec ou sans urétrectomie (déviation comprise)	KC	120
MHG000090	- Temps périnéal du traitement chirurgical des fistules uréthrorectales acquises	KC	120
MHG000100	- Reconstitution de l'urètre (ensemble du traitement)	KC	120
MHG000110	- Cure chirurgicale d'un kyste, diverticule ou abcès sous urétral	KC	30
MHG000120	- Exérèse d'un urètre surnuméraire	KC	60
MHG000130	- Uréthroplastie pour méga-urètre congénital	KC	100
MHG000140	- Allongement intravésical de l'urètre ; intervention de Kropp	KC	120

TITRE IX ACTES PORTANT SUR L'APPAREIL GENITAL MASCULIN

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE IX ACTES PORTANT SUR L'APPAREIL GENITAL MASCULIN

CHAPITRE I VERGE

code	désignation de l'acte	cotation	
MIB000010	- Opération d'ordre thérapeutique pour phimosis après le premier mois	KC	30
MIB000020	- Réduction sanglante du paraphimosis	KC	10
MIB000030	- Section ou plastie chirurgicale du frein	KC	10
MIB000040	- Traitement chirurgical du priapisme	KC	20
	- Electrocoagulation de papillomes génitaux externes, du gland et du méat :		
MIB000050	* Tumeur unique	KC	10
MIB000060	* Tumeurs multiples	KC	20
MIB000070	- Traitement de l'hypospadias balanique	KC	60
MIB000080	- Traitement de l'hypospadias balanique : chaque retouche ultérieure	KC	40
MIB000090	- Traitement de l'hypospadias périnéal ou pénien	KC	100
MIB000100	- Traitement de l'hypospadias périnéal ou pénien : chaque retouche ultérieure	KC	40
MIB000110	- Traitement de l'épispadias	KC	100
MIB000120	- Traitement de l'épispadias : chaque retouche ultérieure	KC	40
MIB000130	- Amputation partielle de la verge	KC	60
MIB000140	- Amputation totale de la verge avec évidement ganglionnaire uni ou bilatéral	KC	120
MIB000150	- Circoncision	KC	20

CHAPITRE II PROSTATE ET VESICULES SEMINALES

code	désignation de l'acte	cotation	
MIC000010	- Ponction biopsie de la prostate	KE	20
MIC000020	- Incision d'un abcès de la prostate par voie périnéale	KC	50
MIC000030	- Prostatectomie pour adénome en un seul temps, quel que soit le mode opératoire (ligature éventuelle des déférents comprise)	KC	120
MIC000040	- Prostatectomie suivant une cystostomie, ligature éventuelle des déférents comprise	KC	80
MIC000050	- Prostatectomie pour cancer (ligature éventuelle des déférents comprise)	KC	150
MIC000060	- Ablation des vésicules séminales chez l'adulte	KC	120

CHAPITRE III BOURSES

code	désignation de l'acte	cotation	
MID000010	- Chirurgie isolée des deux canaux déférents	KC	30
	- Chirurgie isolée du canal déférent :		
MID000020	* Ligature, section, résection, cathétérisme	KC	20
MID000030	* Biopsie testiculaire	KC	20
MID000040	- Castration avec ablation des relais lympho-ganglionnaires abdominaux du testicule	KC	150
MID000050	- Cure opératoire du kyste du cordon ou de l'hydrocèle	KC	40
MID000060	- Cure opératoire de la torsion du testicule ou de ses annexes, castration, orchidectomie ou épидидymectomie unilatérale	KC	40
MID000070	- Cure opératoire de l'ectopie testiculaire ou du varicocèle (cure éventuelle de la hernie comprise)	KC	60
MID000080	- Intervention plastique unilatérale pour stérilité, portant sur l'épididyme, le déférent ou les deux, quelle que soit la technique	KC	100
MID000090	- Pose ou ablation d'une prothèse de testicule , par abord inguinal	KC	40
MID000100	- Suture de rupture de testicule	KC	60

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE IX ACTES PORTANT SUR L'APPAREIL GENITAL MASCULIN

CHAPITRE III BOURSES

code	désignation de l'acte	cotation	
MID000110	- Détorsion manuelle du cordon spermatique	KE	20
MID000120	- Orchidopexie, par abord scrotal	KC	30
MID000130	- Orchiectomie pour cryptorchidie abdominale	KC	80

TITRE X ACTES PORTANT SUR L'APPAREIL GENITAL FEMININ

CHAPITRE I EN DEHORS DE LA GROSSESSE

Article 1 : Intervention par voie basse

code	désignation de l'acte	cotation	
1° Gynécologie médicale :			
MJB010010	- Prélèvement gynécologique à différents niveaux quel qu'en soit le nombre	KE	3
MJB010020	- Ponction transvaginale du Douglas	KE	10
MJB010030	- Insufflation tubaire, injection intra-utérine d'un produit de contraste ou d'une substance médicamenteuse	KE	20
MJB010040	- Pose ou retrait d'un dispositif intra-utérin	KE	20
MJB010050	- Colposcopie avec ou sans prélèvement pour examen histologique	KE	10
MJB010060	- Biopsie du col	KE	5
2° Gynécologie chirurgicale :			
MJB010070	- Chirurgie des lésions bénignes de l'hymen et de la vulve	KC	20
MJB010080	- Traitement des dysplasies du col utérin par vaporisation simple au laser ou électrocoagulation	KC	20
MJB010090	- Traitement des affections, anomalies ou tumeurs bénignes du vagin, de l'utérus ou du col, du cul de sac de Douglas, intervention intra-utérine diagnostique ou thérapeutique	KC	30
MJB010100	- Exérèse ou marsupialisation d'une bartholinite ou d'un kyste de la glande de Bartholin (unilatérale)	KC	40
MJB010110	- Amputation ou conisation du col	KC	40
MJB010120	- Opération pour atrésie ou aplasie du vagin	KC	70
MJB010130	- Hystérectomie vaginale	KC	100
	- Ablation d'un cancer du clitoris, de la vulve ou du vagin :		
MJB010140	* Sans curage ganglionnaire	KC	60
MJB010150	* Avec curage ganglionnaire unilatéral	KC	100
MJB010160	* Avec curage ganglionnaire bilatéral	KC	120
3° Chirurgie des prolapsus :			
MJB010170	- Toutes opérations pour prolapsus portant sur le vagin, le périnée antérieur, postérieur, l'urètre (à l'exception de triple opération type Manchester)	KC	80
MJB010180	- Triple opération type Manchester	KC	100

Article 2 : Interventions par voie haute

code	désignation de l'acte	cotation	
MJB020010	- Traitement chirurgical de la grossesse extra-utérine, quelle que soit la technique	KC	100
MJB020020	- Coelioscopie avec biopsie ou stérilisation tubaire	KC	40
MJB020030	- Toutes interventions par voie abdominale sur l'appareil génital féminin à l'exception d'opérations plastiques pour stérilité portant soit sur un utérus malformé, soit sur les annexes (implantations tubo-utérines, salpingoplasties, implantations ovario-tubaires, ovario-utérines), soit sur les deux dans la même intervention	KC	80

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE X ACTES PORTANT SUR L'APPAREIL GENITAL FEMININ

CHAPITRE I EN DEHORS DE LA GROSSESSE

Article 2 : Interventions par voie haute

code	désignation de l'acte	cotation	
MJB020040	- Opérations plastiques pour stérilité portant soit sur un utérus malformé, soit sur les annexes (implantations tubo-utérines, salpingoplasties, implantations ovario-tubaires, ovario-utérines), soit sur les deux dans la même intervention	KC	100
MJB020050	- Hystérectomie totale	KC	100
MJB020060	- Annexectomie uni ou bilatérale, quelle que soit la technique	KC	80
MJB020070	- Myomectomie (un ou plusieurs myomes), quelle que soit la technique	KC	100
MJB020080	- Hystérectomie élargie pour lésions malignes, y compris cellulo-adénectomie	KC	150
MJB020090	- Cellulo-adénectomie abdominale isolée	KC	100
MJB020100	- Colpo-Hystérectomie élargie avec cystectomie	KC	250
MJB020110	- Eviscération pelvienne totale élargie avec ou sans périnéectomie	KC	300

Article 3 : Interventions par voies haute et basse combinées

code	désignation de l'acte	cotation	
MJB030010	- Interventions pour prolapsus	KC	120
MJB030020	- Interventions pour aplasie vaginale avec transplantation intestinale	KC	150

Article 4 : Hystéroscopie

code	désignation de l'acte	cotation	
MJB040010	- Hystéroscopie à visée diagnostique	KE	20
MJB040020	- Hystéroscopie à visée thérapeutique (cure de synéchie utérine, cure de cloison utérine, endometrectomie, ablation d'un myome sous muqueuse ...)	KE	60

CHAPITRE II ACTES LIES A LA GESTATION ET A L'ACCOUCHEMENT

Article 1 : Investigations, actes effectués pendant la grossesse

code	désignation de l'acte	cotation	
MJC010010	- Amnioscopie	KE	10
MJC010020	- Enregistrement du rythme cardiaque foetal au cours du troisième trimestre de la grossesse d'une durée d'au moins 20' (avec tracés, et un maximum de deux enregistrements par semaine, cette exploration ne peut être cotée que dans les grossesses pathologiques)	KE	10
MJC010030	- Cerclage du col	KE	30

Article 2 : Interruption de la grossesse

code	désignation de l'acte	cotation	
MJC020010	- Surveillance et contrôle de l'évacuation d'un utérus gravide par voie basse jusqu'au sixième mois (à partir de 181 jours, date de viabilité légale du foetus, il s'agit d'un accouchement prématuré qui est coté comme l'accouchement normal).	forfait	1
MJC020020	- Réduction embryonnaire sous échoguidage	KC	40
MJC020030	- Evacuation artificielle de l'utérus gravide au cours du 1er trimestre quelle que soit la méthode utilisée.	KC	20
MJC020040	- Evacuation artificielle de l'utérus gravide au cours du 2ème trimestre (pour rétention de foetus mort, fausse couche spontanée ou interruption thérapeutique de grossesse) quelle que soit la méthode utilisée.	KC	40

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE X ACTES PORTANT SUR L'APPAREIL GENITAL FEMININ

CHAPITRE II ACTES LIES A LA GESTATION ET A L'ACCOUCHEMENT

Article 3 : Accouchement et actes complémentaires

code	désignation de l'acte	cotation	
MJC030010	- Accouchement d'un fœtus unique en présentation céphalique, effectué par un medecin et comportant les visites normales consécutives à l'accouchement	forfait	1
MJC030020	- Accouchement gémellaire comportant les visites normales consécutives à l'accouchement	forfait	2
MJC030030	- Accouchement par le siège	forfait	3
Ces actes comprennent éventuellement l'extraction instrumentale du fœtus, délivrance artificielle, révision utérine, surveillance de l'accouchement avec monitoring, surveillance cardiocotographique du travail avec tracé, prélèvement pour mesure du PH fœtal, épisiotomie et réparation des déchirures.			
MJC030040	- Interventions par coeliotomie pour traitement des anomalies de la grossesse, du travail, ou des suites de couches, y compris l'extraction du foetus et l'exérèse éventuelle de tout ou partie d'un organe génital	KC	80
MJC030050	- Césarienne suivie de myomectomie	KC	100
MJC030060	- Traitement par coeliotomie de la rupture utérine	KC	100
MJC030070	- Extraction de grossesse extra-utérine abdominale au delà de 13 semaines d'aménorrhée par laparotomie	KC	120

Article 4 : Actes de néonatalogie :

code	désignation de l'acte	cotation	
a) En unité d'obstétrique :			
MJC040010	* Examen pédiatrique du premier jour de la naissance	Cs	1
MJC040020	* Assistance pédiatrique avant la naissance, sur appel du praticien responsable de l'accouchement, pour une situation de risque néonatal, avec établissement d'un compte rendu	Cs	2
MJC040030	* Réanimation immédiate ou différée du nouveau-né en détresse vitale, comportant toute technique de ventilation, avec ou sans intubation, et les actes associés, avec établissement d'un compte rendu	Cs	2
Ces trois cotations énoncées ci-dessus ne sont pas cumulables			
b) En unité de néonatalogie			
MJC040040	* Surveillance par 24 heures, en unité de néonatalogie, d'un nouveau-né dont l'état nécessite gavage et/ou perfusion, oxygénation, contrôle et surveillance monitorée cardio-respiratoire, par un médecin susceptible d'intervenir à tout moment, avec un max de 15 jours	forfait	

CHAPITRE III ACTES LIES A LA PROCREATION MEDICALEMENT ASSISTEE

code	désignation de l'acte	cotation	
MJD000010	- Prélèvement de spermatozoïdes par ponction transcutané au niveau des testicules ou des voies génitales, sur un ou plusieurs sites au cours de la même séance, par séance	KE	20
MJD000020	- Prélèvement chirurgical de spermatozoïdes au niveau des testicules ou des voies génitales, sur un ou plusieurs sites au cours de la même séance, par séance	KC	40
Pour l'insémination artificielle : il ne peut être coté qu'une insémination par cycle pendant 6 cycles pour l'obtention d'une grossesse			
Pour une fécondation in vitro avec ou sans micromanipulation : il ne peut être coté que quatre tentatives pour l'obtention d'une grossesse (on entend par tentative toute ponction ovocytaire suivie de transfert embryonnaire)			
MJD000030	- Insémination artificielle quelle que soit la technique	KE	20
MJD000040	- Prélèvement d'ovocytes échoguidé sur un ou deux ovaires. Cette cotation inclut l'échoguidage.	KC	40
MJD000050	- Transfert d'embryons dans l'utérus	KC	20

CHAPITRE IV ACTES DE DIAGNOSTIC ANTENATAL

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE X ACTES PORTANT SUR L'APPAREIL GENITAL FEMININ

CHAPITRE IV ACTES DE DIAGNOSTIC ANTENATAL

code	désignation de l'acte	cotation	
Pour ces actes, l'échoguidage n'est pas coté.			
MJE000010	- Amniocentèse	KC	15
MJE000020	- Biopsie de trophoblaste	KC	25
Rque : Lorsque l'amniocentèse et la biopsie de trophoblaste sont pratiquées en vue de réaliser un caryotype fœtal, ils ne sont cotés que dans le cadre des indications prévues pour le caryotype fœtal.			
MJE000030	- Amnio infusion-Amnio drainage	KC	30
MJE000040	- Prélèvements fœtaux (quel que soit le nombre de prélèvements)	KC	40
MJE000050	- Transfusion ou exanguino transfusion in utéro,	KC	50
MJE000060	- Pose de cathéter fœtal en vue de drainage, ou toute intervention pratiquée sur le fœtus sous contrôle échographique	KC	80

TITRE XI ACTES DE MEDECINE PHYSIQUE, REEDUCATION ET READAPTATION FONCTIONNELLE

CHAPITRE I

A) ACTES DE DIAGNOSTIC ET DE BILAN :

les actes de bilan de base (ostéoarticulaire, sensitivomoteur, trophique et fonctionnel) sont pratiqués lors de la consultation médicale initiale, en cours de traitement et en fin de traitement et sont donc codifiés comme une consultation spécialisée.

code	désignation de l'acte	cotation	
Bilans spécifiques :			
1- Evaluation instrumentale de l'appareil locomoteur :			
MKB010010	* Evaluation de la fonction musculaire par appareil d'isocinétisme	KE	60
MKB010020	* Evaluation de la posture et de la marche sur plate forme informatisée	KE	50
2- Evaluation instrumentale de la déficience de contrôle vésico-sphinctérien (Bilan urodynamique) :			
MKB010030	* Débitométrie	KE	15
MKB010040	* Profilométrie	KE	30
MKB010050	* Cystomanométrie	KE	50
MKB010060	* Profilométrie + cystomanométrie	KE	60
MKB010070	* Bilan complet	KE	80
3- Bilan électrophysiologique			
MKB010080	* EMG analytique des sphincters ou de stimulo-détection	KE	20
MKB010090	* Mesure du potentiel évoqué	KE	30
4- Bilan anorectal			
MKB010100	* Bilan manométrique	KE	30
MKB010110	* Bilan électrophysiologique	KE	20
5- Evaluation de la spasticité			
MKB010120	* Test au baclofene intrathécal	KE	50

B) ACTES THERAPEUTIQUES

code	désignation de l'acte	cotation	
MKB020010	- Infiltration articulaire, périarticulaire, épidurale ou par le hiatus sacrococcygien	KE	8
MKB020020	- Alcoolisation (muscle et nerf)	KE	6

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE XI ACTES DE MEDECINE PHYSIQUE, REEDUCATION ET READAPTATION FONCTIONNELLE

CHAPITRE I

B) ACTES THERAPEUTIQUES

code	désignation de l'acte	cotation	
MKB020030	- Manipulation vertébrale ou de membres (max 10 séances), la séance	KE	10

CHAPITRE II ACTES DE REEDUCATION FONCTIONNELLE ET DE READAPTATION SUR PLATEAU TECHNIQUE SOUS CONTRÔLE MEDICAL SPECIALISE DIRECT

A- Actes de rééducation somato-motrice

code	désignation de l'acte	cotation	
------	-----------------------	----------	--

1- Massage et étirement spécifiques :

MKC010010	- Régional	KE	4
MKC010020	- Général	KE	8

2- Rééducation fonctionnelle de membres sans lésion neurologique (comprenant la massothérapie, électrothérapie et rééducation) au minimum 60 mn :

MKC010030	- Un membre supérieur ou inférieur avec la ceinture correspondante, main complexe	KE	15
MKC010040	- Deux membres avec les ceintures correspondantes	KE	18
MKC010050	- Un segment distal (main et poignet)	KE	10
MKC010060	- Rééducation d'une atteinte rachidienne sans lésion neurologique - Rééducation des amputés	KE	15
MKC010070	* Un membre	KE	15
MKC010080	* Deux membres	KE	18

3- Rééducation fonctionnelle en pathologie neurologique (comprenant la massothérapie, électrothérapie et rééducation) au minimum 60 mn :

MKC010090	- Atteinte centrale ou périphérique d'un membre	KE	15
MKC010100	- Atteinte centrale ou périphérique de deux membres et plus en phase initiale et/ou évolutive	KE	20
MKC010110	- Atteinte centrale ou périphérique de deux membres et plus en phase séquellaire ou de stabilisation	KE	15
MKC010120	- Paralysie faciale	KE	10
MKC010130	Rque : en phase séquellaire le nombre de séances sera de 50 séances annuelles. En phase initiale et/ou évolutive et dans le cas de nécessité de 2 séances/jour, la cotation globale sera égale à 1.5 fois la cotation initiale.		

B- La fonction ventilatoire et la fonction cardiovasculaire

code	désignation de l'acte	cotation	
MKC020010	- Drainage postural (maximum 30 séances) traitement exclusivement individuel par séance d'une durée de 45 mn	KE	5
MKC020020	- Rééducation appliquée à la chirurgie thoracique (pré ou post opératoire, soit immédiate à la période de récupération, soit à la période de réadaptation) comprenant drainage des bronches avec ou sans massage local thérapeutique, massage et immobilisation de l'épaule, par séance d'une durée de 45 mn - Rééducation des troubles respiratoires chroniques :	KE	5
MKC020030	* Cas bénins par séance d'une durée de vingt minutes	KE	2
MKC020040	* Cas graves par séance d'une durée de 45 mn	KE	5
MKC020050	- Kinésithérapie des manifestations respiratoires de la mucoviscidose, chaque séance de traitement individuel, avec intervention constante du praticien de l'ordre de 30 mn	KE	7

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE XI ACTES DE MEDECINE PHYSIQUE, REEDUCATION ET READAPTATION FONCTIONNELLE

CHAPITRE II ACTES DE REEDUCATION FONCTIONNELLE ET DE READAPTATION SUR PLATEAU TECHNIQUE SOUS CONTRÔLE MEDICAL SPECIALISE DIRECT

B- La fonction ventilatoire et la fonction cardiovasculaire

code	désignation de l'acte	cotation	
MKC020060	- Kinésithérapie des manifestations respiratoires des affections broncho-pulmonaires aiguës de l'enfant de moins de six ans, par série de 6 séances, chaque séance de traitement de l'ordre de 30 mn - Massage de drainage lymphatique manuel / pressothérapie	KE	5
MKC020070	* Un membre	KE	12
MKC020080	* Deux membres ou plus	KE	20
MKC020090	- Réadaptation à l'effort cardiovasculaire et respiratoire	KE	18

C- Brulés

code	désignation de l'acte	cotation	
MKC030010	- Un membre, le tronc, le cou ou le visage	KE	15
MKC030020	- Atteintes multiples	KE	20

D- Fonction périnéale (Urinaire, Sexuelle, Défécation)

code	désignation de l'acte	cotation	
MKC040010	- Rééducation des troubles périnéaux sans atteinte neurologique (prise de conscience du périée et de la motricité, apprentissage du verrouillage périnéal, entraînement manuel des muscles périnéaux et des abdominaux).	KE	12
MKC040020	- Rééducation des troubles périnéaux sans atteinte neurologique avec électro-stimulation inta-cavitaire pendant 20' minimum avec ou sans retro-action biologique (biofeed-back)	KE	14
MKC040030	- Apprentissage des auto sondages intermittents (ASI) et suivi du catalogue mictionnel chez les personnes présentant des troubles neurologiques médullaires ou cérébraux.	KE	12

E- Majoration par certaines techniques

code	désignation de l'acte	cotation	
MKC050010	- Hydro-massage (douche, bain)	KE	3
MKC050020	- Rééducation en piscine	KE	5
MKC050030	- Traction vertebrale (mécanique, électrique)	KE	6
MKC050040	- Rééducation sur appareil d'isocinétisme	KE	8

TITRE XII PSYCHIATRIE

CHAPITRE I PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

A/ TESTS MENTAUX

code	désignation de l'acte	cotation	
	<p>Tout examen par tests mentaux implique l'établissement d'un compte rendu. Conformément à la règle générale, l'honoraire des actes ci-dessous ne peut se cumuler avec celui de la consultation ou de la visite. Pour permettre l'emploi de batteries de tests au cours d'un même examen, l'addition de deux ou plusieurs coefficients correspondant à ces tests est autorisée sans abattement jusqu'à un maximum de KE 45. En dehors de cet examen initial exceptionnellement renouvelé, le médecin peut pratiquer un examen de contrôle une fois par an, mais les tests effectués au cours de cet examen sont cotés dans la limite d'un plafond de KE30 :</p>		

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE XII PSYCHIATRIE

CHAPITRE I PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

A/ TESTS MENTAUX

code	désignation de l'acte	cotation	
MLB010010	- Evaluation de l'intelligence et du développement psychomoteur par au mois l'un des tests suivants : 1- Echelle de l'intelligence du Wisconsin pour enfants(WISC), 2- Echelle différentielle des efficiences intellectuelles (EDEI). Ou test équivalent reconnu	KE	25
MLB010020	- Evaluation de la mémoire de l'organisation spatio-temporelle, du schéma corporel et de la latéralité par au moins l'un des tests suivants : 1- Test de la figure complexe de Rey. 2- Test de facteur général (progressive matrice 38, progressive matrice 47, test D48, test de Cattell). Ou test équivalent reconnu	KE	15
MLB010030	- Evaluation de la personnalité par au moins l'un des tests suivants : 1- Rorschach, Thematic Aperception Test (TAT), patte noire. 2- Inventaire multiphasique de Minnesota (MMPI), Mini-Mult. Ou test équivalent reconnu	KE	30

B/ ACTES THERAPEUTIQUES

code	désignation de l'acte	cotation	
MLB020010	- Délivrance à domicile d'un certificat d'hospitalisation à la demande de la famille ou d'un tiers ou d'hospitalisation d'office en milieu psychiatrique spécialisé par les autorités Judiciaires compétentes	Vnpsy	1,5
MLB020020	- Visite à domicile pour les patients dont l'état mental ou somatique ne permet pas le déplacement.	Vnpsy	1
MLB020030	- Electroconvulsivothérapie effectuée par le pédopsychiatre et indépendamment des frais d'anesthésie, la séance.	KE	18
MLB020040	- Prise en charge intensive continue d'un épisode de décompensation psychique : acte de soins complexes réalisé dans le contexte d'une hospitalisation, intégrant la régulation et les différents suivis pharmacologique, psychodynamique et environnemental, par jour. Psychothérapies : La durée de la séance doit être d'au minimum 45 mn. Le nombre de séances hebdomadaires ne peut dépasser les 2 séances. La durée maximale du traitement est de deux ans.	Cnpsy	0,8
MLB020050	* Psychothérapie individuelle d'inspiration analytique	KE	10
MLB020060	* Psychothérapie individuelle cognitivo-comportementale	KE	10
MLB020070	* Psychothérapie systémique	KE	10
	* Psychothérapie de groupe et psychodrame, la séance d'une durée moyenne de 45 nm :		
MLB020080	** Moins de 5 malades, par malade	KE	3
MLB020090	** De 5 à 8 malades, par malade	KE	2
MLB020100	** Plus de 8 malades, par malade	KE	1,5
MLB020110	- Psychomotricité : prise en charge continue d'un trouble de l'organisation de l'espace, du temps, du schéma corporel et de la motricité générale et fine.	KE	15

CHAPITRE II PSYCHIATRIE DE L'ADULTE

A/ TESTS MENTAUX

code	désignation de l'acte	cotation	
	Tout examen par tests mentaux implique l'établissement d'un compte rendu. Conformément à la règle générale, l'honoraire des actes ci-dessous ne peut se cumuler avec celui de la consultation ou de la visite. Pour permettre l'emploi de batteries de tests au cours d'un même examen, l'addition de deux ou plusieurs coefficients correspondant à ces tests est autorisée sans abattement jusqu'à un maximum de KE 45. En dehors de cet examen initial exceptionnellement renouvelé, le médecin peut pratiquer un examen de contrôle une fois par an, mais les tests effectués au cours de cet examen sont cotés dans la limite d'un plafond de KE30 :		
MLC010010	- Evaluation de l'intelligence et du développement psychomoteur par au mois l'un des tests suivants : 1- Echelle de l'intelligence de Weschler pour adultes (WAIS), 2- Test d'intelligence de Cattell, Test D48, Test D70. Ou test équivalent reconnu	KE	25

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE XII PSYCHIATRIE

CHAPITRE II PSYCHIATRIE DE L'ADULTE

A/ TESTS MENTAUX

code	désignation de l'acte	cotation	
MLC010020	- Evaluation de la mémoire et des fonctions supérieures par un ou plusieurs des tests suivants : 1- Test de rétention visuelle de Benton, Test de la figure complexe de Rey. 2- Test de facteur général (progressive matrice 38, progressive matrice 47, test D48, test de Cattell). 3- Echelle de mémoire de Weschler révisé (WMS révisé). Ou test équivalent reconnu	KE	25
MLC010030	- Evaluation de la personnalité par un ou plusieurs tests suivants : 1- Rorschach, Thematic Aperception Test (TAT), patte noire. 2- Inventaire multiphasique de Minnesota (MMPI), Mini-Mult. Questionnaire basé sur les classifications du DSM et de l'ICD. Ou test équivalent reconnu	KE	30

B/ ACTES THERAPEUTIQUES

code	désignation de l'acte	cotation	
MLC020010	- Délivrance à domicile d'un certificat d'hospitalisation à la demande de la famille ou d'un tiers ou d'hospitalisation d'office en milieu psychiatrique spécialisé par les autorités Judiciaires compétentes	Vnpsy	1,5
MLC020020	- Visite à domicile pour les patients dont l'état mental ou somatique ne permet pas le déplacement.	Vnpsy	1
MLC020030	- Electroconvulsivothérapie effectuée indépendamment des frais d'anesthésie, la séance.	KE	18
MLC020040	- Prise en charge intensive continue d'un épisode de décompensation psychique : acte de soins complexes réalisé dans le contexte d'une hospitalisation, intégrant la régulation et les différents suivis pharmacologique, psychodynamique et environnemental, par jour. Psychothérapies : La durée de la séance doit être d'au minimum 45 mn. Le nombre de séances hebdomadaires ne peut dépasser les 2 séances. La durée maximum du traitement est de deux ans.	Cnpsy	0,8
MLC020050	* Psychothérapie individuelle d'inspiration analytique	KE	10
MLC020060	* Psychothérapie individuelle cognitivo-comportementale	KE	10
MLC020070	* Psychothérapie systémique	KE	10
	* Psychothérapie de groupe et psychodrame, la séance d'une durée moyenne de 45 nm :		
MLC020080	** Moins de 5 malades, par malade	KE	3
MLC020090	** De 5 à 8 malades, par malade	KE	2
MLC020100	** Plus de 8 malades, par malade	KE	1,5

TITRE XIII ACTES DIVERS

CHAPITRE I HYPERBARIE THERAPEUTIQUE

code	désignation de l'acte	cotation	
MMB000010	- Oxygénothérapie hyperbare, en série : séance quotidienne d'une heure, y compris la surveillance par tous procédés, à une pression de deux à trois bares absolues (ATA), avec un maximum de dix séances renouvelables, par séance et par malade. - Traitement par hyperbarie, avec ou sans enrichissement en oxygène, des états de détresse cardiorespiratoires et des accidents de plongée, comprenant l'ensemble des actes de réanimation nécessaires, par vacation de 6 heures.	KE	15
MMB000020	* Le médecin étant en dehors du caisson	KE	50
MMB000030	* Le médecin étant à l'intérieur du caisson	KE	100

CHAPITRE II CURES THERMALES

Article 1

code	désignation de l'acte	cotation	
Pratiques médicales complémentaires et orientations thérapeutiques :			

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE XIII ACTES DIVERS

CHAPITRE II CURES THERMALES

Article 1

code	désignation de l'acte	cotation	
MMC010010	- Aerosols sonore, thermique, médical	AMM	5
MMC010020	- Bain Carbo gazeux	AMM	8
MMC010030	- Bain de pieds ou mains	AMM	4
MMC010040	- Bain électrogalvanique	AMM	15
MMC010050	- Bain Ozone	AMM	6
MMC010060	- Bain quatre cellules (eau thermique, électrogalvanique)	AMM	10
MMC010070	- Bain thermal	AMM	4
MMC010080	- Douche au jet, baveuse, écossaise	AMM	8
MMC010090	- Douche nasale ou pharyngienne	AMM	5
MMC010100	- Drainage manuel de stases veineuses dans le bain (phlébologie)	AMM	8
MMC010110	- Electrothérapie (La séance)	AMM	4
MMC010120	- Fango segmentaire	AMM	8
MMC010130	- Fango générale	AMM	15
MMC010140	- Gargarisme (bain de gorge)	AMM	2
MMC010150	- Inhalation collective	AMM	4
MMC010160	- Inhalation	AMM	2
MMC010170	- Injection d'eau minérale (rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires, dermatologie)	KE	4
MMC010180	- Injection de gaz thermaux (maladies cardio-vasculaires, rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires)	KE	5
MMC010190	- Insufflation de trompe (voies respiratoires)	KE	5
MMC010200	- Insufflation tubo tympanique	KE	5
MMC010210	- Irrigation vaginale	KE	4
MMC010220	- Lavage des sinus par Proetz	AMM	10
MMC010230	- Massage général	AMM	10
MMC010240	- Massage local	AMM	5
MMC010250	- Méthode de déplacement par Proetz : voies respiratoires	KE	3
MMC010260	- Pansement humide (eau thermique)	AMM	4
MMC010270	- Piscine thermique	AMM	5
MMC010280	- Pulvérisation pharyngée	AMM	6
MMC010290	- Rééducation (séance)	AMM	5
MMC010300	- Rééducation dans l'eau thermique	AMM	7
MMC010310	- Sauna	AMM	6

CHAPITRE III ACTES UTILISANT LES AGENTS PHYSIQUES

Article 1 : Actes de diagnostic

Tout acte d'échographie ou de Doppler doit faire l'objet d'un compte rendu détaillé

code	désignation de l'acte	cotation	
1° Echographies non obstétricales :			
MMD010010	- Echocardiogramme bidimensionnel et temps mouvement, avec tracé électrocardiographique de référence et analyse quantitative et qualitative	KE	40
MMD010020	- Echocardiogramme bidimensionnel et temps mouvement, avec tracé électrocardiographique de référence et analyse qualitative et quantitative, associé au Doppler pulsé et continu	KE	50

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE XIII ACTES DIVERS

CHAPITRE III ACTES UTILISANT LES AGENTS PHYSIQUES

Article 1 : Actes de diagnostic

Tout acte d'échographie ou de Doppler doit faire l'objet d'un compte rendu détaillé

code	désignation de l'acte	cotation	
MMD010030	- Echocardiogramme bidimensionnel et temps mouvement, avec tracé électrocardiographique de référence et analyse qualitative et quantitative, associé au Doppler pulsé et continu, par voie transoesophagienne, réalisé en milieu disposant des moyens nécessaires	KE	60
MMD010040	- Examen échographique mammaire (unilatéral ou bilatéral)	KE	20
MMD010050	- Examen échographique d'un organe superficiel ou thoracique	KE	20
MMD010060	- Examen échographique d'un ou plusieurs organes intra-abdominaux	KE	30
MMD010070	- Examen échographique d'un ou plusieurs organes intra-pelviens, à l'exception de la surveillance du monitoring de l'ovulation Ces cotations ne s'appliquent ni au diagnostic ni à la surveillance d'une grossesse intra-utérine.	KE	30
MMD010080	- Examen échographique pour surveillance du monitoring de l'ovulation (avec maximum de 3 séances par cycle) ; la séance	KE	20
MMD010090	- Examen échographique du système urinaire : reins, uretère, vessie et, le cas échéant, prostate	KE	30
MMD010100	- Examen échographique d'organe intra-abdominaux et intra pelviens au cours d'une même séance (à l'exception de l'étude isolée de l'appareil urinaire)	KE	35
MMD010110	- Examen échographique d'organes intra-abdominaux et/ou intra-pelviens et d'un ou plusieurs des organes suivants : sein, thyroïde, testicules.	KE	45
MMD010120	- Contrôle ou surveillance échographique d'une pathologie d'un ou deux organes intra-abdominaux et/ou intra-pelviens (exp. : surveillance de lithiases rénales ou vésiculaires, surveillance de métastases hépatiques).	KE	20
2° Echographies obstétricales : suivi d'une grossesse normale ; un examen par trimestre :			
MMD010130	- Examen échographique au cours du premier trimestre comportant au minimum : identification et vitalité du contenu utérin, datation de la grossesse, y compris l'examen éventuel des ovaires. - Examen échographique au cours du second trimestre comportant au minimum : localisation placentaire, bilan morphologique fœtal complet, biométrie et vitalité, y compris l'examen éventuel des ovaires :	KE	15
MMD010140	* Un fœtus	KE	30
MMD010150	* Deux foetus ou plus - Examen échographique au cours du troisième trimestre comportant au minimum : localisation placentaire, présentation et vitalité fœtal, biométrie et morphologie, y compris l'examen éventuel des ovaires :	KE	45
MMD010160	* Un fœtus	KE	20
MMD010170	* Deux foetus ou plus - Surveillance échographique pour pathologie gravidique fœtale ou maternelle, avec rédaction d'un dossier médical :	KE	30
MMD010180	* Un fœtus	KE	15
MMD010190	* Deux foetus ou plus - Examen de complément de l'échographique du deuxième trimestre ou du troisième trimestre réalisé par un médecin autre que celui ayant effectué le premier examen, demandé sur signes d'appels échographiques, en cas de suspicion de pathologie fœtale sévère (une copie du compte rendu de l'examen initial motivant un examen de complément doit être impérativement jointe à la demande)	KE	20
* Examen au cours du deuxième trimestre :			
MMD010200	** Un fœtus	KE	30
MMD010210	** Deux foetus ou plus	KE	45
* Examen au cours du troisième trimestre :			
MMD010220	** Un fœtus	KE	20
MMD010230	** Deux foetus ou plus	KE	30
MMD010240	- Supplément pour doppler obstétrical	KE	10

3° Autres examens échographiques :

- Examen échographique artériel et/ou veineux avec Doppler pulsé :

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS (suit e)

TITRE XIII ACTES DIVERS

CHAPITRE III ACTES UTILISANT LES AGENTS PHYSIQUES

Article 1 : Actes de diagnostic

Tout acte d'échographie ou de Doppler doit faire l'objet d'un compte rendu détaillé

code	désignation de l'acte	cotation	
MMD010250	* Etude cervico-encéphalique et/ou des vaisseaux des membres supérieurs	KE	40
MMD010260	* Etude des vaisseaux de l'abdomen et/ le cas échéant, des membres inférieurs	KE	40
MMD010270	* Examen polyvasculaire en un seul temps regroupant les études ci-dessus	KE	60

4° Examens vélocimétriques :

MMD010280	- Examen par Doppler continu isolé	KE	14
-----------	------------------------------------	----	----

5° Actes d'imagerie par résonance magnétique :

MMD010290	- IRM	forfait	
-----------	-------	---------	--

Article 2 : Actes de thérapie

code	désignation de l'acte	cotation	
Electrothérapie :			
MMD020010	1° Courants galvaniques, faradiques ou excito-moteurs, ultrasons, diathermie, ondes courtes en application de surface par séance d'une durée de 20 minutes comportant la mise en place d'électrodes fixes de surface au niveau de la peau	KE	3
MMD020020	2° Courants galvaniques, faradiques ou excito-moteurs, ultrasons, diathermie, ondes courtes en application de surface par séance d'une durée de 20 minutes comportant la mise en place d'électrodes fixes de surface en application intracavitaire	KE	4
MMD020030	3° Courants excito-moteurs par électrode mobile ou courants progressifs	KE	5

ACTES REALISES PAR LES PSYCHOLOGUES CLINIENS

TITRE I ACTES REALISES PAR DES PSYCHOLOGUES CLINIENS

Tout examen par tests mentaux implique l'établissement d'un compte rendu. Conformément à la règle générale, l'honoraire des actes ci-dessous ne peut se cumuler avec celui de la consultation

Echelle d'intelligence générale

code	désignation de l'acte	cotation	
PAB010010	- Batterie pour l'examen psychologique de l'enfant Kauffman (K-ABC)	AMP	16
PAB010020	- Echelle d'intelligence de Wechsler : pour enfants WPPSI-R, WISC-III ou pour adultes WAIS-III	AMP	16
PAB010030	- Echelle différentielle d'efficacité intellectuelle version tunisienne : EDEI	AMP	16

Tests de facteur G

code	désignation de l'acte	cotation	
PAB020010	- Test progressive matrice de Raven : PM 38, PM 47, test D 48	AMP	8
PAB020020	- Test des cubes de Kohn	AMP	4
PAB020030	- Test de l'intelligence de CATTELL : échelle 2 et 3	AMP	8
PAB020040	- Test de vocabulaire	AMP	4

Tests de l'approche théorique de Piaget

code	désignation de l'acte	cotation	
PAB030010	- Inventaire Piagetien	AMP	8
PAB030020	- Construction et utilisation du nombre	AMP	8
PAB030030	- Développement des contenants de la pensée	AMP	8

Test d'aptitude, de développement et de motricité

code	désignation de l'acte	cotation	
PAB040010	- Etape de l'intelligence sensori-motrice de l'enfant de Casati-Lezine-Piaget	AMP	18
PAB040020	- Inventaire de développement de Gesell	AMP	16
PAB040030	- Echelle de coordination motrice de Charlop-Atwell	AMP	16
PAB040040	- Echelle de développement moteur de Lincoln-Oseretsky	AMP	16
PAB040050	- Développement fonctionnel moteur	AMP	16
PAB040060	- Evaluation de la motricité gnosopraxique distale	AMP	16
PAB040070	- Epreuve du schéma corporel	AMP	8

Test neuro-psychologique

code	désignation de l'acte	cotation	
Langage :			
PAB050010	- Langage oral, langage écrit, mémoire, attention : L2MA	AMP	16
PAB050020	- Test pour l'examen de l'aphasie	AMP	16
Mémoire :			
PAB050030	- Echelle clinique de mémoire pour enfant	AMP	16
PAB050040	- Echelle Wechsler de mémoire (EMS-R) : pour adolescents et adultes	AMP	16
PAB050050	- Echelle clinique de mémoire MEM-III	AMP	16
Attention/fonction exécutives :			
PAB050060	- Test d'appariement d'images	AMP	8
PAB050070	- Test d'attention sélective de Stroop	AMP	8

ACTES REALISES PAR LES PSYCHOLOGUES CLINIENS

TITRE I ACTES REALISES PAR DES PSYCHOLOGUES CLINIENS

Test neuro-psychologique

<i>code</i>	<i>désignation de l'acte</i>	<i>cotation</i>	
PAB050080	- Test d'évaluation des troubles de l'attention ADD	AMP	16
PAB050090	- Test d'attention concentrée D2	AMP	16
Perception et praxies :			
PAB050100	- Test de la figure complexe de Rey	AMP	2
PAB050110	- Test de développement de la perception visuelle	AMP	16
PAB050120	- Test de structure visuelle de Bender	AMP	4
PAB050130	- Test de rétention visuelle de Benton	AMP	4
PAB050140	- Test de praxie constructive tridimensionnelle PRA	AMP	16

Test de personnalité

<i>code</i>	<i>désignation de l'acte</i>	<i>cotation</i>	
Questionnaire de personnalité :			
PAB060010	- Inventaire multiphasique de personnalité de Minnesota-forme révisée MMPI-2	AMP	16
PAB060020	- Inventaire multiphasique de personnalité de Minnesota pour adolescents MMPI-A	AMP	16

Techniques projectives

<i>code</i>	<i>désignation de l'acte</i>	<i>cotation</i>	
PAB070010	- Thématique apperception test TAT	AMP	20
PAB070020	- Test "patte noire" PN	AMP	20
PAB070030	- Test de Rorschach	AMP	20
PAB070040	- Test Z de Zulliger	AMP	16
PAB070050	- Hand test	AMP	16
PAB070060	- Test de frustration de Rosenzweig	AMP	16
PAB070070	- Sceno test	AMP	20

ACTES REALISES PAR LES PARAMEDICAUX

TITRE I SAGE FEMME

code	désignation de l'acte	cotation	
TAB000010	- Surveillance d'un enfant prématuré élevé en couveuse (par 24 heures)	SF	9
TAB000020	- Observation et traitement à domicile d'une grossesse nécessitant sur prescription médicale une surveillance intensive (par 24 heures)	SF	9
TAB000030	- Accouchement simple comportant les visites normales consécutives à l'accouchement (voir aussi actes pratiqués par les infirmiers)	forfait	1
TAB000040	- Accouchement gémellaire	forfait	2
TAB000050	- Suture d'épisiotomie présentant un caractère d'urgence exécutée par une sage-femme au cours de l'accouchement	SF	10
TAB000060	- Surveillance de l'accouchement, avec monitoring d'au moins deux heures, comportant la surveillance cardiotocographique du travail avec tracés et éventuellement, prélèvement(s) pour mesure du pH fœtal quel qu'en soit le nombre	SF	16

TITRE II ACTES D'ORTHOPHONIE

code	désignation de l'acte	cotation	
I - Examen avec compte rendu écrit obligatoire :			
TBB000010	- Bilan fonctionnel de la phonation	AMO	12
TBB000020	- Bilan phonétique du langage	AMO	12
TBB000030	- Examen d'aptitude à l'acquisition du langage oral ou écrit (une par an)	AMO	12
TBB000040	- Bilan de la pathologie du langage oral ou écrit	AMO	12
II - Rééducation individuelle :			
1) Pour la première série de 20 séances d'une durée minimale de 30 minutes (trente minutes) renouvelable ; Par séance :			
TBB000050	* Troubles d'articulation liés à des déficiences perceptives .	AMO	8
TBB000060	* Troubles de la phonation des divisions palatines et des insuffisances velaires .	AMO	8
TBB000070	* Dysarthrie neurologique .	AMO	8
TBB000080	* Apprentissage de la voix oesophagienne	AMO	8
TBB000090	* Rééducation de la pathologie du langage écrit, de la lecture, du calcul ou de l'écriture	AMO	10
TBB000100	* Rééducation du bégaiement	AMO	10
TBB000110	* Troubles de la voie d'origine organique ou fonctionnelle	AMO	10
2) Par série de 50 séances d'une durée minimale de 30 minutes ; Par séance :			
TBB000120	* Rééducation des retards du langage et de la parole à partir du troisième anniversaire	AMO	12
TBB000130	* Rééducation ou conservation du langage et de la parole dans les surdités	AMO	12
TBB000140	* Apprentissage de la lecture losiale dans les surdités acquises sévères	AMO	12
TBB000150	* Rééducation de troubles du langage dans les états neurologiques congénitaux ou acquis.	AMO	12
III) Rééducation nécessitant des techniques de groupe :			
- Un praticien (phoniatre ou orthophoniste) pour 4 malades Une série de 30 séances d'une durée minimale d'une heure, renouvelable par série de 20 séances au maximum ; Par séance :			
TBB000160	* Rééducation des retards du langage, de la parole ou du bégaiement chez l'adulte ou le jeune enfant à partir de la 4ème année	AMO	5
TBB000170	* Démutilisation chez le jeune atteint de surdité sévère.	AMO	5
TBB000180	* Rééducation des dysphonies et apprentissage de la voix oesophagienne nécessitant des techniques de groupe.	AMO	5
TBB000190	* Rééducation des aphasies.	AMO	5
TBB000200	- Bégaiement avec trouble du langage et de la parole	AMO	12

ACTES REALISES PAR LES PARAMEDICAUX

TITRE III ACTES D'ORTHOPSIE

code	désignation de l'acte	cotation	
TCB000010	- Traitement du STRABISME = par séance maximum 20 séances de 20 minutes	AMY	10
TCB000020	- Traitement des hétérophories et insuffisance de convergence = par séance Maximum 12 séances de 20 minutes	AMY	8
TCB000030	- Bilan orthoptique comportant la détermination subjective de l'acuité visuelle, la détermination subjective de la fixation et le bilan des déséquilibres oculo-moteurs extrinsèques avec établissement d'un compte rendu détaillé. par séance d'une durée minimum de 30mn avec un maximum de 2 séances par an	AMY	8
TCB000040	- Bilan fonctionnel de la basse vision d'une durée de 60 minutes (un bilan par an)	AMY	15
TCB000050	- Rééducation de la basse vision avant l'âge de dix-huit ans révolus, par séance d'une durée d'au moins 40 minutes, avec un maximum de 10 séances par an	AMY	10
TCB000060	- Rééducation de la basse vision de l'adulte, par séance d'une durée d'au moins 60 minutes, avec un maximum de dix séances par an	AMY	15
TCB000070	- Traitement de l'amblyopie (euthyscopie), par série de vingt séances d'au moins vingt minutes, par séance	AMY	5

TITRE IV ACTES DE PHYSIOTHERAPIE REEDUCATION ET READAPTATION FONCTIONNELLE

Les actes de physiothérapie, rééducation et réadaptation fonctionnelle peuvent être réalisés sous réserve qu'ils aient fait l'objet d'une prescription écrite du médecin mentionnant l'indication médicale de l'intervention du physiothérapeute. Le médecin peut s'il le souhaite, préciser sa prescription qui s'impose au physiothérapeute.

ACTES DE REEDUCATION FONCTIONNELLE ET DE READAPTATION SUR PLATEAU TECHNIQUE

A- Actes de rééducation somato-motrice

Les actes d'électrothérapie doivent être faits sous supervision médicale

code	désignation de l'acte	cotation	
1- Massage et étirement spécifiques :			
TDA010010	- Régional	AMM	4
TDA010020	- Général	AMM	8
2- Rééducation fonctionnelle de membres sans lésion neurologique (comprenant la massothérapie, électrothérapie et rééducation) au minimum 60 mn :			
TDA010030	- Un membre supérieur ou inférieur avec la ceinture correspondante, main complexe	AMM	15
TDA010040	- Deux membres avec les ceintures correspondantes	AMM	18
TDA010050	- Un segment distal (main et poignet)	AMM	10
TDA010060	- Rééducation d'une atteinte rachidienne sans lésion neurologique - Rééducation des amputés	AMM	15
TDA010070	* Un membre	AMM	15
TDA010080	* Deux membres	AMM	18
3- Rééducation fonctionnelle en pathologie neurologique (comprenant la massothérapie, électrothérapie et rééducation) au minimum 60 mn :			
TDA010090	- Atteinte centrale ou périphérique d'un membre	AMM	15
TDA010100	- Atteinte centrale ou périphérique de deux membres et plus en phase initiale et/ou évolutive	AMM	20
TDA010110	- Atteinte centrale ou périphérique de deux membres et plus en phase séquellaire ou de stabilisation	AMM	15
TDA010120	- Paralysie faciale	AMM	10

ACTES REALISES PAR LES PARAMEDICAUX

TITRE IV ACTES DE PHYSIOTHERAPIE REEDUCATION ET READAPTATION FONCTIONNELLE

ACTES DE REEDUCATION FONCTIONNELLE ET DE READAPTATION SUR PLATEAU TECHNIQUE

A- Actes de rééducation somato-motrice

Les actes d'électrothérapie doivent être faits sous supervision médicale

code	désignation de l'acte	cotation
TDA010130	Rque : en phase séquellaire le nombre de séances sera de 50 séances annuelles. En phase initiale et/ou évolutive et dans le cas de nécessité de 2 séances/jour, la cotation globale sera égale à 1.5 fois la cotation initiale.	

B- La fonction ventilatoire et la fonction cardiovasculaire

code	désignation de l'acte	cotation
TDA020010	- Drainage postural (maximum 30 séances) traitement exclusivement individuel par séance d'une durée de 45 mn	AMM 5
TDA020020	- Rééducation appliquée à la chirurgie thoracique (pré ou post opératoire, soit immédiate à la période de récupération, soit à la période de réadaptation) comprenant drainage des bronches avec ou sans massage local thérapeutique, massage et immobilisation de l'épaule, par séance d'une durée de 45 mn - Rééducation des troubles respiratoires chroniques :	AMM 5
TDA020030	* Cas bénins par séance d'une durée de vingt minutes	AMM 2
TDA020040	* Cas graves par séance d'une durée de 45 mn	AMM 5
TDA020050	- Kinésithérapie des manifestations respiratoires de la mucoviscidose, chaque séance de traitement individuel, avec intervention constante du praticien de l'ordre de 30 mn	AMM 7
TDA020060	- Kinésithérapie des manifestations respiratoires des affections broncho-pulmonaires aiguës de l'enfant de moins de six ans, par série de 6 séances, chaque séance de traitement de l'ordre de 30 mn - Massage de drainage lymphatique manuel / pressothérapie	AMM 5
TDA020070	* Un membre	AMM 12
TDA020080	* Deux membres ou plus	AMM 20
TDA020090	- Réadaptation à l'effort cardiovasculaire et respiratoire	AMM 18

C- Brulés

code	désignation de l'acte	cotation
TDA030010	- Un membre, le tronc, le cou ou le visage	AMM 15
TDA030020	- Atteintes multiples	AMM 20

D- Fonction périnéale (Urinaire, Sexuelle, Défécation)

code	désignation de l'acte	cotation
TDA040010	- Rééducation des troubles périnéaux sans atteinte neurologique (prise de conscience du périé et de la motricité, apprentissage du verrouillage périnéal, entraînement manuel des muscles périnéaux et des abdominaux).	AMM 12

E- Majoration par certaines techniques

code	désignation de l'acte	cotation
TDA050010	- Hydro-massage (douche, bain)	AMM 3
TDA050020	- Rééducation en piscine	AMM 5

ACTES REALISES PAR LES PARAMEDICAUX

TITRE V ACTES PRATIQUES PAR DES INFIRMIERS

Lorsqu'un médecin effectue lui-même un acte inscrit ci-dessous et ne figurant pas à l'un des autres titres de la Nomenclature, il indique sur la feuille de soins le coefficient précédé de la lettre clé KE. Lorsqu'un acte du présent titre est effectué par une sage-femme, le coefficient de l'acte est précédé de la lettre clé SF.

CHAPITRE I SOINS DE PRATIQUE COURANTE

code	désignation de l'acte	cotation	
TEB000010	- Injection S/C, I.M, intra-dermique	AMI	1
TEB000020	- Injection I/V isolée	AMI	2
TEB000030	- Injection goutte à goutte rectale ou s/c	AMI	2
TEB000040	- Injection intraveineuse directe en série, par injection	AMI	1
TEB000050	- Injection intraveineuse directe chez un enfant de moins de cinq ans	AMI	3
TEB000060	- Injection vaginale	AMI	2
TEB000070	- Prélèvement de sang veineux au pli du coude (de 1 à 3 prélèvements)	AMI	2
TEB000080	- Prélèvement de sang veineux supérieur à 3 prélèvements	AMI	4
TEB000090	- Perfusion intra-veineuse	AMI	5
TEB000100	- Aérosol	AMI	2
TEB000110	- Alimentation par sonde	AMI	2
TEB000120	- Pansement petit	AMI	1
TEB000130	- Pansement moyen (trachéotomie, ulcère jambe)	AMI	2
TEB000140	- Pansement grand avec sonde, canule	AMI	3
TEB000150	- Ablation de points supérieur à 10 points	AMI	2
TEB000160	- Lavage d'estomac	AMI	3
TEB000170	- Lavage vésical	AMI	3
TEB000180	- Lavement évacuateur ou médicamenteux	AMI	2
TEB000190	- Séance soins infirmiers de nursing (hygiène, surveillance, prévention...), chaque séance maximum de 1/2 heure, avec maximum de 4 séances par jour	AMI	4
	- Garde + soins + actes infirmiers à domicile de jour :		
TEB000200	* 8 h à 20 h	AMI	15
TEB000210	* 20 h à 8 h	AMI	20
TEB000220	* Pendant 24 h	AMI	25
TEB000230	- Soins gynécologiques au décours immédiat d'un traitement par curiethérapie	AMI	2
TEB000240	- Cathétérisme urétral	AMI	3
TEB000250	- Changement de sonde urinaire à demeure	AMI	3
TEB000260	- Cathétérisme urétral ou sondage chez l'enfant de moins de cinq ans	AMI	4
TEB000270	- Education à l'auto-sondage comprenant le sondage éventuel, avec un maximum de dix séances. Cette cotation n'est pas cumulable avec celles relatives au cathétérisme urétral ou au changement de sonde urinaire	AMI	3
TEB000280	- Réadaptation de vessie neurologique comprenant le sondage éventuel. Cette cotation n'est pas cumulable avec celles relatives au cathétérisme urétral ou au changement de sonde urinaire	AMI	3
TEB000290	- Instillation et/ou lavage vésical (sonde en place)	AMI	2
TEB000300	- Pose isolée d'un étui pénien, une fois par vingt-quatre heures	AMI	1
TEB000310	- Injection d'un ou plusieurs allergènes, poursuivant un traitement d'hyposensibilisation spécifique, selon le protocole écrit, y compris la surveillance, la tenue du dossier de soins, la transmission des informations au médecin prescripteur	AMI	3
TEB000320	- Pose de sonde gastrique	AMI	3
TEB000330	- Alimentation par sonde avec cathétérisme de la stomie, y compris la surveillance, par séance	AMI	3
TEB000340	- Pansement de stomie	AMI	3
TEB000350	- Pansement de trachéotomie, y compris l'aspiration et l'éventuel changement de canule ou sonde	AMI	3
	- Pansements lourds et complexes nécessitant des conditions d'asepsie rigoureuse :		

ACTES REALISES PAR LES PARAMEDICAUX

TITRE V ACTES PRATIQUES PAR DES INFIRMIERS

CHAPITRE I SOINS DE PRATIQUE COURANTE

code	désignation de l'acte	cotation	
TEB000360	* De brûlure étendue ou de plaie chimique ou thermique étendue, sur une surface supérieure à 5p. 100 de la surface corporelle	AMI	5
TEB000370	* D'ulcère étendu ou de greffe cutanée, sur une surface supérieure à 60 cm ²	AMI	5
TEB000380	* D'amputation nécessitant déterision, épiluchage et régularisation	AMI	5
TEB000390	* De fistule digestive	AMI	5
TEB000400	* Pour pertes de substance traumatique ou néoplasique, avec lésions profondes, sous aponévrotiques, musculaires, tendineuses ou osseuses	AMI	5
TEB000410	* Chirurgical nécessitant un méchage ou une irrigation	AMI	5
TEB000420	* D'escarre profonde et étendue atteignant les muscles ou les tendons	AMI	5
TEB000430	* Chirurgical avec matériel d'ostéosynthèse extériorisé	AMI	5
TEB000440	* Autre pansement	AMI	2
TEB000450	- Réalisation de test tuberculinique + lecture	AMI	2
TEB000460	- Soins de bouche avec application de produits médicamenteux au décours immédiat d'une radiothérapie	AMI	2
TEB000470	- Lavement évacuateur + Extraction de fécalome - Perfusion intraveineuse (ne peuvent être notés, à l'occasion de cet acte, des frais de déplacement ou des majorations de nuit ou de dimanche)	AMI	3
TEB000480	* Organisation de la surveillance de la perfusion de moins de huit heures	AMI	6
TEB000490	* Organisation de la surveillance de la perfusion de plus de huit heures	AMI	10

CHAPITRE II SOINS SPECIALISES

Soins demandant une actualisation des compétences, un protocole thérapeutique, l'élaboration et la tenue des dossiers de soins, la transmission d'informations au médecin prescripteur

code	désignation de l'acte	cotation	
TEC000010	- Chimiothérapie anticancéreuse par voie intramusculaire ou sous-cutanée - Chimiothérapie anticancéreuse par voie veineuse périphérique ou centrale (par cathéter ou site implantable) :	AMI	2
TEC000020	* Injection intraveineuse ou par l'intermédiaire d'une perfusion courte d'une durée d'une heure maximum sous surveillance continue	AMI	8
TEC000030	* Perfusion d'une durée supérieure à une heure et inférieure à six heures sous surveillance continue	AMI	15
TEC000040	- Forfait pour chimiothérapie continue comportant trois passages au minimum par vingt-quatre heures, y compris le remplissage et la pose de l'infuseur, pompe ou pousse-séringue par jour	AMI	20
TEC000050	- Perfusion intraveineuse d'antibiotiques, quelle que soit la voie d'abord, sous surveillance continue, chez un patient atteint de mucoviscidose, avec un maximum de trois séances par vingt-quatre heures. Cette cotation est globale ; elle inclut l'ensemble des gestes nécessaires à la réalisation de l'acte et à la surveillance du patient, ainsi que les autres actes infirmiers éventuels liés au traitement de la mucoviscidose. La séance : Une feuille de surveillance détaillée permettant le suivi du malade doit être impérativement tenue au domicile du malade	AMI	20
TEC000060	- Irrigation colique dans les suites immédiates des stomies définitives incluant le pansement et la surveillance de l'évacuation, avec un maximum de 20 séances, par séance	AMI	6

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS RADIOLOGUES ET MEDECINS RADIOTHERAPEUTES ONCOLOGUES

TITRE I ACTES DE RADIODIAGNOSTIC

Tout acte de radiodiagnostic doit comporter une ou plusieurs incidence(s) radiographique(e) matérialisé(e) par un document, film ou épreuve, et être accompagné d'un compte rendu, ainsi que chaque film ou épreuve, doit être daté et porter les noms et prénoms du patient examiné, ainsi que le nom du médecin ayant effectué l'examen.

CHAPITRE I ACTES DE RADIODIAGNOSTIC PORTANT SUR LE SQUELETTE

Article 1 : Membre supérieur

code	désignation de l'acte	cotation	
RAB010010	- Membre Supérieur Entier -2 Incidences	Rd	25
RAB010020	- Epaule F	Rd	12
RAB010030	- Epaule F+P	Rd	17
RAB010040	- Clavicule	Rd	12
RAB010050	- Omoplate F	Rd	12
RAB010060	- Omoplate F+P	Rd	17
RAB010070	- Humérus F+P	Rd	17
RAB010080	- Coude F+P	Rd	17
RAB010090	- Avant-bras F+P	Rd	17
RAB010100	- Poignet F+P	Rd	12
RAB010110	- Main F+P	Rd	12
RAB010120	- Doigt F+P	Rd	12
RAB010130	- Scaphoïde (2 incidences)	Rd	17
RAB010140	- Main F/P + Scaphoïde	Rd	20

Article 2 : Membre inférieur

code	désignation de l'acte	cotation	
RAB020010	- Bassin, hanche, articulations sacro-iliaques	Rd	12
RAB020020	- Hanche F+P	Rd	17
RAB020030	- Hanche + 2 x 3/4	Rd	22
RAB020040	- Fémur F+P	Rd	17
RAB020050	- Genou F+P	Rd	12
RAB020060	- Jambe F+P	Rd	17
RAB020070	- Pied F+P	Rd	12
RAB020080	- Talon F+P	Rd	10
RAB020090	- Cheville F+P	Rd	12
RAB020100	- Orteil	Rd	10
RAB020110	- Axiales 2 genoux 2 incidences	Rd	22
RAB020120	- Gonométrie (Règle de Bell Thomson) Adultes	Rd	35
RAB020130	- Gonométrie (Règle de Bell Thomson) Enfants	Rd	24
RAB020140	- Radiomensurement comparative des membres	Rd	24

Article 3 : Tête

code	désignation de l'acte	cotation	
RAB030010	- Incidences fondamentales : face, profil, menton-film, projection sus-orbitaire des rochers, Worms, par incidence	Rd	12
RAB030020	- Recherche d'un corps étranger oculaire par radiographies multiples, l'examen	Rd	12

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS RADIOLOGUES ET MEDECINS RADIOTHERAPEUTES ONCOLOGUES

TITRE I ACTES DE RADIODIAGNOSTIC

CHAPITRE I ACTES DE RADIODIAGNOSTIC PORTANT SUR LE SQUELETTE

Article 3 : Tête

code	désignation de l'acte	cotation	
RAB030030	- Maxillaire défilé, os propres du nez	Rd	12
RAB030040	- Dent par technique intrabuccale, film occusal ou rétro-alvéolaire,	Rd	6
RAB030050	- Radiographie panoramique de la totalité du système maxillaire et du système dentaire sur un ou plusieurs films	Rd	18
RAB030060	- Téléradiographie du crâne à trois mètres (diagnostic orthodontique), par séance	Rd	17
RAB030070	- Articulation Temporo-Maxillaire (1 coté)	Rd	12
RAB030080	- Articulation Temporo-Maxillaire (2 coté)	Rd	17
RAB030090	- Cavum	Rd	12
RAB030100	- Larynx F ou P	Rd	12
RAB030110	- Larynx F + P	Rd	17

Article 4 : Thorax

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Gril costal, ou sternum, ou hémithorax, ou articulation sterno-claviculaire :		
RAB040010	* Une incidence	Rd	15
RAB040020	* Par incidence supplémentaire	Rd	5

Article 5 : Rachis

code	désignation de l'acte	cotation	
RAB050010	- Rachis dans son entier en téléradiographie à 2,50 mètres par examen	Rd	35
RAB050020	- Rachis Cervical F + P	Rd	17
RAB050030	- Rachis Cervical F + P + 2 x 3/4	Rd	22
RAB050040	- Rachis Cervical F + P + dynamique	Rd	22
RAB050050	- Rachis Dorsal F + P	Rd	17
RAB050060	- Rachis lombaire F + P	Rd	17
RAB050070	- Rachis entier Enfant	Rd	24
RAB050080	- Sacrum F + P	Rd	17
RAB050090	- Charnière cervico-occipitale F + P	Rd	17
RAB050100	- Rachis lombaire F + P + L5-S1 F + P	Rd	25
RAB050110	- Rachis lombaire F + P + 3/4 droit+gauche	Rd	25
RAB050120	- Rachis lombaire F + P + Etude dynamique	Rd	25

Article 6 : Divers

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Age osseux :		
RAB060010	* Un cliché	Rd	12
RAB060020	* Deux clichés	Rd	17
RAB060030	- Squelette entier : Bilan comprenant au minimum l'étude du crâne, du rachis entier, du bassin, d'un membre supérieur et d'un membre inférieur, quelque soit le nombre d'incidences	Rd	120
RAB060040	- Ostéodensitométrie	Rd	40

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS RADIOLOGUES ET MEDECINS RADIOTHERAPEUTES ONCOLOGUES

TITRE I ACTES DE RADIODIAGNOSTIC

CHAPITRE II ACTES DE RADIODIAGNOSTIC PORTANT SUR LES VISCERES

Article 1 : Larynx, parties molles du cou

code	désignation de l'acte	cotation	
RAC010010	- Laryngographie-pharyngographie	Rd	30

Article 2 : Poumons, cœur

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Radiographie du thorax y compris médiastin et cœur (avec ou sans opacification oesophagienne) :		
RAC020010	* Face	Rd	15
RAC020020	* F + P	Rd	25
RAC020030	- Examen radiologique des poumons avec opacification bronchique	Rd	25
RAC020040	- Radiographie du thorax pour suivi post opératoire d'une intervention thoracique chez un patient hospitalisé	Rd	12

Article 3 : Tube digestif

N.B./ : Un minimum de cinq poses est exigible sauf pour l'abdomen sans préparation, la vésicule exclue et les examens pré-opératoires.

code	désignation de l'acte	cotation	
RAC030010	- Abdomen sans préparation (face)	Rd	13
RAC030020	- Abdomen sans préparation (face) + autres incidences quel que soit le nombre	Rd	18
RAC030030	- Abdomen aigu (syndrome occlusif ou péritonéal, ASP debout, couché + RX thorax)	Rd	30
RAC030040	- Transit Oesophagien	Rd	25
RAC030050	- Transit Oeso-gastro-duodénal (avec scopie télévisée pour 2 régions)	Rd	45
RAC030060	- Examen radiologique du colon	Rd	55
RAC030070	- Transit du grêle	Rd	55
RAC030080	- Defecographie	Rd	45
RAC030090	- Fistulographie (F + P) sans tenir compte de l'injection	Rd	18
RAC030100	- Cholangiographie par le drain	Rd	18

Article 4 : Système urinaire

code	désignation de l'acte	cotation	
RAC040010	- Examen sans préparation	Rd	13
RAC040020	- Urographie IV , sans étude mictionnelle (y compris ASP)	Rd	55
RAC040030	- Cystographie apres opacification par voie sus-pubienne ou retrograde	Rd	30
RAC040040	- Uretrographie retrograde (n'est pas cumulable avec le précédent : cystographie)	Rd	30
RAC040050	- Etude mictionnelle au décours d'un des trois examens suivants : urographie, cystographie, uretrographie	Rd	15
RAC040060	- Pyélographie retro ou antégrade	Rd	18

Article 5 : Gynécologie

code	désignation de l'acte	cotation	
RAC050010	- Mammographie bilatérale incluant le cas échéant, les incidences axillaires et les agrandissements	Rd	35

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS RADIOLOGUES ET MEDECINS RADIOTHERAPEUTES ONCOLOGUES

TITRE I ACTES DE RADIODIAGNOSTIC

CHAPITRE II ACTES DE RADIODIAGNOSTIC PORTANT SUR LES VISCERES

Article 5 : Gynécologie

code	désignation de l'acte	cotation	
RAC050020	- Mammographie unilatérale	Rd	25
RAC050030	- Hystérosalpingographie sans l'injection	Rd	35
RAC050040	- Radiopelvimétrie	Rd	30
RAC050050	- Génitographie externe, colpocystographie sans l'injection	Rd	30
RAC050060	- Contenu utérin	Rd	16
RAC050070	- Galactographie sans l'injection	Rd	20

Article 6 : Système nerveux

code	désignation de l'acte	cotation	
RAC060010	- Myélographie	Rd	60
RAC060020	- Discographie d'un ou plusieurs disques	Rd	50
RAC060030	- Sacco-radiculographie	Rd	65

Article 7 : Angiographie numérisée

code	désignation de l'acte	cotation			
RAC070010	Pour l'angiographie non numérisée les cotations en Rd et en KE sont réduites de 30%				
RAC070020	- Examen crânien (4 axes)	Rd	150	KE	105
RAC070030	- Examen crânien (sélectif)	Rd	200	KE	125
RAC070040	- Examen viscéral (global)	Rd	100	KE	50
RAC070050	- Examen viscéral (sélectif)	Rd	150	KE	75
RAC070060	- Examen périphérique (global)	Rd	100	KE	50
RAC070070	- Examen périphérique (sélectif)	Rd	150	KE	75
RAC070080	- Phlébographie (1 membre)	Rd	80	KE	25
RAC070090	- Phlébographie (2 membres)	Rd	100	KE	15
RAC070100	- Cavographie	Rd	80	KE	25

CHAPITRE III ACTES DIVERS

code	désignation de l'acte	cotation			
RAD000010	- Sialographie	Rd	25		
RAD000020	- Lymphographie (examen complet étalé sur 48 heures, y compris l'examen du thorax)	Rd	70		
RAD000030	- Repérage des corps étrangers, par les méthodes géométriques	Rd	30		
RAD000040	- Arthrographie quelque soit l'articulation	Rd	20	KE	10

CHAPITRE IV EXAMENS UTILISANT DES APPAREILLAGES SPECIAUX

code	désignation de l'acte	cotation			
	- Acte de scanographie TDM				
	Est considéré comme un acte de scanographie, l'examen effectué à l'aide d'un appareil de tomodynamométrie, quel que soit le nombre de coupes nécessaires, avec ou sans injection de produit de contraste, d'une des REGIONS ANATOMIQUES suivantes : TETE ; COU ; THORAX ; ABDOMEN ; PELVIS ; MEMBRES ; RACHIS :				

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS RADIOLOGUES ET MEDECINS RADIOTHERAPEUTES ONCOLOGUES

TITRE I ACTES DE RADIODIAGNOSTIC

CHAPITRE IV EXAMENS UTILISANT DES APPAREILLAGES SPECIAUX

code	désignation de l'acte	cotation			
RAE000010	* Examen par région anatomique avec ou sans préparation	forfait	1		
RAE000020	* Par région supplémentaire au cours du même examen	forfait	2		
RAE000030	* Arthro-myélo-TDM	forfait	1	KE	10
RAE000040	* Cysternographie-TDM	forfait	1	KE	10

TITRE II RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE

- Article 1 : Pathologie vasculaire

code	désignation de l'acte	cotation			
RBB010010	- Angioplastie endoluminale percutanée des artères des membres inférieurs	Ri	100	KE	100
RBB010020	- Angioplastie des artères rénales	Ri	150	KE	110
RBB010030	- Sympatholyse chimique sous contrôle TDM	Ri	85	KE	60
RBB010040	- Angioplastie de la veine cave inférieure	Ri	80	KE	80

- Article 2 : Embolisation

code	désignation de l'acte	cotation			
RBB020010	- Quelque soit le territoire	Ri	100	KE	80
RBB020020	- Chimio-embolisation, alcoolisation de tumeur hépatique	Ri	100	KE	80

- Article 3 : Pathologie digestive

code	désignation de l'acte	cotation			
RBB030010	- Biopsie hépatique avec embolisation du trajet	Ri	100	KE	80
RBB030020	- Ponction biopsique ou cytologique échoguidée du foie			KE	50
RBB030030	- Drainage biliaire externe par pose percutanée d'un cathéter après ponction hépatique transpariétale	Ri	50	KE	60
RBB030040	- Drainage biliaire interne par intubation percutanée d'une sténose des voies biliaires, après ponction hépatique transpariétale, avec ou sans mise en place d'une endo-prothèse dans la même séance	Ri	70	KE	80
RBB030050	- Dilatation percutanée isolée, quelle que soit la technique d'une (de) sténose(s) des voies biliaires, après ponction hépatique transpariétale, avec ou sans pose d'endoprothèse	Ri	50	KE	80
RBB030060	- Neurolyse percutanée du plexus solaire et des nerfs splanchniques sous contrôle scanographique	Ri	85	KE	80
RBB030070	- Ponction échoguidée de tumeur abdominale			KE	50
RBB030080	- Aspiration et drainage percutanés des abcès et collections liquidiennes abdominales sous contrôle scanographique	Ri	85	KE	20
RBB030090	- Aspiration et drainage percutanés des abcès et collections liquidiennes abdominales échoguidé			KE	50

- Article 4 : Pathologie ostéo-articulaire

code	désignation de l'acte	cotation			
RBB040010	- Biopsie osseuse profonde radio-guidée des vertèbres et des disques et des articulations sacro-iliaques	Ri	30	KE	20

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS RADIOLOGUES ET MEDECINS RADIOTHERAPEUTES ONCOLOGUES

TITRE II RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE

- Article 5 : Pathologie gynécologique et obstétricale

code	désignation de l'acte	cotation			
RBB050010	- Salpingographie sélective ou reperméabilisation tubaire	Ri	35	KE	20

TITRE III ACTES DE RADIOTHERAPIE

Les traitements, ainsi que précisés par la suite, donnent lieu obligatoirement à l'établissement d'un protocole de traitement.

CHAPITRE I ACTES DE RADIOTHERAPIE DE HAUTE ENERGIE

Article 1 : Protocole de traitement

code	désignation de l'acte	cotation	
RCB010010	- Protocole de traitement : la mise en oeuvre de l'irradiation de haute énergie au delà de 0,5 MeV impose l'établissement d'un protocole de traitement comprenant : 1- Le résumé clinique, 2- Le diagnostic histologique ou à défaut les bases de l'indication thérapeutique, 3- La description des volumes à irradier, 4- La prévision dosimétrique et le compte rendu de fin d'irradiation	Rt	100

Article 2 : Préparation du traitement

code	désignation de l'acte	cotation	
RCB020010	- Mise en place sans simulation	Rt	20
RCB020020	- Repérage radiographique ou radioscopique ou gammagraphique	Rt	20
RCB020030	- Le cumul entre les moyens de repérage est possible avec maximum	Rt	40
RCB020040	- Lorsqu'il est fait usage d'un simulateur, en supplément	Rt	50

Article 3 : Etude physique et dosimétrique

code	désignation de l'acte	cotation	
RCB030010	- Etude dosimétrique comportant le calcul de la dose absorbée à l'isodose de référence	Rt	60
RCB030020	- Supplément pour étude dosimétrique dans le cas d'un traitement par champs complexes (maladie de Hodgkin, médulloblastome...)	Rt	20
RCB030030	- Etude dosimétrique 2D	Rt	40
RCB030040	- Etude dosimétrique 3D avec acquisition scannographique (scanner en sus)	Rt	60
RCB030050	- Simulation virtuelle pour radiothérapie de conformation (avec un minimum de dix coupes où les volumes cibles ont été contournés)	Rt	150
RCB030060	- Contention individuelle	Rt	30
RCB030070	- Usage de caches personnalisées	Rt	30
RCB030080	- Utilisation de collimateurs multilames	Rt	50
RCB030090	- Utilisation de contrôle de qualité par imagerie portale	Rt	30
RCB030100	Rque : La surimpression est cotée moitié du barème des articles 2 et 3		

Article 4 : Irradiation par faisceaux de photons ou électrons

code	désignation de l'acte	cotation	
RCB040010	- Faisceaux de 0,5 à 4,9 MeV (y compris télécobalthérapie) : jusqu'à 2 Grays délivrée en profondeur, par séance, quel que soit le nombre de champs ; chaque séance.	Rt	45
RCB040020	- Lorsque la dose appliquée au cours de la séance dépasse 2 grays ce coefficient sera majoré, pour chaque 0,1 Gray supplémentaire de :	Rt	1

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS RADIOLOGUES ET MEDECINS RADIOTHERAPEUTES ONCOLOGUES

TITRE III ACTES DE RADIOTHERAPIE

CHAPITRE I ACTES DE RADIOTHERAPIE DE HAUTE ENERGIE

Article 4 : Irradiation par faisceaux de photons ou électrons

code	désignation de l'acte	cotation	
RCB040030	- Faisceaux de 5 MeV et plus : jusqu'à 2 Grays délivrée en profondeur, par séance, quel que soit le nombre de champs ; chaque séance.	Rt	65
RCB040040	- Lorsque la dose appliquée au cours de la séance dépasse 2 grays ce coefficient sera majoré, pour chaque 0,1 Gray supplémentaire de :	Rt	1,5
RCB040050	- Irradiation effectuée par faisceaux de grandes dimensions et de formes complexes (maladie de Hodgkin, ...) pour le cobalt et l'accélérateur linéaire ; supplément de - Irradiation corporelle totale :	Rt	5
RCB040060	* Consultation + protocole	Rt	150
RCB040070	* Première mise en place de repérage	Rt	200
RCB040080	* Cache personnalisée	Rt	60
RCB040090	* Etalonnage	Rt	500
RCB040100	* Hygiène et préparation des salles	Rt	200
RCB040110	* Maintenance	Rt	200
	* Irradiation :		
RCB040120	** Mise en place par fraction	Rt	200
RCB040130	** Irradiation (équivalent de 160 Grays à 100 cm)	Rt	6400

CHAPITRE II ACTES DE RADIOTHERAPIE SUPERFICIELLE ET DE CONTACT

Article 1 : Traitement des affections malignes

code	désignation de l'acte	cotation	
RCC010010	- Protocole du traitement : la mise en oeuvre du traitement impose l'établissement d'un protocole de traitement comprenant : 1- Le résumé clinique, 2- Le diagnostic histologique, 3- La description des surfaces à irradier, 4- La prévision dosimétrique et le compte rendu de fin d'irradiation	Rt	50
RCC010020	- Irradiation proprement dite, quelle que soit la surface à irradier, le nombre de champs, par séance	Rt	20

Article 2 : Traitement des affections bénignes

code	désignation de l'acte	cotation	
RCC020010	- Irradiation proprement dite, quelle que soit la localisation et les modalités de l'irradiation (kilovolts, dose, étalement, nombre de champs)	Rt	150

CHAPITRE III ACTES DE CURIETHERAPIE

SECTION I : Curiothérapie à bas débit de dose interstitielle et endocavitaire

code	désignation de l'acte	cotation	
Article 1 : Protocole de traitement :			
RCD010010	- La mise en oeuvre du traitement impose l'établissement d'un protocole de traitement comprenant : 1- Le résumé clinique, 2- Le diagnostic histologique, 3- La description des surfaces à irradier, 4- La prévision dosimétrique et le compte rendu de fin d'irradiation	Rt	100
Article 2 : Préparation du traitement :			
- Repérage radiographique :			
RCD010020	* Contrôle de la pose des vecteurs non radio-actifs ou de la mise en place des applicateurs ou moules avec sources	Rt	50

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS RADIOLOGUES ET MEDECINS RADIOTHERAPEUTES ONCOLOGUES

TITRE III ACTES DE RADIOTHERAPIE

CHAPITRE III ACTES DE CURIETHERAPIE

SECTION I : Curiethérapie à bas débit de dose interstitielle et endocavitaire

code	désignation de l'acte	cotation	
RCD010030	* Radioscopie télévisée	Rt	20
RCD010040	- Mould Room (moulage, applicateurs...)	Rt	30
Article 3 : Dosimétrie :			
RCD010050	- Forfait de base - Etablissement des courbes d'isodose :	Rt	30
RCD010060	* Un plan	Rt	20
RCD010070	* Par plan supplémentaire	Rt	10
Article 4 :			
RCD010080	- Acte d'implantation non radioactive	Rt	250
Article 5 : Acte d'irradiation :			
RCD010090	- Mise en place et ablation des sources radio-actives (non compris les fournitures de matériel radioactif et non radioactif utilisé)	Rt	50

SECTION II : Curiethérapie à haut débit de dose

code	désignation de l'acte	cotation	
Article 1 : Protocole de traitement :			
RCD020010	- La mise en oeuvre du traitement impose l'établissement d'un protocole de traitement comprenant : 1- Le résumé clinique, 2- Le diagnostic histologique, 3- La description des surfaces à irradier, 4- La prévision dosimétrique et le compte rendu de fin d'irradiation	Rt	100
Article 2 : Préparation du traitement :			
- Repérage radiographique :			
RCD020020	* contrôle de la pose des vecteurs non radio-actifs ou de la mise en place des applicateurs ou moules avec sources	Rt	50
RCD020030	* Radioscopie télévisée de longue durée	Rt	20
RCD020040	- Mould Room (moulage, applicateurs...)	Rt	30
Article 3 : Dosimétrie :			
RCD020050	- Dosimetrie (forfaitaire)	Rt	250
Article 4 :			
RCD020060	- Acte d'implantation non radioactive	Rt	250
Article 5 : Acte d'irradiation :			
RCD020070	- Mise en place et ablation des sources radio-actives (non compris les fournitures de matériel radioactif et non radioactif utilisé)	Rt	250

SECTION III : Curiethérapie oculaire

code	désignation de l'acte	cotation	
Article 1 : Protocole de traitement			
RCD030010	- La mise en oeuvre du traitement impose l'établissement d'un protocole de traitement comprenant : 1- Le résumé clinique, 2- Le diagnostic histologique, 3- La description des surfaces à irradier, 4- La prévision dosimétrique et le compte rendu de fin d'irradiation	Rt	100
Article 2 : Dosimétrie :			

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS RADIOLOGUES ET MEDECINS RADIOTHERAPEUTES ONCOLOGUES

TITRE III ACTES DE RADIOTHERAPIE

CHAPITRE III ACTES DE CURIETHERAPIE

SECTION III : Curiethérapie oculaire

code	désignation de l'acte	cotation	
RCD030020	- Forfait de base - Etablissement des courbes d'isodose :	Rt	30
RCD030030	* Un plan	Rt	20
RCD030040	* Par plan supplémentaire	Rt	10
Article 3 :			
RCD030050	- Acte d'implantation non radioactive (ophtalmologue/radiothérapeute)	Rt	150
Article 4 : Acte d'irradiation :			
RCD030060	- Mise en place et ablation des sources radio-actives (non compris les fournitures de matériel radioactif et non radioactif utilisé)	Rt	100

TITRE IV ACTES UTILISANT DES RADIO-ELEMENTS EN SOURCES NON SCHELLES

CHAPITRE I INVESTIGATIONS DIAGNOSTIQUES COMPORTANT L'ADMINISTRATION AU MALADE D'UN RADIO-ISOTOPE

- SECTION I : Examens sur le patient (in vivo)

code	désignation de l'acte	cotation	
Article 1 : Mesures externes de la radioactivité (sans imagerie) :			
RDB010010	- Un site de mesure, un radiopharmaceutique quel que soit le nombre de mesures (la soustraction du bruit de fond est comprise dans la mesure) - Plusieurs sites de mesure au-delà du premier site, même radiopharmaceutique, une série de mesures au cours du temps :	Rn	30
RDB010020	* Par site de mesure supplémentaire	Rn	10
RDB010030	* Avec un plafond de	Rn	100
Article 2 : Explorations Scintigraphiques, morphologiques et fonctionnelles (imagerie) :			
- Scintigraphie plane statique :			
RDB010040	* Par incidence	Rn	30
RDB010050	* Avec un plafond, quel que soit le nombre d'organes, de	Rn	100
RDB010060	* Examen du corps entier par dispositif spécialisé	Rn	100
RDB010070	* Supplément pour quantification nécessitant le traitement informatique des données scintigraphiques	Rn	20
RDB010080	- Scintigraphie plane séquentielle et/ou étude dynamique quantitative nécessitant le traitement informatique des données scintigraphiques (la quantification par ordinateur est comprise dans la cotation)	Rn	150
RDB010090	- Tomoscintigraphie comportant la réalisation de plusieurs coupes tomographiques par caméra tomographique associée à un ordinateur	Rn	150
RDB010100	- En cas de scintigraphie plane et de tomoscintigraphie d'un même organe, la cotation applicable est plafonnée à	Rn	150
RDB010110	Si l'exploration comporte une répétition de l'examen à diverses reprises au cours de séances différentes, à la suite de la même injection d'un radiopharmaceutiques, un coefficient de 1,5 est appliqué, quel que soit le nombre de reprises et de séances		
RDB010120	Si l'exploration d'un même organe comporte l'étude de deux fonctions différentes par deux radiopharmaceutiques, les deux examens sont considérés comme deux actes différents		

ACTES EFFECTUES PAR LES MEDECINS RADIOLOGUES ET MEDECINS RADIOTHERAPEUTES ONCOLOGUES

TITRE IV ACTES UTILISANT DES RADIO-ELEMENTS EN SOURCES NON SCHELLES

CHAPITRE I INVESTIGATIONS DIAGNOSTIQUES COMPORTANT L'ADMINISTRATION AU MALADE D'UN RADIO-ISOTOPE

- SECTION II : Mesures sur un prélèvement (in vitro)

code	désignation de l'acte	cotation	
RDB020010	- Dosage radio-immunologique (RIA) : par substance dosée	Rn	20
	- Mesure de la radioactivité d'un échantillon (biologique ou autre) :		
RDB020020	* Par échantillon	Rn	30
RDB020030	* Avec un plafond de	Rn	50

CHAPITRE II UTILISATION THERAPEUTIQUE DES RADIO-ISOTOPES EN SOURCES NON SCHELLES

code	désignation de l'acte	cotation	
RDC010010	- Traitement n'impliquant pas une surveillance médicale et dosimétrique par une hospitalisation en secteur radioprotégé	Rn	40
RDC010020	- Traitement nécessitant une surveillance médicale et dosimétrique durant plusieurs jours avec hospitalisation en secteur radioprotégé, quelle que soit l'activité administrée	Rn	100

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

I - ANATOMIE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES

I.1- Cytologie :

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Diagnostic cytologique d'une lésion par éléments et/ou apposition (quel que soit le nombre de lames) :		
BAB000010	* Conventionnel	P	100
BAB000020	* Monocouche	P	350
	- Diagnostic cytopathologique sur liquide biologique (ascite, liquide pleural, liquide bronchique) :		
BAB000030	* Apposition et grattage	P	150
BAB000040	* Avec coloration(s) spéciale(s) précisée(s) dans le compte rendu	P	50
BAB000050	* Pour les organes pairs avec individualisation des échantillons	P	300
	- Diagnostic cytopathologique par ponction d'organe :		
BAB000060	* Simple	P	125
BAB000070	* Multiple sur un même organe	P	150
BAB000080	* Bilatéral pour les organes pairs avec individualisation des échantillons	P	250
BAB000090	- Suppléments pour inclusion en paraffine	P	70

I.2- HISTOPATHOLOGIE :

Le compte rendu doit préciser la ou les coloration(s) spéciale(s) éventuellement utilisée(s).

I.2.1- Biopsies non individualisées :

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Diagnostic histopathologique, par inclusion et coupe de prélèvements biopsiques uniques ou multiples non individualisés quel que soit le nombre de fragments :		
BAC010010	* Sans coloration spéciale	P	150
BAC010020	* Avec coloration(s) spéciale(s)	P	200
	Exemples : biopsie(b) cutanée, b. du col utérin, b de l'endomètre, b. rectale, b. colique, b. d'intestin grêle, b. gastrique, b. hépatique,, b. laryngée, b. bronchique, b. pleurale, b. amygdalienne, b. testiculaire, b. vésicale, b. rénale, b. ostéomédullaire...		

I.2.2- Biopsies étagées :

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Diagnostic histopathologique, par inclusion et coupe de prélèvements biopsiques étagés effectués au niveau de plusieurs zones de voisinages et nécessitant l'individualisation des prélèvements (cette individualisation doit apparaître dans le compte rendu).		
BAC020010	* Sans coloration spéciale	P	200
BAC020020	* Avec coloration(s) spéciale(s)	P	250
	Exemples : b. laryngées ou oesophagiennes ou gastriques ou duodénales à plusieurs niveaux, b. du col utérin multiples et repérées, b. rectocoliques étagées, b. bronchiques sur plusieurs troncs (l'arbre bronchique droit et l'arbre bronchique gauche font l'objet d'une cotation unique)		

I.2.3- Curetages et Biopsies guidées :

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Diagnostic histopathologique par inclusion et coupe de prélèvements par :		
	* Curetage biopsique (exemple : curetage biopsique de l'endomètre ou du cavum) :		
BAC030010	** Sans coloration spéciale	P	200
BAC030020	** Avec coloration(s) spéciale(s)	P	250
BAC030030	* Curetage évacuateur (aspiration, révision utérine)	P	200

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

I - ANATOMIE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES

I.2- HISTOPATHOLOGIE :

I.2.3- Curetages et Biopsies guidées :

code	désignation de l'acte	cotation	
	* Biopsie guidée (b. stéréotaxique; ou b. sous contrôle radiologique ou échographique) :		
BAC030040	** Sans coloration spéciale	P	250
BAC030050	** Avec coloration(s) spéciale(s)	P	300

I.2.4- Exérèse et résection de lésions :

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Diagnostic histopathologique par inclusion et coupe de prélèvements par :		
BAC040010	* Exérèse ou résection d'une lésion unique par voie endoscopique ou chirurgicale (sans ablation de l'organe). Exemples : exérèse de polype de l'endomètre, polype digestif unique, ablation d'hémorroïdes, vagotomie, végétations adénoïdes ...)	P	250
BAC040020	* Exérèse de lésions multiples. Exemple : deux ou plusieurs naevi, ablation de polypes digestifs étagés et individualisés	P	300
BAC040030	* Résection endoscopique, prostatique ou vésicale	P	300

I.2.5- Pièces opératoires :

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Diagnostic histopathologique par inclusion et coupe :		
BAC050010	* D'une pièce opératoire intéressant un organe (ablation partielle ou totale de l'organe) : Exemples : ovariectomie, salpingectomie, hystérectomie totale ou sub-totale sans annexes, appendicectomie, cholécystectomie, gastrectomie simple, splénectomie, thyroïdectomie, amygdalectomie, parotidectomie, exérèse de corde vocale, sympathectomie, synoviectomie, ganglion, chaîne ganglionnaire, lobectomie pulmonaire, tumorectomie mammaire simple, Epididymectomie, pulpectomie testiculaire, néphrectomie simple, ablation d'une tumeur osseuse	P	250
BAC050020	* Pour les organes pairs, une cotation par côté	P	500
BAC050030	* D'une pièce opératoire complexe (comportant l'ablation totale ou partielle d'organes de voisinage).....	P	350
BAC050040	* Cotation supplémentaire par partie d'organe ou organe complémentaire. (Une chaîne ganglionnaire est assimilée à un organe)	P	50
BAC050050	* Cotation maximale. Exemples : Annexectomie utérine (ovaire+ trompe) , hystérectomie totale avec les annexes ; hystérectomie totale élargie aux paramètres et chaînes ganglionnaires satellites ; gastrectomie et chaînes ganglionnaires satellites ; colectomie et chaînes ganglionnaires satellites, duodéno pancréatectomie, pancréatectomie caudale et splénectomie, ablation simultanée de plusieurs viscères intéressés par le même processus pathologique: (gastrectomie + colectomie partielle +pancréatectomie), mammectomie et curages ganglionnaires (une cotation par côté), laryngectomie et chaînes ganglionnaires satellites, pneumonectomie et lobectomies pulmonaires multiples, thyroïdectomie totale et chaînes ganglionnaires satellites, néphro-uretérectomie surrénalectomie et ganglions satellites, cystoprostatectomie et curages ganglionnaires, orchio-épididymectomie (une cotation par côté), orchio-épididymectomie avec curages ganglionnaires (une cotation par côté), prostatectomie simple ou radicale avec ou sans vésicule séminale et curages ganglionnaires. Prélèvements avec protocole complexe : conisation du col utérin, exérèse mammaire pour lésions infra-cliniques.	P	500

I.2.6- Examens extemporanés :

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Examen histopathologique extemporané :		
BAC060010	* D'une pièce opératoire quel que soit l'organe	P	250
BAC060020	* En cas de demandes multiples (2 fragments complémentaires au maximum) : cotation supplémentaire par fragment	P	100

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

I - ANATOMIE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES

I.2- HISTOPATHOLOGIE :

I.2.6- Examens extemporanés :

code	désignation de l'acte	cotation	
BAC060030	- Contrôle histologique ultérieur, obligatoire, après inclusion de la pièce dans la paraffine (la cotation se fait selon la nature de la pièce)	P	cf,I.2.5

I.2.7- Fœtus / Placenta :

code	désignation de l'acte	cotation	
BAC070010	- Examen anatomo-pathologique complet du fœtus (de moins de 24 semaines)	P	300
BAC070020	- Examen du placenta complet avec cordon et membranes	P	300
BAC070030	- Examen du placenta complet avec cordon, membranes et fœtus	P	450

I.2.8- Autopsies :

code	désignation de l'acte	cotation	
BAC080010	- Examen nécropsique	P	600

I.2.9- Immunohistochimie :

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Examen immunohistochimique sur coupes tissulaires ou prélèvements cytologiques, (Le compte rendu doit comporter 4 rubriques clairement individualisées : La technique utilisée, nom des anticorps utilisés, résultats de l'examen et conclusion) :		
BAC090010	* Par anticorps utilisé	P	100
BAC090020	* Récepteurs hormonaux tissulaires	P	400
BAC090030	* Oncoprotéines (Exemple : Hercept test)	P	500

I.2.10 - Techniques particulières :

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Hybridation in situ sur coupes tissulaires :		
BAC100010	* Par sonde utilisée	P	700
BAC100020	* Cotation maximale	P	2100
BAC100030	- Immunofluorescence : par anticorps	P	100
BAC100040	- Analyse d' ADN par technique de biologie moléculaire (PCR) : par sonde utilisée	P	900
BAC100050	- Phénotypage cellulaire par cytométrie de flux : par anticorps	P	350
BAC100060	- Analyse du cycle cellulaire par cytométrie	P	700
BAC100070	- Microscopie électronique	P	1900

II - MICROBIOLOGIE

II.1 - Bactériologie clinique

II.1.1 - Par Produit pathologique.

(Par identification complète de germe(s) pathogène(s), on entend identification biochimique et/ou antigénique de(s)/la bactérie(s) isolée(s).)

code	désignation de l'acte	cotation	
<u>Urines :</u>			

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

II - MICROBIOLOGIE

II.1 - Bactériologie clinique

II.1.1 - Par Produit pathologique.

(Par identification complète de germe(s) pathogène(s), on entend identification biochimique et/ou antigénique de(s)/(la) bactérie(s) isolée(s).)

code	désignation de l'acte	cotation	
BBB010010	- Examen cyto bactériologique (ECBU), La cotation de base globale comprend : Examen cytologique quantitatif, étude du culot urinaire (recherche de cristaux), isolement et dénombrement des germes (mycobactéries exclues), quelle que soit la méthode Identification complète de(s) germe(s) isolé(s) Antibiogramme	B	70
BBB010020	- Leucocyturie	B	15
BBB010030	- HLM (compte d'Addis)	B	25
Matières fécales (coproculture) et prélèvement rectal :			
BBB010040	- Outre les recherches communes à tous les examens microbiologiques et en l'absence d'examen parasitologique prescrit, la cotation de base globale comprend : Examen microscopique direct, isolement avec éventuellement identification complète de(s) germe(s) entéropathogène(s) et antibiogramme, recherche et identification du Candida albicans si nécessaire - Cotation supplémentaire pour :	B	100
BBB010050	* Recherche et identification de Campylobacter	B	80
BBB010060	* Recherche et identification de germes anaérobies avec antibiogramme	B	120
Sang (Hémoculture) :			
BBB010070	- Recherche systématique de(s) germe(s) aérobie(s) et anaérobie(s) avec éventuellement identification complète et antibiogramme	B	150
Sécrétion et Exsudats génitaux :			
BBB010080	- Chez l'homme (prélèvement urétral)	B	80
BBB010090	- Chez la femme (prélèvement vaginal) La cotation de base globale comprend : Examens microscopiques, isolement avec éventuellement identification complète de(s) germe(s) pathogène(s) et antibiogramme, culture mycologique d'isolement avec éventuellement identification du Candida albicans si nécessaire, recherche du Trichomonas vaginalis dans un prélèvement vaginal. Les recherches directes de mycoplasme et de Chlamydiae sont cotées en sus de la cotation de base globale	B	100
Sécrétion broncho-pulmonaires et expectorations :			
BBB010100	- Examens microscopiques, isolement, numération et éventuellement identification de(s) germe(s) pathogène(s) (mycobactéries exclues) avec antibiogramme, recherche et identification du Candida albicans si nécessaire	B	100
Sécrétion et Exsudats de la sphère oto-rhino-pharyngée :			
BBB010110	- Examens microscopiques, isolement avec éventuellement identification complète de germes pathogènes et antibiogramme	B	80
Liquides de ponction :			
BBB010120	- Examen cytologique (Numération et formule leucocytaires)	B	20
BBB010130	- Examens microscopiques, isolement, éventuellement identification complète de germes pathogènes (mycobactéries et anaérobies exclus) et antibiogramme - Cotation supplémentaire pour :	B	80
BBB010140	* Recherche d'antigène bactérien soluble	B	80
BBB010150	* Isolement, identification complète de(s) germes(s) anaérobie(s) et antibiogramme	B	120
Pus et prélèvements divers :			
BBB010160	- Examens microscopiques, isolement, éventuellement identification complète de germes pathogènes (mycobactéries et anaérobies exclus) et antibiogramme	B	80
BBB010170	- Cotation supplémentaire pour : isolement, identification complète de(s) germes(s) anaérobie(s) et antibiogramme	B	120

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

II - MICROBIOLOGIE

II.1 - Bactériologie clinique

II.1.1 - Par Produit pathologique.

(Par identification complète de germe(s) pathogène(s), on entend identification biochimique et/ou antigénique de(s)/(la) bactérie(s) isolée(s).)

code	désignation de l'acte	cotation	
Air expiré :			
BBB010180	- Test respiratoire au carbone 13 (test utilisé exclusivement pour le contrôle des ulcères dus à <i>Helicobacter pylori</i>)	B	300

II.1.2 - Par examen

code	désignation de l'acte	cotation	
- Recherche de mycobactéries dans les produits pathologiques :			
BBB020010	* Examen microscopique + culture sur 2 tubes au moins (par prélèvement)	B	50
BBB020020	* Identification biochimique de <i>Mycobacterium tuberculosis</i> par au moins 2 tests	B	60
BBB020030	* Identification biochimique des autres mycobactéries	B	100
BBB020040	- Antibiogramme (4 antibiotiques au moins)	B	100
BBB020050	- Recherche et identification de <i>Mycobacterium tuberculosis</i> par technique de biologie moléculaire (PCR) :	B	300
BBB020060	- Recherche de bactéries par examen direct au microscope à fond noir (spirochètes, leptospires...)	B	25
BBB020070	- Recherche d'un micro-organisme par immunofluorescence (quel que soit le nombre de sérums utilisés)	B	100
BBB020080	- Isolement de leptospires par cultures sur milieux spéciaux	B	80
BBB020090	- Isolement et numération de Mycoplasmes avec antibiogramme	B	120
BBB020100	- Recherche et identification de Mycoplasmes par technique de biologie moléculaire (PCR)	B	250
BBB020110	- Recherche directe de <i>Chlamydiae</i> par technique immunologique	B	100
BBB020120	- Recherche et identification de <i>Chlamydia trachomatis</i> par technique de biologie moléculaire (PCR)	B	250
BBB020130	- Recherche et identification d' <i>Helicobacter</i>	B	120
BBB020140	- Recherche et identification de <i>Legionella</i>	B	120
- Identification d'une bactérie par la détermination de sa toxine :			
BBB020150	* Par technique immunologique	B	80
BBB020160	* Par pouvoir pathogène expérimental	B	120
BBB020170	- Toxinotypie botulique	B	250
BBB020180	- Etude de la concentration d'antibiotiques chez le malade : Dosage d'un antibiotique	B	250
BBB020190	- Etude du pouvoir bactéricide d'antibiotiques et de leur association	B	250
BBB020200	- Recherche de bactéries multirésistantes	B	80

II.2 - Sérologie bactérienne

le compte rendu doit préciser la ou les techniques(s) utilisée(s) avec leur seuil de sensibilité et proposer une interprétation des résultats, en fonction des données cliniques disponibles, ainsi que les modalités du suivi sérologique éventuel en cas de positivité. Par diagnostic sérologique, on entend la recherche et le titrage éventuel des anticorps spécifiques. Les abréviations des techniques sont les suivantes : * Agg : Agglutination * EIA : Technique immunoenzymatique * IFI : Immunofluorescence indirecte. Pour les sérodiagnostics qui nécessitent un examen itératif, les sérums doivent être conservés à -20° au moins 3 mois.

code	désignation de l'acte	cotation	
BBC000010	- Antistreptolysine O (ASLO)	B	40

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

II - MICROBIOLOGIE

II.2 - Sérologie bactérienne

code	désignation de l'acte	cotation	
BBC000020	- Antistreptodornase (ASDOR)	B	60
BBC000030	- Antistreptokinase (ASK)	B	40
	- Borrelioses :		
BBC000040	* Maladie de Lyme (IFI ou EIA)	B	150
BBC000050	* Fièvres récurrentes (IFI ou EIA)	B	150
	- Brucelloses :		
BBC000060	* Wright et Rose Bengale	B	50
BBC000070	* IFI OU EIA	B	80
	- Chlamydiae :		
BBC000080	* Trachomatis (IgG et IgM et/ou IgA)	B	120
BBC000090	* Autres	B	150
BBC000100	- Hélicobacter pylori (EIA)	B	150
BBC000110	- Legionellose (IFI ; EIA)	B	150
BBC000120	- Leptospiroses	B	150
	- Mycoplasma :		
BBC000130	* Mycoplasma pneumoniae	B	150
BBC000140	* Mycoplasma ureaplasma, Mycoplasma hominis : les 2 (inhibition de croissance)	B	150
BBC000150	- Fièvre Q (Coxiella burnetti) IgG/IgM	B	150
BBC000160	- Rickettsioses (IFI) par espèce	B	100
BBC000170	- Salmonelloses : Sérodiagnostic de Widal	B	50
	- Syphilis : Dépistage par 2 réactions obligatoires dont au moins une de chaque groupe ci-après :		
BBC000180	* Groupe 1 : Réaction d'agglutination (Agg) * Groupe 2 : TPHA ; EIA ; FTA abs	B	60
	NB : En cas de réaction positive, un titrage doit être pratiqué sur chaque groupe		
BBC000190	- Maladie des griffes du chat (IFI et/ou EIA)	B	150
BBC000200	- Yersinioses (Agg 8 antigènes)	B	120

II.3 - virologie :

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Recherche de virus par inoculation sur :		
BBD000010	* Lignée épithéliale continue humaine ou animale	B	150
BBD000020	* Primoculture de rein de singe	B	500
BBD000030	* Primoculture de rein humain embryonnaire	B	500
BBD000040	* Oeufs embryonnés	B	300
BBD000050	* Souriceaux (isolement d'Entérovirus non Polio)	B	300
BBD000060	- Recherche de virus par agglutination de particules sensibilisées	B	80
	- Recherche de virus par immunofluorescence directe :		
BBD000070	* Par virus	B	100
BBD000080	* Cotation maximale à partir de trois virus	B	300
	- Identification de virus (détermination du sérotype comprise) :		
BBD000090	* Adénovirus	B	150
BBD000100	* Arbovirus	B	150

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

II - MICROBIOLOGIE

II.3 - virologie :

code	désignation de l'acte	cotation	
BBD000110	* Arénavirus	B	150
BBD000120	* Myxovirus	B	150
BBD000130	* Paramyxovirus	B	150
BBD000140	* Herpès virus	B	150
BBD000150	* Cytomégalovirus	B	150
BBD000160	* Poliovirus	B	150
BBD000170	* Virus de la rubéole	B	150
BBD000180	* Réovirus	B	150
BBD000190	- Identification d'Entérovirus non Polio après isolement sur sourceaux	B	500
BBD000200	- Antigénémie CMV (PP 65)	B	250
BBD000210	- Détermination des antigènes viraux non précisés dans la nomenclature	B	200
BBD000220	- Génotypage HCV	B	600
BBD000230	- Détermination de la charge virale (qualitative+quantitative)	B	750
BBD000240	- Recherche de génomes viraux par technique PCR (Polymerase Chain Reaction)	B	400

II.4 - sérologie virale :

le compte rendu doit préciser la ou les techniques(s) utilisée(s) avec leur seuil de sensibilité et proposer une interprétation des résultats, en fonction des données cliniques disponibles, ainsi que les modalités du suivi sérologique éventuel en cas de positivité. Par diagnostic sérologique, on entend la recherche et le titrage éventuel des anticorps spécifiques. Pour les sérodiagnostics qui nécessitent un examen itératif, les sérums doivent être conservés à -20° au moins 6 mois. La cotation de certains examens de sérologie virale est fonction de la (des) technique(s) utilisée(s) : EIA : Technique immunoenzymatique B 150 par isotype ; IB : Immunoblot B 200 ; FI : Immunofluorescence indirecte B 100 par isotype ; IHA : Inhibition d'hémagglutination B 50 ; RFC : Réaction de fixation du complément B 50 ; Ac : anticorps ; Ag : antigène

code	désignation de l'acte	cotation	
- Adénovirus :			
BBE000010	* RFC	B	50
BBE000020	* IHA	B	50
BBE000030	* IFI (IgM / IgG)	B	100
BBE000040	* EIA (IgM / IgG)	B	150
- Chorioméningite lymphocytaire (Arénavirus) :			
BBE000050	* IFI (IgM / IgG)	B	100
BBE000060	* EIA (IgM / IgG)	B	150
- Cytomégalovirus :			
BBE000070	* IFI (IgM / IgG)	B	100
BBE000080	* EIA (IgM / IgG)	B	150
- Virus d'Epstein-Barr (EBV) :			
* Mononucléose infectieuse :			
BBE000090	** Agglutination d'hématies ou de particules sensibilisées	B	20
BBE000100	** IFI (IgM / IgG)	B	100
BBE000110	** EIA (IgM / IgG)	B	150
* Anticorps spécifiques (Ac VCA, Ac EA, Ac EBNA) par :			
BBE000120	** Ac IFI (IgM / IgG)	B	100

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

II - MICROBIOLOGIE

II.4 - sérologie virale :

code	désignation de l'acte	cotation	
BBE000130	** Ac EIA (IgM / IgG)	B	150
	- Herpes simplex :		
	* Anticorps anti-VHS1 :		
BBE000140	** IFI (IgM / IgG)	B	100
BBE000150	** EIA (IgM / IgG)	B	150
	* Anticorps anti-VHS2 :		
BBE000160	** IFI (IgM / IgG)	B	100
BBE000170	** EIA (IgM / IgG)	B	150
	- Herpès 6 (VHH6) :		
BBE000180	* IFI (IgG)	B	100
BBE000190	* EIA (IgG)	B	150
	- Varicelle zona :		
BBE000200	* IFI (IgM / IgG)	B	100
BBE000210	* EIA (IgM / IgG)	B	150
	- Entérovirus :		
BBE000220	* EIA (IgM / IgG) et pour chaque sérotype	B	150
	- Gripes :		
	* Grippe A :		
BBE000230	** RFC	B	50
BBE000240	** IHA	B	50
BBE000250	** EIA (IgM / IgG)	B	150
	* Grippe B :		
BBE000260	** RFC	B	50
BBE000270	** IHA	B	50
BBE000280	** EIA (IgM / IgG)	B	150
	- Parainfluenza (paramyxovirus) par Ag (antigène) :		
BBE000290	* RFC / IHA	B	40
	- Virus respiratoire syncytial :		
BBE000300	* IFI (IgM / IgG)	B	100
BBE000310	* EIA (IgM / IgG)	B	150
	- Hépatite A		
BBE000320	* IFI (IgM / IgG)	B	100
BBE000330	* EIA (IgM / IgG)	B	150
	- Hépatite B : (VHB)		
	* Technique :		
BBE000340	** Ag HBs	B	80
BBE000350	** Ac anti-HBs	B	120
BBE000360	** Ac anti-HBc	B	120
BBE000370	** Ac anti-HBc IgM	B	150
BBE000380	** Ag HBe	B	120
BBE000390	** Ac anti-HBe	B	120
	- Hépatite C (VHC) :		
BBE000400	* Ac anti-VHc par EIA	B	150
BBE000410	* Test de confirmation I B (Riba)	B	250

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

II - MICROBIOLOGIE

II.4 - sérologie virale :

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Hépatite delta (VHD) :		
	* Technique EIA :		
BBE000420	** Ag delta	B	120
BBE000430	** Ac anti-delta IgM	B	150
BBE000440	** Ac anti-delta IgG	B	150
	- Hépatite E :		
BBE000450	* EIA (IgM / IgG)	B	200
	- Oreillons : virus ourlien		
BBE000460	* IFI (IgM / IgG)	B	100
BBE000470	* EIA (IgM / IgG)	B	150
	- Parvovirus B19		
BBE000480	* IFI (IgM / IgG)	B	100
BBE000490	* EIA (IgM / IgG)	B	150
	- VIH :		
BBE000500	* Ac anti-VIH 1+2+sous type 0 par EIA	B	120
BBE000510	* Test de confirmation IB	B	200
BBE000520	* Recherche et titrage de l'Ag VIH P24	B	200
	- HTLV I / II		
BBE000530	* Ac anti-HTLV I/II par EIA	B	200
	- Rage (virus rabique)		
BBE000540	* IFI (IgM / IgG)	B	100
BBE000550	* EIA (IgM / IgG)	B	150
	- Rougeole		
BBE000560	* IHA	B	50
BBE000570	* IFI (IgM / IgG)	B	100
BBE000580	* EIA (IgM / IgG)	B	150
	- Rubéole :		
BBE000590	* IHA	B	40
BBE000600	* EIA (IgM ou IgG)	B	80

III - BIOCHIMIE CLINIQUE

Le compte rendu doit préciser la ou les technique(s) utilisée(s), la marque des réactifs et les applications informatiques utilisées,

III.1- ECHANTILLON : SANG

code	désignation de l'acte	cotation	
BCB000010	- ACETYLCHOLINESTERASE	B	50
BCB000020	- ACIDE ACETOACETIQUE	B	120
BCB000030	- ACIDE BETA HYDROXYBUTYRIQUE	B	120
BCB000040	- ACIDE LACTIQUE	B	120
BCB000050	- ACIDE OXALIQUE	B	120
BCB000060	- ACIDE PHYTANIQUE CPG	B	200

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

III - BIOCHIMIE CLINIQUE

III.1- ECHANTILLON : SANG

code	désignation de l'acte	cotation	
BCB000070	- ACIDE PIPECOLIQUE CPG + CCM	B	200
BCB000080	- ACIDE PYRUVIQUE	B	120
BCB000090	- ACIDE URIQUE	B	20
BCB000100	- ACIDES AMINES : dosage CEI	B	400
BCB000110	- ACIDES AMINES : ANALYSE CCM	B	50
BCB000120	- ACIDES GRAS TOTAUX: dosage et fractionnement CPG	B	200
BCB000130	- ACIDES GRAS NON ESTERIFIES (AGNE)	B	50
BCB000140	- ACIDES GRAS A TRES LONGUES CHAINES (CCM+CPG)	B	250
BCB000150	- ACIDES ORGANIQUES (GC-MS)	B	200
BCB000160	- ACTH : HORMONE ADRENOCORTICOTROPE	B	200
BCB000170	- ADH : HORMONE ANTIDIURETIQUE	B	300
BCB000180	- ADRENALINE + NORADRENALINE + DOPAMINE CEI	B	200
BCB000190	- ADRENALINE + NORADRENALINE + DOPAMINE HPLC	B	300
BCB000200	- ALANINE AMINOTRANSFERASE (ALAT)	B	25
	- ALBUMINE		
BCB000210	* Colorimétrie	B	40
BCB000220	* Immunochimie	B	80
BCB000230	- ALDOLASE	B	50
BCB000240	- ALDOSTERONE	B	300
BCB000250	- ALPHA-FOETO PROTEINE (AFP)	B	150
BCB000260	- ALPHA 1 ANTITRYPSINE (AAT)	B	80
BCB000270	- AAT : PHENOTYPAGE	B	150
BCB000280	- AMMONIAQUE	B	80
BCB000290	- AMP. CYCLIQUE	B	300
BCB000300	- AMYLASE	B	60
BCB000310	- ANDROSTENEDIOL	B	300
BCB000320	- ANDROSTENEDIONE (DELTA-4)	B	200
BCB000330	- ANGIOTENSINE II	B	300
	- ANTIGENE		
BCB000340	* CA 125	B	200
BCB000350	* CA 50	B	200
BCB000360	* CA 72-4	B	200
BCB000370	* CA15-3	B	200
BCB000380	* CA19-9	B	200
BCB000390	* CARCINO-EMBRYONNAIRE (ACE)	B	150
BCB000400	* CYFRA 21	B	300
	- ANTIGENE PROSTATIQUE SPECIFIQUE (PSA)		
BCB000410	* Total	B	150
BCB000420	* Libre + total	B	300
	- APOLIPOPROTEINE		
BCB000430	* A1	B	80
BCB000440	* B	B	80
BCB000450	- ASPARTATE AMINOTRANSFERASE (ASAT)	B	25
BCB000460	- BETA 2 MICROGLOBULINE	B	150

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

III - BIOCHIMIE CLINIQUE

III.1- ECHANTILLON : SANG

code	désignation de l'acte	cotation	
BCB000470	- BICARBONATES OU CO2 TOTAL (réserve alcaline)	B	20
	- BILIRUBINE		
BCB000480	* Conjuguée (directe)	B	15
BCB000490	* Totale	B	15
BCB000500	* Totale +conjuguée	B	25
BCB000510	- CALCITONINE	B	250
BCB000520	- CALCIUM	B	25
BCB000530	- CALCIUM IONISE	B	50
BCB000540	- CARNITINE Libre + totale (RIA)	B	400
BCB000550	- CAROTENE	B	200
BCB000560	- CERULEOPLASMINE	B	80
BCB000570	- CHLORE	B	20
	- CHOLESTEROL		
	* HDL :		
BCB000580	** Méthode par précipitation	B	30
BCB000590	** Méthode immunologique	B	100
BCB000600	* LDL	B	30
BCB000610	* LIBRE	B	30
BCB000620	* MEMBRANAIRE	B	30
BCB000630	* TOTAL	B	20
BCB000640	- CITRATE	B	150
BCB000650	- COMPLEMENT C3	B	80
BCB000660	- COMPLEMENT C4	B	80
BCB000670	- CORTICOSTERONE	B	300
BCB000680	- CORTISOL	B	150
BCB000690	- CORTISONE	B	300
BCB000700	- CREATINE KINASE (CK)	B	50
BCB000710	- CREATINE KINASE MB (CK-MB)	B	60
BCB000720	- CREATININE KINASE MB MASSE	B	80
BCB000730	- CREATININE	B	15
	- CRYOGLOBULINE :		
BCB000740	* Identification	B	150
BCB000750	* Recherche	B	30
	- CUIVRE		
BCB000760	* COLORIMETRIE	B	50
BCB000770	* SAA	B	100
BCB000780	- CYCLOSPORINE	B	180
BCB000790	- DEHYDROEPIANDROSTERONE (DHEA)	B	200
BCB000800	- DEHYDROEPIANDROSTERONE SULFATE (DHEAS)	B	150
BCB000810	- DESOXYCORTICOSTERONE (DOC)	B	300
BCB000820	- DESOXYCORTISOL-11	B	300
BCB000830	- DESOXYCORTISOL-21	B	300
BCB000840	- DESOXYPYRIDINOLINE ET PEPTIDES ASSOCIES	B	200

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

III - BIOCHIMIE CLINIQUE

III.1- ECHANTILLON : SANG

code	désignation de l'acte	cotation	
BCB000850	- DIHYDROTESTOSTERONE (DHT)	B	300
BCB000860	- DIPHOSPHOGLYCERATE-2-3 (DPG)	B	150
BCB000870	- ELECTROHORESE HEMOGLOBINE	B	80
BCB000880	- ELECTROPHORESE DES LIPOPROTEINES	B	80
BCB000890	- ELECTROPHORESE DES PROTEINES SERIQUES	B	80
BCB000900	- ENZYME DE CONVERSION	B	150
BCB000910	- ERYTHROPOIETINE	B	200
BCB000920	- ESTRADIOL	B	150
BCB000930	- ESTRIOL	B	300
BCB000940	- ESTRONE	B	300
BCB000950	- FER + CAPACITE DE FIXATION ET COEFFICIENT DE SATURATION	B	70
BCB000960	- FERRITINE	B	150
BCB000970	- FIBRINOGENE	B	20
BCB000980	- FIBRONECTINE	B	150
BCB000990	- FOLATES GLOBULAIRES	B	120
BCB001000	- FOLATES SERIQUES	B	120
BCB001010	- FRUCTOSAMINE	B	80
BCB001020	- FSH : HORMONE FOLLICULOSTIMULANTE	B	120
BCB001030	- GALACTOSE	B	150
BCB001040	- GALACTOSE 1 PHOSPHATE URIDYLE TRANSFERASE	B	200
BCB001050	- GAMMA GLUTAMYL TRANSFERASE (GGT)	B	50
BCB001060	- GASTRINE	B	300
BCB001070	- GAZ DU SANG	B	120
BCB001080	- GH (STH) : HORMONE SOMATOTROPE	B	150
BCB001090	- GLUCAGON	B	300
BCB001100	- GLUCOSE -6-PHOSPHATE DESHYDROGENASE (G6PD)	B	60
BCB001110	- GLUCOSE	B	15
BCB001120	- GLUCOSE POST-PRANDIAL	B	15
BCB001130	- GLUTATHION PEROXYDASE	B	120
BCB001140	- GLUTATHION REDUCTASE	B	120
BCB001150	- GLYCOPROTEINE ACIDE GPA (OROSOMUCOIDE)	B	80
BCB001160	- GMP CYCLIQUE	B	150
BCB001170	- GONADOLIBERINE (LH-RH)	B	300
BCB001180	- HAPTOGLOBINE	B	80
BCB001190	- HEMOGLOBINE A2 CEI	B	60
BCB001200	- HEMOGLOBINE F : dosage	B	20
BCB001210	- HEMOGLOBINE GLYQUEE (Hb A1c)	B	100
BCB001220	- HEMOGLOBINE S : test de solubilité	B	30
BCB001230	- HOMOCYSTEINE LIBRE ET TOTALE (HPLC OU EIA)	B	200
	- HORMONE CHORIOGONADOTROPE (HCG)		
BCB001240	* Totale : étude qualitative	B	60
BCB001250	* Fraction Béta totale : dosage	B	120
BCB001260	* Fraction Béta libre : dosage	B	150
	- IMMUNOELECTROPHORESE DES PROTEINES		

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

III - BIOCHIMIE CLINIQUE

III.1- ECHANTILLON : SANG

code	désignation de l'acte	cotation	
BCB001270	* Technique manuelle sur gélose avec anti-sérum total+anti-IgG+anti-IgM+anti-IgA+anti-Kappa+anti-Lambda	B	200
BCB001280	* Immunofixation	B	200
BCB001290	- IMMUNOGLOBULINES A (IgA)	B	80
BCB001300	- IMMUNOGLOBULINES E SPECIFIQUES	B	Cf, VI.1
BCB001310	- IMMUNOGLOBULINES E TOTALES	B	120
BCB001320	- IMMUNOGLOBULINES G (IgG)	B	80
BCB001330	- IMMUNOGLOBULINES M (IgM)	B	80
BCB001340	- INSULINE	B	200
BCB001350	- INHIBINE	B	300
BCB001360	- INSULINE LIKE GROWTH FACTOR IGF1	B	300
BCB001370	- IGFBP3 : INSULINE LIKE GROWTH FACTOR BINDING PROTEIN 3	B	300
BCB001380	- IONOGRAMME :Na + K + Cl + Réserve alcaline + Protides	B	100
BCB001390	- ISOELECTROFOCALISATION DE L'HEMOGLOBINE	B	200
BCB001400	- LH : HORMONE LUTEINISANTE	B	120
BCB001410	- LACTATE DESHYDROGENASE (LDH)	B	50
BCB001420	- LACTATE DESHYDROGENASE ISOENZYMES PAR ELECTROPHORESE	B	100
BCB001430	- LACTATE DESHYDROGENASE 1 (HBDH)	B	50
BCB001440	- LEPTINE (RIA)	B	300
BCB001450	- LIPASE	B	80
BCB001460	- LIPOPROTEINE a (Lpa)	B	100
BCB001470	- LITHIUM	B	25
BCB001480	- LITHIUM GLOBULAIRE	B	30
BCB001490	- MAGNESIUM GLOBULAIRE	B	30
BCB001500	- MAGNESIUM PLASMATIQUE	B	25
BCB001510	- MAGNESIUM IONISE	B	50
BCB001520	- METHEMOGLOBINE	B	30
BCB001530	- METHOXY-AMINES (CEI)	B	200
BCB001540	- METHOXY-AMINES (HPLC)	B	300
BCB001550	- MYOGLOBINE	B	80
BCB001560	- NEURON SPECIFIC ENOLASE	B	250
BCB001570	- NICKEL	B	100
BCB001580	- NUCLEOTIDASE 5	B	60
BCB001590	- OROSOMUCOÏDE	B	80
BCB001600	- OSMOLARITE PAR OSMOMETRE	B	50
BCB001610	- OSTEOCALCINE	B	300
BCB001620	- PARATHORMONE (PTH)	B	200
BCB001630	- PEPTIDE C	B	200
BCB001640	- PEPTIDE INHIBITEUR DE LA GASTRINE (GIP)	B	300
BCB001650	- PEPTIDE VASOACTIF INTESTINAL (VIP)	B	300
BCB001660	- PHENYL ALANINE PAR FLUORIMETRE	B	50
	- PHOSPHATASES ACIDES PROSTATIQUES :		
BCB001670	* PAP	B	25
BCB001680	* PAP : méthode colorimétrique	B	25
BCB001690	* PAP : méthode immunologique	B	120

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

III - BIOCHIMIE CLINIQUE

III.1- ECHANTILLON : SANG

code	désignation de l'acte	cotation	
BCB001700	- PHOSPHATASES ACIDES TOTALES	B	25
BCB001710	- PHOSPHATASES ALCALINES	B	25
BCB001720	- PHOSPHATASE ALCALINE OSSEUSE	B	180
BCB001730	- PHOSPHOLIPIDES	B	50
BCB001740	- PHOSPHORE	B	25
BCB001750	- POTASSIUM	B	25
BCB001760	- PREALBUMINE	B	80
BCB001770	- PREGNENOLONE	B	250
BCB001780	- PREGNENOLONE 17-0H	B	250
BCB001790	- PROGESTERONE	B	150
BCB001800	- PROGESTERONE17-OH	B	200
BCB001810	- PROLACTINE	B	120
BCB001820	- PROSTAGLANDINES CHACUNE	B	300
BCB001830	- PROTEINE C REACTIVE (CRP) : test au latex	B	10
BCB001840	- CRP : DOSAGE	B	80
BCB001850	- PROTEINE DE TRANSPORT HORMONES SEXUELLES (TeBG; SHBG)	B	200
BCB001860	- PROTEINE DE TRANSPORT HORMONES THYROIDIENNES (TBG)	B	200
BCB001870	- PROTEINES TOTALES	B	15
BCB001880	- PROTOPORPHYRINE ERYTHROCYTAIRE	B	150
BCB001890	- PYRUVATE KINASE	B	80
BCB001900	- RENINE	B	300
BCB001910	- RETINOL BINDING PROTEIN (RBP)	B	120
BCB001920	- SEROTONINE	B	250
	- SELENIUM :		
BCB001930	* PAR COLORIMETRIE	B	50
BCB001940	* PAR SAA (spectrophotométrie d'absorption)	B	100
BCB001950	- SEPARATION LEUCOCYTES POUR DOSAGE ENZYMATIQUE	B	60
BCB001960	- SODIUM	B	25
BCB001970	- SOUS UNITE ALPHA (FSH, LH, HCG, TSH)	B	300
BCB001980	- STATUT ANTIOXYDANT TOTAL	B	150
BCB001990	- SUPEROXYDE DISMUTASE (SOD)	B	100
BCB002000	- SUSCEPTIBILITE DES LDL A L'OXYDATION	B	200
BCB002010	- SUSCEPTIBILITE DES MEMBRANES A L'OXYDATION	B	50
	- TESTOSTERONE :		
BCB002020	* SANS EXTRACTION	B	150
BCB002030	* AVEC EXTRACTION (à préciser sur le compte rendu)	B	200
BCB002040	- THYROCALCITONINE	B	250
BCB002050	- THYROGLOBULINE	B	300
BCB002060	- THYROXIN BINDING PREALBUMIN (TBPA)	B	200
BCB002070	- THYROXINE LIBRE (FT4)	B	120
BCB002080	- THYROXINE TOTALE (T4)	B	100
BCB002090	- TRANCORTINE(CBG)	B	200
BCB002100	- TRANSFERRINE	B	80
BCB002110	- TRIGLYCERIDES	B	35

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

III - BIOCHIMIE CLINIQUE

III.1- ECHANTILLON : SANG

code	désignation de l'acte	cotation	
BCB002120	- TRIGLYCERIDES MEMRANAIRES	B	40
BCB002130	- TRIODOTHYRONINE LIBRE (FT3)	B	120
BCB002140	- TRIODOTHYRONINE TOTALE (T3)	B	100
BCB002150	- TRYPSINE	B	150
BCB002160	- TROPONINE I*	B	150
BCB002170	- TROPONINE T*	B	150
BCB002180	- TSH : HORMONE THYREOSTIMULANTE	B	120
BCB002190	- UREE	B	15
BCB002200	- VITAMINE A	B	200
BCB002210	- VITAMINE B 12	B	120
BCB002220	- VITAMINE C	B	200
BCB002230	- VITAMINE D : dérivés dihydroxylés 1,25 (di-OH 1,25-D3)	B	300
BCB002240	- VITAMINE D : dérivés dihydroxylés 24,25 (di-OH24,25-D3)	B	300
BCB002250	- VITAMINE D : 25 OHD3	B	300
BCB002260	- VITAMINE E	B	200
BCB002270	- DETERMINATION DES MARQUEURS SERIQUES MATERNELS POUR L'EVALUATION DU RISQUE DE TRISOMIE 21 (par au moins deux marqueurs) le compte rendu doit préciser la marque des réactifs et les applications informatiques utilisées	B	300

III.2 - ECHANTILLON : URINES

code	désignation de l'acte	cotation	
BCC000010	- ACIDES AMINES : dosage CEI	B	400
BCC000020	- ACIDE DELTA AMINO-LEVULINIQUE (ALA) HPLC	B	200
BCC000030	- ACIDE DELTA AMINO-LEVULINIQUE CEI	B	120
BCC000040	- ACIDE HIPPIRIQUE	B	200
	- ACIDE HOMO VANILIQUE (HVA) :		
BCC000050	* CEI	B	120
BCC000060	* HPLC	B	200
	- ACIDE HYDROXY-INDOLE-ACETIQUE (HIAA) :		
BCC000070	* COLORIMETRIE	B	70
BCC000080	* CEI	B	120
BCC000090	* HPLC	B	200
BCC000100	- ACIDE MERCAPTURIQUE	B	200
	- ACIDES ORGANIQUES :		
BCC000110	* GC-MS	B	200
BCC000120	* CPG	B	120
BCC000130	- ACIDE OROTIQUE (GC-MS)	B	200
BCC000140	- ACIDE OXALIQUE	B	120
BCC000150	- ACIDE SIALIQUE	B	100
BCC000160	- ACIDE TRANSMUCONIQUE	B	200
BCC000170	- ACIDE URIQUE	B	20
	- ACIDE VANYL-MANDELIQUE (VMA) :		
BCC000180	* Etude semi-quantitative	B	60

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

III - BIOCHIMIE CLINIQUE

III.2 - ECHANTILLON : URINES

code	désignation de l'acte	cotation	
BCC000190	* Dosage CEI	B	120
BCC000200	* (VMA) : Dosage HPLC	B	200
	- ADRENALINE + NORADRENALINE + DOPAMINE		
BCC000210	* CEI	B	200
BCC000220	* HPLC	B	300
BCC000230	- AMP, CYCLIQUE	B	300
BCC000240	- AMYLASE	B	60
BCC000250	- ANDROSTANEDIOL	B	300
BCC000260	- ANDROSTENEDIOL	B	300
BCC000270	- BETA 2 MICROGLOBULINE	B	150
BCC000280	- CALCIUM	B	25
BCC000290	- CETOSTEROIDES -17	B	70
BCC000300	- CETOSTEROIDES -17: fractionnement	B	150
	- CHIMIE DES URINES		
BCC000310	* Jusqu'à 5 paramètres	B	10
BCC000320	* Jusqu'à 10 paramètres	B	15
BCC000330	- CHLORE	B	20
BCC000340	- CITRATE	B	150
BCC000350	- CORTISOL	B	200
BCC000360	- CREATINE	B	25
BCC000370	- CREATININE	B	15
BCC000380	- CRISTALLURIE : Ex, sédiment urinaire en lumière polarisée	B	40
BCC000390	- CUIVRE SAA	B	100
BCC000400	- DIAGNOSTIC IMMUNOLOGIQUE DE LA GROSSESSE	B	40
BCC000410	- ELECTROPHORESE DES PROTEINES	B	150
BCC000420	- GALACTOSE	B	150
BCC000430	- GLUCOSE :dosage	B	15
BCC000440	- HYDROXY-17- CORTICOSTEROIDES	B	70
BCC000450	- HYDROXYPROLINE	B	100
	- IMMUNOELECTROPHORESE DES PROTEINES		
BCC000460	* Technique manuelle sur gélose avec anti-sérum total+anti-IgG+anti-IgM+anti-IgA+anti-Kappa+anti-Lambda	B	250
BCC000470	* Immunofixation	B	250
BCC000480	- IONOGRAMME : Na + K	B	50
BCC000490	- MAGNESIUM URINAIRE	B	25
BCC000500	- MELITURIE CCM	B	60
BCC000510	- METANEPHRINES CEI	B	200
BCC000520	- METANEPHRINES HPLC	B	300
BCC000530	- MICROALBUMINURIE	B	80
	- MUCOPOLYSACCHARIDES :		
BCC000540	* Recherche	B	10
BCC000550	* Dosage	B	100
BCC000560	* Fractionnement par électrophorèse	B	100

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

III - BIOCHIMIE CLINIQUE

III.2 - ECHANTILLON : URINES

code	désignation de l'acte	cotation	
BCC000570	- OLIGOSACCHARIDES CCM	B	50
BCC000580	- OSMOLARITE PAR OSMOMETRE	B	50
BCC000590	- PHENOL	B	200
BCC000600	- PHOSPHATES	B	25
BCC000610	- PORPHOBILINOGENE (PBG) : dosage	B	150
BCC000620	- PBG : recherche	B	15
	- PORPHYRINES :		
BCC000630	* Dosage	B	80
BCC000640	* Fractionnement par solvants	B	150
BCC000650	* Fractionnement par HPLC	B	250
BCC000660	- POTASSIUM	B	25
BCC000670	- PREGNANETRIOL	B	180
BCC000680	- PROTEINURIE : dosage	B	15
BCC000690	- PROTEINURIE DE BENGE JONES : PAR IMMUNOFIXATION	B	250
BCC000700	- REACTION DE BARBER AU CYANURE SODIUM (homocystéinurie)	B	10
BCC000710	- REACTION DE BRAND NITRATE ARGENT (acides aminés soufrés)	B	10
BCC000720	- REACTION DNPH (acides alpha cétoniques)	B	10
BCC000730	- REACTION PERCHLORURE FERRIQUE (acide phénylpyruvique)	B	10
BCC000740	- RECHERCHE DE SULFITES	B	20
BCC000750	- RECHERCHE DE SUCRES REDUCTEURS	B	15
BCC000760	- SEDIMENT : microscope standard	B	15
BCC000770	- SODIUM	B	25
BCC000780	- UREE	B	15

III.3 - ECHANTILLON : LIQUIDE CEPHALO-RACHIDIEN

code	désignation de l'acte	cotation	
BCD000010	- ACIDE LACTIQUE	B	120
BCD000020	- ALBUMINE IMMUNOCHIMIE	B	80
BCD000030	- AMMONIAQUE	B	60
BCD000040	- CARNITINE	B	150
BCD000050	- CHLORE	B	20
BCD000060	- ELECTROPHORESE DES PROTEINES	B	180
	- IMMUNOELECTROPHORESE DES PROTEINES		
BCD000070	* Technique manuelle sur gélose avec anti-sérum total+anti-IgG+anti-IgM+anti-IgA+anti-Kappa+anti-Lambda	B	250
BCD000080	* Immunofixation	B	250
BCD000090	- IMMUNOGLOBULINES A	B	80
BCD000100	- IMMUNOGLOBULINES G	B	80
BCD000110	- IMMUNOGLOBULINES M	B	80
BCD000120	- ISOELECTROFOCALISATION DES PROTEINES	B	250
BCD000130	- PROTEINES	B	15
BCD000140	- PROTEINES+GLUCOSE+CHLORE	B	40
BCD000150	- EXAMEN CYTOLOGIQUE (NUMERATION + FORMULE LEUCOCYATIRE)	B	20

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

III - BIOCHIMIE CLINIQUE

III.4 - ECHANTILLON : SUEUR

code	désignation de l'acte	cotation	
BCE000010	- TEST A LA SUEUR : dosage des chlorures	B	50
BCE000020	- TEST A LA NINHYDRINE	B	30
BCE000030	- TEST A LA PILOCARPINE	B	120

III.5 - ECHANTILLON : LIQUIDE D'EPANCHEMENT

code	désignation de l'acte	cotation	
BCF000010	- AMYLASE	B	60
BCF000020	- CHOLESTEROL	B	20
BCF000030	- ELECTROPHORESE LIPOPROTEINES	B	80
BCF000040	- FIBRONECTINE	B	100
BCF000050	- PROTEINES	B	20
BCF000060	- TRIGLYCERIDES	B	40

III.6 - ECHANTILLON : LIQUIDE AMNIOTIQUE

code	désignation de l'acte	cotation	
BCG000010	- ACETYLCHOLINESTERASE : Dosage	B	50
BCG000020	- ACIDES AMINES CEI	B	400
BCG000030	- ACIDES ORGANIQUES CG-MS	B	200
BCG000040	- ALPHA-FOETO PROTEINES	B	150
BCG000050	- BILIRUBINE	B	50
BCG000060	- LECITHINE / SPHINGOMYELINE	B	60
BCG000070	- PALMITATE/STEARATE CPG	B	120
BCG000080	- PHOSPHATASES ALCALINES	B	25
BCG000090	- PHOSPHATIDYL GLYCEROL	B	120

III.7 - ECHANTILLON : SUCS DIGESTIFS

(Salive, suc gastrique, bile, suc intestinal, suc pancréatique)

code	désignation de l'acte	cotation	
BCH000010	- CHIMISME GASTRIQUE	B	80
BCH000020	- CORTISOL	B	150
BCH000030	- CORTISONE	B	300
BCH000040	- PROGESTERONE	B	150
BCH000050	- PROGESTERONE17-OH	B	200
BCH000060	- TESTOSTERONE	B	150

III.8 - ECHANTILLON : SELLES

code	désignation de l'acte	cotation	
BCI000010	- PORPHYRINES FECALES : fractionnement	B	150
BCI000020	- RECHERCHE DU SANG	B	30

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

III - BIOCHIMIE CLINIQUE

III.8 - ECHANTILLON : SELLES

code	désignation de l'acte	cotation	
BCI000030	- CREATORRHEE - STEATORRHEE :	B	80
BCI000040	* Recherche de graisses neutres et acides gras	B	10
BCI000050	* Etude quantitative méthode pondérale	B	120
BCI000060	* Etude quantitative méthode titrimétrique	B	80

III.9 - ECHANTILLON : CALCUL

code	désignation de l'acte	cotation	
	- CALCUL :		
BCJ000010	* Analyse chimique	B	50
BCJ000020	* Analyse séquentielle optique (IR)	B	120

III.10 - EPREUVES FONCTIONNELLES :

Il est proposé de coter les épreuves fonctionnelles comportants l'exécution d'un même acte sur des prélèvements répétés comme suit : 1 prélèvement = cotation unitaire (Bi = B) ; 2 prélèvements = 1,5 x Bi ; 3 prélèvements = 2 x Bi ; 4 prélèvements = 2,5 x Bi ; ≥ 5 prélèvements = 3 x Bi

code	désignation de l'acte	cotation	
BCK000010	- CLAIRANCE DE LA CREATININE	B	40
BCK000020	- CLAIRANCE DE L'ALPHA 1 ANTITRYPSINE	B	200
BCK000030	- CLAIRANCE DE L'UREE	B	40
BCK000040	- EPREUVE A L'INSULINE :dosage du glucose	B	60
BCK000050	- EPREUVE AU GLUCAGON :dosage du glucose	B	60
BCK000060	- EPREUVE DE CONCENTRATION DES URINES	B	20
BCK000070	- EPREUVE DE DILUTION DES URINES	B	20
BCK000080	- HYPERGLYCEMIE PROVOQUEE PAR VOIE ORALE (HGPO):>=4 dosages	B	100
BCK000090	- HGPO SIMPLIFIEE : 2 dosages	B	30
BCK000100	- EPREUVE DE JEUN+DOSAGE DU GLUCOSE ET DU LACTATE(2-10pts)	Bi	50
BCK000110	- CYCLE GLYCEMIE-LACTATE-PYRUVATE (2pts/repas) * 3 repas	Bi	250
BCK000120	- CYCLE AMMONIEMIE (2pts/repas) * 3 repas	Bi	60
	- TEST A HCG : dosage de la testostérone		
BCK000130	* 2 prélèvements	B	225
BCK000140	* 3 prélèvements	B	300
BCK000150	* 4 prélèvements	B	375
BCK000160	* ≥ 5 prélèvements	B	450
	- TEST A HCG : dosage Estradiol		
BCK000170	* 2 prélèvements	B	225
BCK000180	* 3 prélèvements	B	300
BCK000190	* 4 prélèvements	B	375
BCK000200	* ≥ 5 prélèvements	B	450
	- TEST A LA DEXAMETHASONE : dosage du cortisol		
BCK000210	* 2 prélèvements	B	225
BCK000220	* 3 prélèvements	B	300

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

III - BIOCHIMIE CLINIQUE

III.10 - EPREUVES FONCTIONNELLES :

code	désignation de l'acte	cotation	
BCK000230	* 4 prélèvements	B	375
BCK000240	* ≥ 5 prélèvements	B	450
BCK000250	- TEST AU D-XYLOSE	B	60
	- TEST A LA DEXAMETHASONE : dosage ACTH		
BCK000260	* 2 prélèvements	B	300
BCK000270	* 3 prélèvements	B	400
BCK000280	* 4 prélèvements	B	500
BCK000290	* ≥ 5 prélèvements	B	600
	- TEST A L'INSULINE : dosage du cortisol		
BCK000300	* 2 prélèvements	B	225
BCK000310	* 3 prélèvements	B	300
BCK000320	* 4 prélèvements	B	375
BCK000330	* ≥ 5 prélèvements	B	450
	- TEST A L'INSULINE : dosage GH (STH)		
BCK000340	* 2 prélèvements	B	225
BCK000350	* 3 prélèvements	B	300
BCK000360	* 4 prélèvements	B	375
BCK000370	* ≥ 5 prélèvements	B	450
	- Epreuve HGPO : dosage Insuline		
BCK000380	* 2 prélèvements	B	225
BCK000390	* 3 prélèvements	B	300
BCK000400	* 4 prélèvements	B	375
BCK000410	* ≥ 5 prélèvements	B	450
	- Epreuve HGPO : dosage peptide C		
BCK000420	* 2 prélèvements	B	300
BCK000430	* 3 prélèvements	B	400
BCK000440	* 4 prélèvements	B	500
BCK000450	* ≥ 5 prélèvements	B	600
	- TEST AU LH-RH : dosage de FSH-LH		
BCK000460	* 2 prélèvements	B	360
BCK000470	* 3 prélèvements	B	480
BCK000480	* 4 prélèvements	B	600
BCK000490	* ≥ 5 prélèvements	B	720
	- TEST AU LH-RH : dosage des sous unités Alpha		
BCK000500	* 2 prélèvements	B	450
BCK000510	* 3 prélèvements	B	600
BCK000520	* 4 prélèvements	B	750
BCK000530	* ≥ 5 prélèvements	B	900
	- TEST AU SYNACTHENE : dosage du cortisol		
BCK000540	* 2 prélèvements	B	225
BCK000550	* 3 prélèvements	B	300
BCK000560	* 4 prélèvements	B	375
BCK000570	* ≥ 5 prélèvements	B	450

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

III - BIOCHIMIE CLINIQUE

III.10 - EPREUVES FONCTIONNELLES :

code	désignation de l'acte	cotation	
	- TEST AU TRH : dosage de prolactine et TSH		
BCK000580	* 2 prélèvements	B	360
BCK000590	* 3 prélèvements	B	480
BCK000600	* 4 prélèvements	B	600
BCK000610	* ≥ 5 prélèvements	B	720

IV - GENETIQUE

code	désignation de l'acte	cotation	
BDA000010	- Caryotype sur sang en banding	B	450
BDA000020	- Caryotype sur sang en haute résolution	B	650
BDA000030	- Caryotype sur moelle osseuse	B	900
BDA000040	- Caryotype foetal sur liquide amniotique ou trophoblaste (direct+culture)	B	1150
BDA000050	- Caryotype sur fibroblastes	B	1150
BDA000060	- Caryotype sur tissus solides	B	1150
BDA000070	- Chromatine sexuelle	B	50
BDA000080	- Culture cellulaire (autre que lymphocytes)	B	900
BDA000090	- Hybridation in situ	B	900
BDA000100	- Extraction ADN	B	350
BDA000110	- Electrophorèse acétyl cholinestérase dans liquide amniotique	B	150
BDA000120	- Préparation culot leucocytaire	B	40
	- Analyse ADN : Par PCR		
	* PCR simple :		
BDA000130	** Ech. ⁿ < 6	B	700
BDA000140	** 6 < Ech. < 15	B	1050
BDA000150	** Ech. > 15	B	1400
	* PCR multiplex :		
BDA000160	** Ech. ⁿ < 6	B	1150
BDA000170	** 6 < Ech. < 15	B	1700
BDA000180	** Ech. > 15	B	2200
	* PCR simple radioactive :		
BDA000190	** Ech. ⁿ < 6	B	900
BDA000200	** 6 < Ech. < 15	B	1000
BDA000210	** Ech. > 15	B	1100
	- Analyse ADN : Par Southern Blot		
BDA000220	* Ech. ⁿ < 6	B	1500
BDA000230	* 6 < Ech. < 15	B	1950
BDA000240	* Ech. > 15	B	2500
	- Analyse ADN : Par Dot Blot		
BDA000250	* Ech. ⁿ < 6	B	1050
BDA000260	* 6 < Ech. < 15	B	1400
BDA000270	* Ech. > 15	B	1750

Ech.ⁿ : Nombre d'échantillons à analyser pour plusieurs membres d'une famille

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

IV - GENETIQUE

code	désignation de l'acte	cotation	
BDA000280	- Digestion enzymatique	B	225
BDA000290	- Contrôle PCR sur gel d'agarose	B	70
BDA000300	- Diagnostic prénatal (DPN) de la drépanocytose par au moins 2 techniques de biologie moléculaire	B	6970
BDA000310	- DPN de la β thalassémie par au moins 2 techniques de biologie moléculaire	B	6970
BDA000320	- DPN de la mucoviscidose par au moins 2 techniques de biologie moléculaire	B	6970
BDA000330	- Microsatellites/Allèle : 5 allèles	B	100
BDA000340	- CF/OLA (Cystic Fibrosis/Oligonucleotide Ligation Assay) - Technique d'électrophorèse (DGGE : Denaturing Gradient Gel Electrophoresis) :	B	570
BDA000350	* Ech ⁿ . < 6	B	770
BDA000360	* 6 < Ech. < 15	B	1120
BDA000370	* Ech. > 15 Ech ⁿ . : Nombre d'échantillons à analyser pour plusieurs membres d'une famille	B	1470
BDA000380	- Séquençage d'ADN / échantillon	B	1470
BDA000390	- Analyse de fragments d'ADN (10 marqueurs pour reconnaissance)	B	1000

V - HEMATOLOGIE

V.1- CYTOLOGIE/CHIMIE

code	désignation de l'acte	cotation	
BEB000010	- Myélogramme après coloration de May-Grunwald-Giemsa (MGG) : étude qualitative et quantitative des éléments médullaires sur 2 lames obligatoirement avec interprétation	B	100
BEB000020	- Adénogramme ou splénoqramme par la coloration MGG - Cytochimie sur frottis médullaire ou sur frottis sanguin : par examen	B	70
BEB000030	* Peroxydase	B	25
BEB000040	* Esterases	B	25
BEB000050	* Perls	B	25
BEB000060	* PAC	B	25
BEB000070	- Hémogramme ou NFS : numération des hématies, des leucocytes et des plaquettes, dosage de l'hémoglobine, mesure de l'hématocrite et détermination des constantes érythrocytaires et de la formule leucocytaire complète (automatique ou microscopique). Cet examen comprend obligatoirement un contrôle sur frottis sanguin en cas d'anomalie	B	60
BEB000080	- Hémogramme sans numération de plaquettes	B	40
BEB000090	- Hémogramme sans formule leucocytaire ni numération plaquettaire	B	25
BEB000100	- Numération et étude morphologique des plaquettes	B	20
BEB000110	- Mesure de l'hématocrite	B	10
BEB000120	- Dosage de l'hémoglobine	B	10
BEB000130	- Dosage de l'érythropoïétine	B	200
BEB000140	- Numération des réticulocytes par cytométrie	B	80
BEB000150	- Numération des réticulocytes par lecture microscopique	B	10
BEB000160	- Taux des hématies ponctuées	B	20
BEB000170	- Recherche d'hématies foetales	B	20
BEB000180	- Recherche de corps de Heinz	B	20
BEB000190	- Recherche des drépanocytes (test de falciformation)	B	10
BEB000200	- Mesure de la résistance globulaire	B	25

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

V - HEMATOLOGIE

V.1- CYTOLOGIE/CHIMIE

code	désignation de l'acte	cotation	
BEB000210	- Electrophorèse de l'hémoglobine	B	80
BEB000220	- Isoélectrofocalisation de l'hémoglobine	B	200
BEB000230	- Test de solubilité de l'hémoglobine en vue de la confirmation d'une hémoglobine S (test d'Itano)	B	20
BEB000240	- Test à l'isopropanol en vue de la recherche de l'hémoglobine instable	B	20
BEB000250	- Dosage de l'hémoglobine F	B	20
BEB000260	- Test d'auto-hémolyse avec ou sans correction d'ATP, avec ou sans correction de glucose	B	80
BEB000270	- Recherche d'une hémoglobinurie nocturne paroxystique par une technique utilisant au moins deux anticorps monoclonaux sur leucocytes et/ou sur hématies	B	200
BEB000280	- Test de Ham Dacie	B	20
BEB000290	- Mesure de la vitesse de sédimentation avec un dispositif à usage unique	B	15
BEB000300	- Dosage sanguin protoporphyrines zinc (PPZ)	B	150
BEB000310	- Recherche de polynucléaires éosinophiles dans le mucus nasal	B	15
BEB000320	- Recherche de polynucléaires éosinophiles dans le crachat	B	15
BEB000330	- Recherche de sidérophages dans le liquide bronchoalvéolaire	B	25
BEB000340	- Détermination en flux des plaquettes réticulées par cytométrie	B	400

V.2- HEMOSTASE / COAGULATION

code	désignation de l'acte	cotation	
BEC000010	- Temps de saignement (y compris éventuellement rétraction du caillot)	B	15
BEC000020	- Fragilité capillaire	B	10
BEC000030	- Temps de Quick (TQ) "taux de prothrombine" épreuve de correction éventuelle comprise	B	20
BEC000040	- Consommation de la prothrombine	B	30
BEC000050	- Temps de céphaline avec activateur (TCA) "épreuve de correction éventuelle M+T comprise"	B	30
BEC000060	- Temps de thrombine (TT)	B	15
BEC000070	- Dosage du facteur de stabilisation de la fibrine (facteur XIII)	B	200
BEC000080	- Dosage du fibrinogène (facteur I) Préciser la technique sur le compte-rendu	B	20
BEC000090	- Temps de lyse des euglobulines (Von Kaula)	B	60
BEC000100	- Recherche des produits de dégradation de la fibrine et/ou du fibrinogène (PDF)	B	60
BEC000110	- Titrage des PDF	B	60
	- Dosage des D dimères : (préciser la technique sur le compte rendu)		
BEC000120	* Technique agglutination de particules de latex	B	50
BEC000130	* Technique ELISA ou technique équivalente en sensibilité de 500ng/ml (technique indiquée pour exclure une thrombose)	B	200
BEC000140	- Dosage fonctionnel des facteurs du complexe prothrombinique (II ; V ; VII ; X ; VII + X) chacun	B	50
BEC000150	- Dosage du facteur anti-hémophilique A (facteur VIII)	B	50
BEC000160	- Dosage du facteur anti-hémophilique B (facteur IX)	B	50
BEC000170	- Dosage du facteur XI	B	50
BEC000180	- Dosage du facteur Hageman (facteur XII)	B	50
BEC000190	- Dosage du facteur Willebrand antigène	B	80
BEC000200	- Dosage de l'activité cofacteur de la ristocétine	B	80
BEC000210	- Héparinémie anti-IIa (activité anti-thrombine)	B	40
BEC000220	- Héparinémie anti-Xa	B	150
BEC000230	- Dosage de la protéine C (Préciser la technique sur le compte-rendu)	B	100
BEC000240	- Dosage de la protéine S (activité, libre, totale) chacune	B	100

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

V - HEMATOLOGIE

V.2- HEMOSTASE / COAGULATION

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Dosage de l'antithrombine III. (Préciser la technique sur le compte-rendu)		
BEC000250	* Fonctionnel	B	100
BEC000260	* Immunologique	B	80
BEC000270	- Etude des fonctions plaquettaires (adhésion, agrégation)	B	100
BEC000280	- Résistance à la protéine C activée	B	120
BEC000290	- Recherche d'un anticorps anti-facteur (titrage éventuel compris)	B	150
BEC000300	- Diagnostic biologique des thrombopénies induites par l'héparine (agrégométrie)	B	100
BEC000310	- Recherche d'anticoagulant circulant de type lupique (sur plasma déplaqueté par une double centrifugation) En première intention TCA (M/T et éventuellement M + T) avec 2 réactifs sensibles au moins + TQ + en cas d'allongement du TCA, TT	B	120
	En cas d'anomalie, faire une épreuve de confirmation		
BEC000320	- Plasminogène activité ou antigène ; Préciser la technique sur le compte-rendu	B	100
BEC000330	- Alpha 2 antiplasmine	B	80
BEC000340	- Anticorps antiphospholipides ou anticardiolipines de classe IgG/IgM/IgA par classe	B	120
BEC000350	- Recherche de la mutation Arg 506 ou facteur V de Leiden	B	400
BEC000360	- Recherche de la mutation G du facteur II	B	400

V.3- IMMUNO – HEMATOLOGIE

code	désignation de l'acte	cotation	
BED000010	- Détermination du groupe sanguin ABO-Rh (D) standard : Cette prescription comprend obligatoirement Une identification du groupe ABO incluant les 2 épreuves globulaire et sérique (Beth-Vincent et Simonin). Une recherche de l'antigène D Rhésus D standard (antigène Du éventuellement inclus) avec un témoin négatif approprié. Pour chaque détermination, ces groupages doivent être effectués en double. 2 déterminations du groupe sanguin sur 2 prélèvements effectués à des moments différents sont nécessaires pour l'obtention de la carte du groupe sanguin.	B	30
BED000020	- Détermination des antigènes du système Rhésus (hors antigène D)Antigènes C, c, E, e et éventuellement Cw. Chaque antigène	B	30
BED000030	- Détermination des autres antigènes érythrocytaires tels que Kell, Lewis Kidd, Duffy, MNSs... Chaque antigène.	B	20
BED000040	- Recherche d'agglutinines irrégulières (RAI) anti-D par un test de Coombs indirect (TCI) au moins. Toute recherche positive doit être confirmée.	B	30
BED000050	- Recherche d'agglutinines irrégulières avec un panel d'hématies de dépistage par un TCI au moins	B	40
BED000060	- Cross-match : Test de compatibilité majeur par TCI	B	40
BED000070	- Identification et titrage éventuel d'agglutinines irrégulières avec un panel d'hématies d'identification	B	100
	- Test de Coombs direct pour le dépistage des anticorps fixés sur les globules rouges :		
BED000080	* Avec une anti-globuline polyvalente	B	30
BED000090	* Avec une anti-globuline spécifique (anti-IgG et anti-complément)	B	60
BED000100	- Epreuve d'élution ou d'absorption d'anticorps anti-érythrocytaires en cas d'auto ou d'allo-immunisation (à l'initiative du Directeur de laboratoire)	B	20
BED000110	- Recherche d'hémolysines du système ABO	B	30
BED000120	- Phénotypage des polynucléaires par technique sérologique ou cytométrie en flux	B	200
BED000130	- Génotypage des polynucléaires	B	400
BED000140	- Dépistage d'anticorps anti-polynucléaires (test direct)	B	100

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

V - HEMATOLOGIE

V.3- IMMUNO – HEMATOLOGIE

code	désignation de l'acte	cotation	
BED000150	- Dépistage d'anticorps anti-polynucléaires dans le sérum (test indirect)	B	100
BED000160	- Identification d'anticorps anti-polynucléaires	B	200
BED000170	- Numération des CD34 par cytométrie de flux	B	120
BED000180	- Immunophénotypage leucocytaire par marqueur	B	80
BED000190	- Typage plaquettaire par biologie moléculaire (le système diallelique)	B	160
BED000200	- Phénotypage plaquettaire : le phénotype	B	70
BED000210	- Dépistage d'allo-anticorps antiplaquettaires par deux techniques différentes et avec un pool de plaquettes	B	130
BED000220	- Identification d'allo-anticorps antiplaquettaires par deux techniques différentes et avec un panel de plaquettes phénotypées	B	300
BED000230	- Test direct pour la mise en évidence d'immunoglobulines associées aux plaquettes par l'une des méthodes suivantes : utilisant un marqueur isotonique ou non - immunofluorescence indirecte avec lecture au microscope ou un cytomètre de flux - test de Dixon. Le laboratoire doit indiquer dans son compte rendu les résultats observés sur les plaquettes d'au moins deux témoins testés au cours de la même manipulation. De plus, les valeurs de référence par rapport à une population saine doivent être précisées. Pour que la cotation de cet examen soit applicable, il faut que le nombre de plaquettes du patient soit < 150.000/mm ³ et que la thrombopénie soit confirmée sur au moins un prélèvement ne contenant pas d'EDTA	B	100
BED000240	- Test indirect pour la recherche d'autoanticorps antiplaquettaires circulants dans le sérum ou le plasma sur un panel de plaquettes provenant de 5 à 10 donneurs	B	100
BED000250	- Identification de la cible des autoanticorps antiplaquettaires, en cas d'autoanticorps antiplaquettaires mis en évidence par test direct ou indirect, par immunoblot ou autre technique.	B	200

VI - IMMUNOLOGIE

Le compte rendu doit mentionner la ou les technique(s) utilisée(s) (nature et seuil de sensibilité). Le compte rendu doit proposer une interprétation des résultats en fonction de la sensibilité du ou des test(s) utilisé(s) et le cas échéant, des examens complémentaires.

VI.1- IMMUNOALLERGIE

code	désignation de l'acte	cotation	
BFB000010	- Dosage des Immunoglobulines E (IgE) totales	B	120
BFB000020	- Etude qualitative des IgE spécifiques mélangées	B	150
BFB000030	- Etude semi-quantitative de multiallergènes séparés	B	400
	- Identification des IgE spécifiques individuelles		
BFB000040	* 1 seul allergène	B	150
BFB000050	* 2 ou 3 allergènes	B	300
BFB000060	* 4 à 8 allergènes	B	450

VI.2- AUTO-IMMUNITE NON SPECIFIQUE D'ORGANES

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Recherche et titrage des facteurs rhumatoïdes :		
BFC000010	* Groupe 1 : réaction de WAALER-ROSE ou autre méthode utilisant des immunoglobulines animales	B	40
BFC000020	* Groupe 2 : méthodes utilisant des immunoglobulines humaines	B	40

Les résultats doivent être exprimés en unités par rapport à une valeur de référence. Il ne peut être coté que deux méthodes appartenant à des groupes différents

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

VI - IMMUNOLOGIE

VI.2- AUTO-IMMUNITE NON SPECIFIQUE D'ORGANES

code	désignation de l'acte	cotation	
BFC000030	- Recherche et titrage des anticorps anti-ADN natif : Si la recherche d'autoanticorps antinucléaires est positive avec un titre >1/80 et s'il y a évolution de lupus érythémateux aigu disséminé, le directeur de laboratoire peut pratiquer de sa propre initiative la recherche et le titrage d'anticorps anti-ADN - Dépistage des anticorps antiantigènes nucléaires solubles :	B	100
BFC000040	* Dépistage qualitatif	B	80
BFC000050	* Typage par anticorps (Cotation maximale de 4 anticorps)	B	80
BFC000060	* Dosage semi quantitatif par anticorps (Cotation maximale de 4 anticorps)	B	120
BFC000070	- Titration des anticorps anti-ADN dénaturé	B	80
BFC000080	- Titration des anticorps antihistones	B	80
BFC000090	- Titration des autoanticorps antiphospholipides - Titration des anticorps antimitochondries de type M2	B	120
BFC000100	* Par immunofluorescence indirecte	B	100
BFC000110	* Anti-PDH	B	120
BFC000120	- Titration des autoanticorps anticytoplasme des polynucléaires neutrophiles par immunofluorescence indirecte	B	100
BFC000130	- Dépistage et identification de la spécificité des autoanticorps anticytoplasme des polynucléaires neutrophiles par une technique utilisant un marqueur isotopique ou non	B	150
BFC000140	- Titration des autoanticorps antikératine	B	100

VI.3- AUTO-IMMUNITE SPECIFIQUE D'ORGANES

code	désignation de l'acte	cotation	
BFD000010	- Dépistage et titrage de plusieurs autoanticorps antitissus (antimuscle lisse, antimitochondries, antinucléaires, antiréticuline ...) par immunofluorescence indirecte sur coupe de tissus associant trois organes rein, foie et estomac	B	100
BFD000020	- Typage des anticorps antimitochondries par immunoblot Pour que la cotation de cet examen soit applicable, il faut que la recherche des anticorps antimitochondries par immunofluorescence indirecte soit positive.	B	200
BFD000030	- Confirmation par immunodiffusion et réaction d'identité des anticorps antiréticulum endoplasmique (LKM et/ou anti-cytosol)	B	40
BFD000040	- Titration des autoanticorps anticellules endomysiales par immunofluorescence indirecte - Titration des autoanticorps antigliadine et détermination des isotopes :	B	100
BFD000050	* IgA	B	120
BFD000060	* IgG	B	120
BFD000070	* IgA+IgG	B	200
BFD000080	- Test direct pour la mise en évidence d'immunoglobulines associées aux plaquettes par l'une des méthodes suivantes : 1- utilisant un marqueur isotopique ou non ; 2- Immunofluorescence indirecte avec lecture au microscope ou au cytomètre de flux ; 3- test de Dixon. NB : Le laboratoire doit indiquer dans son compte rendu les résultats observés sur les plaquettes du patient et sur les plaquettes d'au moins deux témoins testés au cours de la même manipulation. De plus, les valeurs de référence par rapport à une population saine doivent être précisées. Pour que la cotation de cet examen soit applicable, il faut que le nombre de plaquettes du patient soit inférieur à 150.000/mm ³ et que la thrombopénie soit confirmée sur au moins un prélèvement ne contenant pas d'EDTA.	B	100
BFD000090	- Test indirect pour la recherche d'auto anticorps antiplaquettaires circulants dans le sérum ou le plasma sur un panel de plaquettes provenant de 5 à 10 donneurs	B	100
BFD000100	- Identification de la cible des auto anticorps antiplaquettaires, en cas d'auto anticorps antiplaquettaires mis en évidence par test direct ou indirect, par immunoblot ou autre technique.	B	200

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

VI - IMMUNOLOGIE

VI.3- AUTO-IMMUNITE SPECIFIQUE D'ORGANES

code	désignation de l'acte	cotation	
BFD000110	- Titration des anticorps anticellules d'îlots de Langerhans du pancréas par immunofluorescence indirecte	B	100
BFD000120	- Titration des autoanticorps antiinsuline utilisant un marqueur - Dosage des autoanticorps antithyroïdiens (antithyroglobuline, et antithyropéroxydase) :	B	200
BFD000130	* Par hémagglutination	B	80
BFD000140	* Par immunofluorescence indirecte	B	100
	* Par ELISA ou RIA :		
BFD000150	** Par anticorps	B	150
BFD000160	** Les 2 anticorps	B	250
BFD000170	- Recherche et titration des autoanticorps antirécepteurs de TSH : Il ne peut être coté que 2 types d'examen : Titration des autoanticorps antirécepteurs TSH+dépistage et titration des autoanticorps antithyroïdiens par hémagglutination ou IFI ou ELISA	B	200
BFD000180	- Recherche et titration des autoanticorps antisurrénale par immunofluorescence indirecte	B	100
BFD000190	- Recherche et titration des autoanticorps anticellules pariétales de l'estomac par immunofluorescence indirecte	B	100
BFD000200	- Recherche et titration des autoanticorps antifacteur intrinsèque par une méthode utilisant un marqueur isotopique ou non	B	200
BFD000210	- Recherche et titration des autoanticorps antirécepteur de l'acétylcholine par une méthode utilisant un marqueur isotopique ou non	B	200
BFD000220	- Recherche et titration des autoanticorps antimembrane basale d'épithélium malpighien par immunofluorescence directe	B	100
BFD000230	- Recherche et titration des autoanticorps anti substance intracellulaire d'épithélium malpighien par immunofluorescence directe sur biopsie	B	100
BFD000240	- Recherche et titration des autoanticorps antistance intercellulaire d'épithélium malpighien par immunofluorescence indirecte dans le sérum	B	100
BFD000250	- Recherche et titration des autoanticorps anticellules productrices de stéroïdes par immunofluorescence indirecte	B	100
BFD000260	- Recherche et titration des autoanticorps antimembrane basale glomérulaire par une méthode utilisant un marqueur	B	100
BFD000270	- Recherche et titration des autoanticorps antimembrane basale glomérulaire par immunofluorescence directe sur biopsie	B	100
BFD000280	- Recherche et titration d'autres autoanticorps	B	100

VI.4- POLYMORPHISME DES PROTEINES, HISTOCOMPATIBILITE ET GREFFE

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Groupage tissulaire :		
	* Par la sérologie :		
BFE000010	** Phénotypage HLAclassel	B	300
BFE000020	** Phénotypage HLAclassell	B	500
BFE000030	** Phénotypage HLAclasselll (Bf,C4,C2)	B	500
	* Par la biologie moléculaire :		
BFE000040	** Phénotypage HLA classe I (A, B, C)	B	800
BFE000050	** Phénotypage HLA classe II	B	800
BFE000060	- Sous typage HLA classe I et classe II ; cotation maximale pour 2 sous typages	B	200
BFE000070	- Recherche d'anticorps lymphocytotoxique sur un panel de 30 cellules	B	200
BFE000080	- Cross-match des lymphocytes T et B	B	200

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

VI - IMMUNOLOGIE

VI.4- POLYMORPHISME DES PROTEINES, HISTOCOMPATIBILITE ET GREFFE

code	désignation de l'acte	cotation	
BFE000090	- Phénotypage HLA classe II DP	B	300
BFE000100	- Culture lymphocytaire mixte	B	300
	- Etude du polymorphisme de l'ADN :		
BFE000110	* Analyse de minisatellites (VNTR) par allèle (cotation maximale pour 2 allèles)	B	300
BFE000120	* Analyse de microsatellites (STR) par allèle. (cotation maximale pour 5 allèles)	B	100

VI.5- DEFICIT IMMUNITAIRE

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Dosage des Immunoglobulines G (IgG) :		
BFF000010	* Dans le sang	B	80
BFF000020	* Dans le LCR (humeur aqueuse)	B	80
	- Dosage des sous classes IgG :		
BFF000030	* IgG1	B	150
BFF000040	* IgG2	B	150
BFF000050	* IgG3	B	150
BFF000060	* IgG4	B	150
	- Dosage des IgA :		
BFF000070	* Dans le sang	B	80
BFF000080	* Dans le LCR	B	80
BFF000090	* IgA sécrétoires	B	150
	- Dosage des sous classes IgA :		
BFF000100	* IgA1	B	150
BFF000110	* IgA2	B	150
	- Dosage des IgM :		
BFF000120	* Dans le sang	B	80
BFF000130	* Dans le LCR (humeur aqueuse)	B	80
BFF000140	- Dosage des IgD dans le sang	B	80
	- Dosage hémolytique du complément sérique :		
BFF000150	* Voie classique	B	40
BFF000160	* Voie alterne	B	40
	- Dosage hémolytique des fractions du complément :		
BFF000170	* C2	B	80
BFF000180	* C4	B	80
BFF000190	* C5	B	80
BFF000200	* C7	B	80
BFF000210	* C6	B	80
BFF000220	* Inhibiteur C1 estérase	B	80
BFF000230	* Bf	B	80
	- Dosage immunochimique des fractions du complément :		
BFF000240	* C3	B	80
BFF000250	* C4	B	80
BFF000260	* C1q	B	80

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

VI - IMMUNOLOGIE

VI.5- DEFICIT IMMUNITAIRE

code	désignation de l'acte	cotation	
BFF000270	* Bf	B	80
BFF000280	* C5	B	80
BFF000290	* Inhibiteur C1 estérase	B	80
BFF000300	* Autre fraction	B	80
BFF000310	- Recherche des produits de dégradation du complément (C3d , C3c) - Numération des sous populations lymphocytaires :	B	150
BFF000320	* CD4	B	80
BFF000330	* CD8	B	80
BFF000340	* CD3	B	80
BFF000350	* CD 19	B	80
BFF000360	* CD 20	B	80
Cotation maximale pour 5 marqueurs			
BFF000370	- Test de transformation lymphoblastique (par lectine ou antigène). cotation maximale pour 2 antigènes ou 2 lectines	B	150

VI.6- SYNDROME LYMPHOPROLIFERATIF

code	désignation de l'acte	cotation	
BFG000010	- Immunoélectrophorèse des protéines sériques sur gélose avec anti-sérum total+antiIgG+anti-IgM+anti-IgA+anti-Kappa+anti-Lambda Immunoélectrophorèse des protéines : Immunofixation	B	200
BFG000020	- Immunoélectrophorèse des protéines urinaires après concentration	B	250
BFG000030	- Titrage d'anticorps spécifiques après vaccination	B	100
BFG000040	- Dépistage des immuncomplexes circulants	B	100
BFG000050	- Recherche d'une cryoglobulinémie	B	40
BFG000060	- Typage d'une cryoglobulinémie - Immunofixation des protéines pour le diagnostic d'une gammapathie monoclonale :	B	120
BFG000070	* Dans le sérum	B	200
BFG000080	* Dans les urines	B	250
BFG000090	- Recherche et titrage d'hémagglutinines froides	B	40
BFG000100	- Recherche de spécificité d'une hémagglutinine froide	B	40

VI.7- MARQUEURS TUMORAUX

code	désignation de l'acte	cotation	
- Recherche et titrage de α foetoprotéine :			
BFH000010	* Dans le sérum	B	150
BFH000020	* Dans un autre liquide biologique	B	150
- α , antitrypsine :			
BFH000030	* Recherche et titrage	B	80
BFH000040	* Phénotypage par isoélectrofocalisation	B	150
- Recherche et titrage d'antigènes :			
BFH000050	* CA 125	B	200
BFH000060	* CA 15 - 3	B	200

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

VI - IMMUNOLOGIE

VI.7- MARQUEURS TUMORAUX

code	désignation de l'acte	cotation	
BFH000070	* CA 19 - 9	B	200
BFH000080	* Carcinoembryonnaire	B	150
	- Recherche et titrage de l'antigène prostatique spécifique :		
BFH000090	* Total	B	150
BFH000100	* Libre	B	150
	- Recherche et tritragé de β 2 microglobuline :		
BFH000110	* Dans le sérum	B	150
BFH000120	* Dans les urines	B	150
BFH000130	- Dosage de β HCG libre	B	150

VII - ACTES SPECIALISES D'HEMOBIOLOGIE ET DE LA TRANSFUSION SANGUINE

(Préparation des greffes de moelle osseuse/cellules souches)

code	désignation de l'acte	cotation	
BGA000010	- Traitement d'une moelle osseuse ABO compatible	HB	1200
BGA000020	- Traitement d'une moelle osseuse ABO incompatible	HB	1500
BGA000030	- Prélèvement de cellules souches périphériques	HB	500
BGA000040	- Congélation et conservation du greffon dans l'azote liquide (par poche)	HB	295
	- Décongélation (par poche) :		
BGA000050	* Sans lavage	HB	35
BGA000060	* Avec lavage	HB	70
	- Contrôle de qualité du greffon :		
BGA000070	* Numération CD34 et CD3)	B	200
BGA000080	* Culture de cellules souches	B	950
BGA000090	* Examen bactériologique du greffon	B	100
BGA000100	* Etude de la viabilité et numération de cellules sanguines sur cellule de mallassez	B	30
BGA000110	- Prélèvement de granulocytes	HB	450
BGA000120	- Echange plasmatique (l'albumine étant fournie par le prescripteur)	HB	500
BGA000130	- Prélèvement et congélation de lymphocytes (DLI)	HB	800
BGA000140	- Greffon provenant du sang de cordon (prêt à l'emploi)	HB	2000
BGA000150	- Cytaphérèse thérapeutique	HB	500
BGA000160	- Contrôle des globules blancs dans les culots érythrocytaires filtrés	B	80
BGA000170	- Tri cellulaire par billes magnétiques	B	150
BGA000180	- Tri cellulaire par cytométrie en flux	B	400

VIII - PARASITOLOGIE

VIII.1- PARASITOLOGIE

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Examen parasitologique des selles comprenant obligatoirement un examen macroscopique direct, un examen microscopique direct et après enrichissement par au moins 2 techniques différentes :		

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

VIII - PARASITOLOGIE

VIII.1- PARASITOLOGIE

code	désignation de l'acte	cotation	
BHB000010	* Une selle	B	50
BHB000020	* Plus d'une selle	B	100
BHB000030	- Culture d'amibes sur milieu diphasique avec identification par coloration élective (cumulable avec la cotation de l'examen parasitologie des selles)	B	50
BHB000040	- Recherche d'antigènes d'Entamoeba histolytica dans les selles par technique immuno enzymatique	B	200
BHB000050	- Coproculture parasitologique pour diagnostic d'une anguillulose ou identification d'espèce d'ancylostomidaea (cumulable avec la cotation de l'examen parasitologie des selles)	B	30
BHB000060	- Recherche d'oeufs d'helminthes sur la marge de l'anus (Méthode à la cellophane adhésive)	B	10
BHB000070	- Recherche de Cryptosporidium par coloration élective	B	60
BHB000080	- Identification d'un parasite par examen macroscopique et/ou microscopique	B	10
BHB000090	- Recherche de Microsporidies dans les selles par coloration élective	B	60
BHB000100	- Recherche des oeufs de Schistosoma haematobium dans les urines	B	15
BHB000110	- Recherche de Trichomonas vaginalis dans les urines	B	15
BHB000120	- Recherche des hématozoaires sur frottis sanguin et/ou en goutte épaisse	B	30
BHB000130	- Recherche des autres parasites du sang	B	50
	- Recherche de Leishmanies :		
BHB000140	* Examen direct	B	30
BHB000150	* Examen direct + culture	B	70
BHB000160	- Recherche de Pneumocystis carinii dans le liquide bronchoalvéolaire (ou biopsie)	B	80
BHB000170	- Recherche et identification de parasites par examen direct et éventuellement après enrichissement dans les autres produits pathologiques	B	30
BHB000180	- Recherche de toxoplasmes par inoculation à au moins six souris (surveillance sérologique comprise)	B	300
BHB000190	- Recherche de toxoplasmes par culture cellulaire	B	300
BHB000200	- Recherche de parasites par technique d'amplification génique	B	400

VIII.2 - MYCOLOGIE

code	désignation de l'acte	cotation	
	- Examen mycologique comportant un examen microscopique direct, un isolement par culture et une identification d'espèce :		
BHC000010	* Peau et phanères	B	70
BHC000020	* Selles	B	40
BHC000030	* Prélèvement vaginal (recherche de Trichomonas vaginalis incluse)	B	60
BHC000040	* Hémoculture	B	90
BHC000050	* Biopsie	B	80
BHC000060	* Autres produits (liquides de ponction, LCR, expectorations, urines...)	B	70
BHC000070	- Identification d'une souche de champignon provenant d'un autre laboratoire (non cumulable avec la cotation de l'examen mycologique du produit pathologique d'où la souche a été isolée)	B	50
BHC000080	- Recherche de Malassezia furfur (Méthode à la cellophane adhésive)	B	10
BHC000090	- Antifongogramme	B	80
BHC000100	- Détermination de la CMI des antifongiques en tube : Par antifongique testé. Cotation maximale limitée à 2 antifongiques	B	80
BHC000110	- Identification des grains de mycétome	B	70

VIII.3- SEROLOGIE PARASITAIRE :

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

VIII - PARASITOLOGIE

VIII.3- SEROLOGIE PARASITAIRE :

Le compte-rendu doit préciser la ou les technique(s) utilisée(s) avec leur seuil de sensibilité et proposer une interprétation des résultats, en fonction des données cliniques disponibles ainsi que les modalités du suivi sérologique éventuel, en cas de positivité. Dans le cas de suivi biologique, certains sérodiagnostics nécessitent une deuxième détermination espacée de deux à trois semaines : cette deuxième détermination sera réalisée au besoin avec le contrôle du premier sérum (cotation non cumulable avec celle de la 2ème détermination). Les sérums ayant fait l'objet d'un diagnostic sérologique d'une affection parasitaire doivent être conservés congelés à -20°C au moins un an. Par diagnostic sérologique, on entend la recherche et le titrage éventuel des anticorps spécifiques. Les abréviations des techniques sont les suivantes : 1- AGGAS : Agglutination d'antigène sensibilisé ; 2- HAI : Hémagglutination indirecte ; 3- EIA : Technique immunoenzymatique (y compris immunocapture) ; 4- IFI : Immunofluorescence indirecte ; 5- ELS : Electrosynérèse ; 6- IEP : Immunoélectrophorèse ; 7- IE : Immunoempreinte

code	désignation de l'acte	cotation	
Amibiase :			
BHD000010	- Diagnostic Sérologique	B	60
Aspergilloses :			
BHD000020	- ELS/IEP (4 antigènes dont A.fumigatus)	B	120
BHD000030	- HAI/EIA/IFI (A.fumigatus)	B	80
BHD000040	- Détection des IGE anti A.fumigatus	B	180
BHD000050	- Recherche d'antigènes solubles par EIA	B	200
Candidoses :			
BHD000060	- Diagnostic Sérologique par au moins 2 techniques	B	80
BHD000070	- Recherche d'antigènes solubles	B	50
Cryptococcose :			
BHD000080	- Recherche d'antigènes solubles de Cryptococcus néoformans	B	80
BHD000090	- Titrage en cas de réaction positive	B	150
Distomatose :			
BHD000100	- Diagnostic sérologique par au moins 2 techniques	B	80
Echinococcoses :			
BHD000110	- Diagnostic sérologique par au moins 2 techniques	B	80
Larva migrans (Anisakiase, Toxocarose) :			
BHD000120	- Diagnostic Sérologique	B	120
Leishmaniose viscérale :			
BHD000130	- Diagnostic sérologique	B	60
Toxoplasmosse Diagnostic, dépistage et contrôle :			
BHD000140	- Détection et titrage éventuel des IgG et des IgM : IgG(IFI/EIA/ELFA/HAI+IFI/AGGAS+EIA ou IFI) + IgM (IFI/EIA/ELFA)	B	120
BHD000150	- Détermination de la date de contamination chez une femme enceinte : indice d'avidité	B	120
BHD000160	- Détection et titrage éventuel des IgA	B	80
BHD000170	- Détermination de la charge immunitaire	B	80
BHD000180	- Détermination du profil comparatif mère-enfant sur 3 prélèvements différents (sang de la mère, sang de l'enfant, sang du cordon) par technique d'immuno-transfert pour chaque isotype	B	300
Paludisme :			
BHD000190	- Diagnostic sérologique par IFI ou EIA	B	120
Affections parasitaires autres que celles ci-dessus :			

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

VIII - PARASITOLOGIE

VIII.3- SEROLOGIE PARASITAIRE :

code	désignation de l'acte	cotation	
BHD000200	- Diagnostic sérologique	B	60
BHD000210	- Diagnostic sérologique par technique d'immuno-empreinte (chaque isotype)	B	300

IX - DOSAGES DE MEDICAMENTS ET TOXIQUES

le compte rendu doit mentionner la technique utilisée.

IX.1- ECHANTILLON : SANG

code	désignation de l'acte	cotation	
BIB000010	- ACIDE MEPHENOLIQUE	B	200
BIB000020	- ACIDE SALICYLIQUE	B	100
BIB000030	- ACIDE VALPROIQUE	B	200
	- ALCOOLEMIE :		
BIB000040	* Méthode chimique	B	50
BIB000050	* CPG	B	100
BIB000060	- ALUMINIUM	B	100
BIB000070	- AMIKACINE	B	200
BIB000080	- ARSENIC	B	100
BIB000090	- BARBITEMIE EMIT/CPG	B	200
BIB000100	- CARBAMAZEPINE	B	200
BIB000110	- CICLOSPORINE	B	200
BIB000120	- DIGOXINE	B	200
BIB000130	- GENTAMYCINE	B	200
BIB000140	- INH	B	100
BIB000150	- METHOTREXATE	B	200
BIB000160	- MPEG	B	300
BIB000170	- OXYDE DE CARBONE (CO)	B	50
BIB000180	- PHENYTOINE	B	200
BIB000190	- PLOMB	B	100
BIB000200	- TACROLIMUS	B	300
BIB000210	- THEOPHYLLINE	B	200
BIB000220	- TOBRAMYCINE	B	200
BIB000230	- VANCOMYCINE	B	200

IX.2- ECHANTILLON : URINE

code	désignation de l'acte	cotation	
BIC000010	- ACIDE SALICYLIQUE	B	100
BIC000020	- BARBITURIQUES	B	200
BIC000030	- BENZODIAZEPINES : recherche	B	100
BIC000040	- BENZODIAZEPINES : dosage	B	200
BIC000050	- CYANURES	B	200
BIC000060	- BROMURES	B	200
BIC000070	- FLUORURES	B	200

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

IX - DOSAGES DE MEDICAMENTS ET TOXIQUES

IX.3- TECHNIQUES PARTICULIERES

code	désignation de l'acte	cotation	
BID000010	- DOSAGE DE MEDICAMENTS ET TOXIQUES PAR HPLC	B	300
BID000020	- DOSAGE DE MEDICAMENTS ET TOXIQUES PAR GC-MS	B	400
	- ALCOOLEMIE :		
BID000030	* Sans extraction	B	100
BID000040	* Avec extraction	B	200

X - BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

X.1- Spermologie

Pour tout examen de spermologie (à l'exclusion du recueil et du traitement du sperme aux fins d'assistance médicale à la procréation), il est vivement recommandé de recueillir au laboratoire l'éjaculat après miction. Le compte rendu doit préciser le délai de continence.

code	désignation de l'acte	cotation	
BJB000010	- Spermogramme et spermocytogramme devant comporter : 1- mesure du volume de l'éjaculat et du pH. 2- estimation de la viscosité du sperme. 3- estimation de la mobilité des spermatozoïdes 30mn, 2h et 4h après l'éjaculation. 4- numération des spermatozoïdes morts. 5- Recherche de cellules rondes. 6- recherche d'une agglutination spontanée. 7- numération des formes anormales en détaillant les anomalies de la tête, de la pièce intermédiaire et du flagelle et en mentionnant l'index des anomalies multiples	B	80
BJB000020	- Spermogramme et spermocytogramme + MAR test	B	120
BJB000030	- Test post-coïtal (test de Huhner) ; Le compte-rendu doit comporter le jour du cycle, le temps écoulé après rapport sexuel, la qualité de la glaire, le nombre et la mobilité des spermatozoïdes/champ	B	60
	- Exploration de la fonction prostatovésiculaire :		
BJB000040	* Fructose séminal	B	60
BJB000050	* Citrate séminal	B	150
BJB000060	* Phosphatase acide séminale	B	25
BJB000070	* Zinc séminal	B	60
	- Exploration de la fonction épидидymaire :		
BJB000080	* Carnitine Libre séminale	B	200
BJB000090	* Alpha 1-4 Glucosidase séminale	B	200
BJB000100	- Test croisé in vitro comportant la pénétration des spermatozoïdes testés et des spermatozoïdes témoins dans le mucus cervical à tester et le mucus cervical humain témoin	B	120
BJB000110	- Recherche et titrage des anticorps anti spermatozoïdes libres : sérum + sperme ou mucus cervical (2 recherches) ; Le type des anticorps ainsi que leur topographie de fixation sur les spermatozoïdes doivent être précisés dans le compte rendu	B	300
BJB000120	- Test de sélection et de survie des spermatozoïdes comportant isolement des spermatozoïdes mobiles dans un milieu de fécondation in vitro (quelle que soit la technique, y compris par centrifugation en gradient de PERCOLL) ; numération du pourcentage de spermatozoïdes mobiles progressifs et non progressifs, avant, après préparation et après un délai de six heures minimum et établissement de la morphologie avant et après préparation.	B	300
BJB000130	- Recherche de spermatozoïdes sur biopsie testiculaire ou ponction épидидymaire	B	80
BJB000140	- Recherche d'une éjaculation rétrograde : en cas d'hypospermie sévère ou anéjaculation	B	80
BJB000150	- Coloration des spermatozoïdes au bleu d'aniline	B	50

X.2- Assistance médicale à la procréation (AMP)

ACTES DE BIOLOGIE MEDICALE

X - BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

X.2- Assistance médicale à la procréation (AMP)

code	désignation de l'acte	cotation	
BJC000010	- Traitement de sperme pour insémination artificielle avec sperme du conjoint (IAC) :	B	300
BJC000020	- Biologie de la fécondation in vitro (FIV) : traitement de sperme, traitement des ovocytes, insémination in vitro d'ovocytes et préparation de cathéter pour transfert d'embryons	B	1000
BJC000030	- Biologie de la microinjection intracytoplasmique de spermatozoïdes (ICSI) : Traitement de sperme, traitement des ovocytes, micro-injection, culture embryonnaire et préparation de cathéter pour transfert d'embryons	B	2200
BJC000040	- Congélation des embryons par cycle	B	400
BJC000050	- Décongélation des embryons par cycle avec préparation du cathéter pour transfert	B	400
BJC000060	- Congélation de sperme en vue d'une autoconservation	B	400
BJC000070	- Préparation des spermatozoïdes obtenus par biopsie testiculaire ou ponction épидидymaire	B	300

XI - ACTES DE PRELEVEMENT DES PRODUITS BIOLOGIQUES AUX FINS D'ANALYSES MEDICALES HUMAINES

Lettres clés APB (Acte de prélèvement d'échantillons biologiques aux fins d'analyses)

code	désignation de l'acte	cotation	
BKA000010	- Prélèvement de sang veineux	APB	1,5
BKA000020	- Prélèvements multiples de sang veineux (au moins 4) - Prélèvements aseptiques au niveau des muqueuses ou de la peau :	APB	4
BKA000030	* 1 seul prélèvement	APB	1,5
BKA000040	* Plusieurs prélèvements	APB	3
BKA000050	- Prélèvements gynécologiques à différents niveaux quel qu'en le nombre	APB	3
BKA000060	- Prélèvement urétral	APB	2
BKA000070	- Tubage pour étude biologique du liquide gastrique	APB	5
BKA000080	- Prélèvement de sang artériel	APB	2
BKA000090	- Prélèvement de sang à domicile	APB	5
BKA000100	- Prélèvement de sang à domicile en dehors de la commune + indemnité kilométrique	APB	5